Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12314 — 4 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | MERCREDI 29 AOUT 1984

La sérénité de Mme Thatcher

En regagnant, le lundi 27 août, le 10 Downing Street après les vacances les plus longues qu'elle ait jamais prises, Mme Thatcher a abordé avec un calme imperturbable une semaine cruciale tant pour son gouvernement que pour le mouvement syndical britannique. Alors que la grève des mineurs en est à sa vingt-cinquième semaine, le syndicat des dockers vient en effet de lancer un mot d'ordre d'arrêt de travail sur lequel les fédérations locales sont en train de se prononcer. L'accueil que rencontrera cet appel à la grève dans les ports pèsera sur le congrès national des syndicats, qui s'ouvrira le lundi 3 septembre à Brighton, en particulier sur sa décision de faire déboucher ou non le conflit des gueules noires sur une épreuve sociale généralisée.

Une importante mobilisation des dockers renforcerait considérablement la position du syndicat des mineurs à l'égard tant du gouvernement et de la direction des charbonnages que de l'aile modérée du mouvement ouvrier, qui depuis plusieurs mois n'a pas caché ses réticences envers l'intraitable président des mineurs, M. Arthur Scargill. Une réponse incertaine des dockers, une grève qui s'essoufflerait aussi vite que celle du mois de juillet dernier, auraient en revanche pour effet d'isoler un peu plus M. Scargill et risqueraient d'être fatales au mouvement qu'il dirige depuis maintenant six mois avec une certaine désinvolture pour l'opinion des membres de base de son syndicat.

Si l'on en juge par les premières réponses des fédérations locales de dockers, le mouvement de solidarité n'est pas à la mesure des espoirs de l'aile dure syndicale. La direction du syndicat des transports a eu beau essayer de justifier son appel à la grève par la nécessité de protéger l'emploi dans les ports, une partie de la base ne veut pas s'en laisser conter. L'ouverture d'un second front social n'a d'autre but à ses yeux que de donner une dimension politique à un combat perdu sur le plan industriel : la lutte contre la restructuration des charbonnages et la suppression de vingt-mille emplois de mineurs.

Six mois de grève dans les mines ne sont pas parvenus à perturber profondément l'activité économique. L'irréductibilité de M. Scargill a heurté, souvent avec une violence mise en évidence par les autorités, les bonnes règles de la démocratie syndicale, auxquelles les Britanniques sont attachés. Enfin la solidarité syndicale est toujours mise à mal en période de difficultés économiques, particulièrement lorsque le mouvement social est confronté à un pouvoir qui a déjà manifesté en de nombreuses occasions sa capacité à ne rien céder.

La longue grève des mineurs constitue un défi pour un gouvernement qui a voulu, par des moyens législatifs, limiter la marge de manœuvre dont disposaient les directions syndicales. Mais si finalement elle échoue, le mouvement syndical britannique s'en trouvera durablement affaibli. La placidité dont fait preuve jusqu'à présent Mme Thatcher montre qu'elle croit à l'enlisement du conflit et qu'elle est convaincue d'avoir derrière elle une large partie de l'opinion. Le patronat témoigne de la même confiance. Le syndicat des mineurs pourrait ainsi dans quelques jours avoir usé ses toutes dernières cartouches.

(Lire nos informations page 5.)

L'OLP déçue par la France

A la veille de l'arrivée de M. Cheysson à Tunis les dirigeants palestiniens dénoncent le « double langage » de Paris au Proche-Orient

De notre correspondant

Tunis. — Il n'est pas certain que M. Claude Cheysson rencontre en fin de semaine à Tunis, ainsi qu'il le prévoyait, M. Yasser Arafat. Ce dernier, qui effectue une tournée en Afrique, aurait fait savoir qu'il lui sera difficile de se dégager de ses engagements. Au cas où l'absence du président de l'OLP se confirmerait, on ignore encore ce mardi 28 août si le ministre des relations extérieures mettra à profit la visite de trente-six heures qu'il effectuera vendredi et samedi pour s'entretenir avec d'autres dirigeants palestiniens.

Le motif — un calendrier trop chargé — avancé par M. Arafat ne manque pas de surprendre quand on sait qu'il avait manifesté depuis le début de l'été avec insistance le désir de rencontrer M. Cheysson. Ce « contretemps » serait-il délibéré ? Il n'y aurait rien d'étonnant quand on sait qu'en quelques semaines les Palestiniens sont passés de la perplexité à l'irritation à l'égard de ce qu'ils considèrent comme un « double langage » de la France au Proche-Orient. A ces sentiments est venue s'ajouter l'appréhension de voir se dessiner un axe Paris-Damas dont, en l'état actuel, ils ont tout à redouter.

Cette mauvaise humeur s'était déjà exprimée publiquement une première fois dans une interview accordée par M. Salah Khalaf (Abou Iyad) au journal *la Presse de Tunisie* (*le Monde* du 24 juillet), qui s'en tenait toutefois à des généralités. Mais au cours d'une conversation à bâtons rompus que nous avons eue avec M. Khaled El Hassan (Abou Saïd), membre du comité central du Fath, celui-ci s'est montré plus précis, plus sévère, plus amer.

Le fait est d'autant plus révélateur que M. El Hassan compte parmi ceux qui ont le plus activement milité en faveur du dialogue franco-palestinien. Il y a quelques semaines encore, il avait rencontré à Paris M. Francis Guttman, secrétaire général du Quai d'Orsay, et, à son retour à Tunis, s'était félicité des assurances qui lui avaient été données quant à la continuité de la politique française au Proche-Orient. Aujourd'hui, sa déception n'en est que plus vive. Elle reflète aussi, croit-on, le mécontentement grandissant de M. Yasser Arafat.

« *De 1967 au 10 mai 1981, la politique française au Proche-Orient était caractérisée par un dynamisme et des initatives louables, marqués tout à la fois du sceau du réalisme et par une prise de conscience du fait palestinien* », remarque M. El Hassan.

Après avoir reconnu qu'« *une certaine continuité* » a prévalu au début du septennat de M. Mitterrand, M. El Hassan évoque la visite du président de la République en Israël et le projet avorté, « *en raison de l'attitude américaine* », de la résolution franco-égyptienne au Conseil de sécurité, en mettant l'accent sur l'importance de la prise de position française en faveur des droits palestiniens à une patrie.

MICHEL DEURÉ.

(Lire la suite page 4.)

Un pont pour Ré

En 1988, l'île sera reliée au continent par un ouvrage de 3 kilomètres de long

De notre envoyé spécial

La Rochelle. — La France va perdre une île, l'une des dernières perles qui frangent le littoral atlantique. Le préfet de Charente-Maritime vient de signer l'arrêté déclarant d'utilité publique la construction du pont qui doit amarrer définitivement l'île de Ré à La Rochelle.

Il y a quarante ans qu'on en parlait et dix ans que les élus du département le demandaient sur tous les tons. En 1988, après un an d'études complémentaires et trois années de travaux gigantesques, les dix mille paysans et ostréiculteurs vivant sur les plates terres de Ré seront à quelques minutes des supermarchés de La Rochelle.

L'amarre sera de taille : un ruban de béton de 3 kilomètres soutenu par une trentaine de piliers géants filera à 25 mètres au-dessus des tempêtes. Renonçant aux inconforts et aux grandeurs de l'insularité, les Rhétais auront tiré un trait sur leur passé. Vive la banalisation ! Mais par ce viaduc à péage — gratuit pour les îliens — Ré, qui avait repoussé tous les débarquements de l'histoire, sera livrée aux convoitises du continent. Sans défense ? Toute la question est-là, désormais.

Décidément les Français n'aiment pas la mer et ses écarts. En 1966, sous Charles de Gaulle, un pont capturait Noirmoutier ; en 1971, sous Georges Pompidou, un viaduc harponnait Oléron : en 1988, sous M. François Mitterrand, Ré deviendra presqu'île à son tour.

Pourtant, les responsables et les experts étaient nombreux à juger préjudiciable l'abandon de ce patrimoine irremplaçable qu'est une île. Répondant à son ministre, M. Michel Crépeau, maire de La Rochelle, qui lui expliquait récemment que seule la droite était contre le pont, le chef de l'Etat rétorqua : « *Alors, je serais de droite ?* » M. Pierre Mauroy, alors qu'il était premier ministre, a renâclé longtemps avant de dire oui.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 10.)

Politique et communication

La Compagnie française d'études et de marchés (Cofremca) étudie l'évolution de ce qu'elle appelle *« courants socio-culturels majeurs »*.

Avec l'un des directeurs de la Cofremca, M. Gérard Demuth, nous avons cherché à déterminer les raisons du désintérêt d'une partie de plus en plus grande de la population pour la politique, désintérêt auquel nous consacrons, depuis le lundi 20 août, une enquête.

I. — *Un professionnalisme désuet*

par CHRISTINE FAUVET-MYCIA

Les interviews qu'elle réalise régulièrement, les études de comportement auxquelles elle se livre, permettent à la Cofremca de constater que en effet, les Français se désintéressent de certaines formes de la vie politique, qu'ils s'éloignent des idéologies, des partis — et des centrales syndicales, — des leaders, des clivages droite-gauche ou capitalisme-socialisme. Cette tendance de fond croît de manière régulière, depuis une dizaine d'années, selon la Cofremca, même si elle a connu une rémission au lendemain des élections de 1981.

Analysant ce mouvement d'intérêt et de désintérêt pour la politique depuis 1981, M. Gérard Demuth discerne trois temps. Dans un premier temps, la constatation qu'il était possible de provoquer, par un vote, un changement — ce qui ne s'était pas produit depuis vingt-cinq ans — a fait naître « *un espoir* » et satisfait chez les Français cette « *espèce de vague fierté démocratique qui se nourrit du sentiment que nous sommes bien des gens civilisés puisque nous pouvons, dans le calme, provoquer un changement* ».

Dans un deuxième temps, est apparue dans nos interviews, raconte M. Demuth, cette idée qu'il « *ne suffit pas de bien voter pour que tout aille bien* » et qu'il faut « *accompagner son vote et rester vigilant* ».

Dans un troisième temps, qui couvre les années 1982-1984, les Français auraient été davantage portés à croire que « *rien n'est jamais tout à fait blanc ni tout à fait noir* ». Le « balancement » des attitudes politiques aurait suivi, avec un léger décalage, le « balancement » des mentalités. Le sentiment qu'il faut gérer l'incertitude aurait conduit les Français à penser que les petits actes qui peuvent apporter un « mieux » sont préférables aux grandes idées, à la poursuite d'un idéal lointain et, somme toute, aléatoire. « *Ce plus grand intérêt pour les moyens que pour les finalités a provoqué une demande de compétence*, remarque M. Demuth. *Il a sans doute accentué la rupture avec un monde politique qui ne semblait pas produire cette compétence.* »

« *De fait*, dit-il, *1981 n'a fait que mettre en évidence une évolution plus ancienne des mentalités : ce ne sont pas les idéologies qui permettent de mieux vivre.* » Cette évolution s'exprime dans les réponses obtenues par la Cofremca à une « interview » effectuée en juin-juillet 1983 (les réponses obtenues en juin-juillet 1984 ne sont pas encore toutes traitées).

Cette interview porte sur un échantillon national représentatif de 2 500 personnes de quinze ans et plus. 69 % d'entre elles déclarent que « *cela les intéresse plus de comprendre comment évolue notre société que de prendre parti pour le capitalisme, le socialisme ou tout autre régime social* » et que « *peu importe qu'un gouvernement soit de droite ou de gauche s'il sait tenir compte de ce qui se passe* ». Les mêmes personnes interrogées se « *sentent* », à une grande majorité (71 %), « *de plus en plus éloignées des grands partis politiques qui tournent en rond sans s'intéresser aux vrais problèmes* (1) ».

L'observation de l'évolution des comportements et des modes de fonctionnement des Français, ces dernières années, fait apparaître certaines des raisons qui peuvent expliquer qu'un fossé se creuse entre les citoyens et le monde politique.

(Lire la suite page 7.)

(1) Les résultats de cette étude ont été publiés dans *l'Observatoire de la Cofremca*, paru en novembre 1983. (Cofremca, 14, rue Milton, 75009 Paris. Tél. : (1) 285-71-48.)

IL Y A UN AN

La destruction du Boeing sud-coréen par la chasse soviétique

Lire page 4 l'article d'ALAIN JACOB

AU JOUR LE JOUR

Spatio-profs

M. Chevènement n'est pas le seul à souhaiter une revalorisation du métier d'enseignant. M. Reagan aussi s'en soucie. Le président des Etats-Unis vient d'annoncer que le premier passager non-cosmonaute à monter à bord de la navette américaine sera un enseignant.

La promotion spatiale du métier d'enseigner, la valorisation cosmique de la pédagogie, réjouiront tous les amis des profs. Pour la formation des maîtres du futur, faudra-t-il généraliser, après les concours et les stages sur le terrain, la formule des stages dans l'ionosphère ?

BRUNO FRAPPAT.

MOSTRA DE VENISE

Ouverture américaine

Pour sa seconde année au gouvernail de la Mostra cinématographique de Venise, Gian-Luigi Rondi élève un peu plus haut la barre et affirme clairement des choix, sinon son défi. Hollywood en tant que tel n'est pas représenté en compétition, non par un quelconque ostracisme mais parce que, seul des trente-cinq films proposés, *Maria's Lovers*, produit par une petite compagnie, Cannon, et réalisé en extérieurs par le cinéaste russe Andrei Mikhalkov-Kontchalovski, lui a paru digne d'être retenu.

La France, en revanche, a droit au traitement de faveur, avec les fameux quatre « R » (Resnais, Rivette, Rohmer, Rouch), plus les débuts en Occident d'un autre réalisateur soviétique, le Géorgien Otar Iosseliani. L'Italie se réserve la part du lion avec six œuvres en compétition dont il conviendra à l'usage de vérifier la qualité.

Maria's Lovers apporte un ton neuf dans le cinéma américain d'aujourd'hui. C'est autre chose, le regard d'un étranger qui ne cherche pas à s'identifier à un pays mythique mais qui prend contact, s'introduit subtilement et balaie pas mal de clichés. Ce n'est plus *America is Beautiful*, mais une Amérique provinciale, datée, l'immédiat après-guerre et le retour dans les foyers des GI's un peu perdus. Amérique sans flonflons, prosaïque et passionnée.

L'inépuisable Gérard Brach, le scénariste le plus prolifique du cinéma français ces temps-ci — il signe également l'adaptation des *Favoris de la nuit*, le film de Iosseliani, — est le premier des quatre auteurs crédités au générique pour le scénario, avant même le metteur en scène. Lui doit-on l'idée d'amorcer le récit avec des extraits du célèbre documentaire de John Huston sur les handicapés de la guerre 1941-1945, *Let There be Light (Que la lumière soit)* ? De simples soldats parlent, aux premières images, chez Huston comme chez Kontchalovski. Ivan (John Savage) est l'un d'eux.

Ivan retourne dans sa petite ville de Pennsylvanie. Il est accueilli presque ironiquement par son père (Robert Mitchum) qui le croyait mort. Quand il se précipite chez sa fiancée, Maria (Nastassja Kinski), il la trouve dans les bras d'un autre garçon. Ivan et Maria se rejoignent enfin, se marient et attendent le bonheur parfait.

Ivan, qui n'a pas encore tout à fait surmonté le cauchemar de son internement dans un camp de prisonniers au Japon, a vécu, pendant la guerre, un peu comme dans le célèbre film de Frank Borzage, *l'Heure suprême*, en communion permanente avec la femme de ses rêves. Confronté à la réalité, au monde ordinaire, il perd sa virilité.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 11.)

Le Monde

idées

L'école de la lâcheté

par RAYMOND BELTRAN (*)

ATTENTATS politiques. Actes terroristes. En France et dans d'autres pays ont *lieu* des combats qui ne concernent pas les victimes. Les intérêts français sont l'objet d'attentats en Espagne, les voitures des particuliers sont incendiées là-bas..., des camions de fruits espagnols ont été vidés et incendiés le long de l'autoroute en France naguère. Les touristes français au Pays basque « nord » subissent des lacérations de pneus de leur voiture. Des bombes sont posées en Corse devant une banque, au domicile des continentaux... L'OLP, les brigades rouges... Des avions sont détournés pour imposer une politique différente envers tel pays...

Les raisons abondent et il n'y a que l'embarras du choix pour fonder les actions terroristes. Tout est bon pour justifier l'attentat, la *prise* d'otage et, en conséquence indirecte mais voulue, la victime civile dont la culpabilité consiste à ignorer la cause même pour laquelle elle devient otage et moyen de pression. Il faut frapper l'opinion. Il faut sensibiliser. Le poseur de bombes se transforme en victime qui ne disposait pas d'autres moyens pour faire connaître sa juste « cause ». Par médias interposés, l'otage est vite oublié après quelques heures d'apitoiement sur son sort, mais la cause affichée demeure. Il y a banalisation des moyens employés par le seul fait de la fréquence des événements de cet ordre annoncés.

Bons et mauvais attentats ?

Sans approuver les moyens – on n'ose pas aller jusque-là, – certains disent comprendre les motivations : on a ainsi les bons et les mauvais attentats. Selon la place occupée sur l'échiquier politique, les uns deviennent discrets pendant que les autres condamnent, et réciproquement. Des causes défendues souvent très minoritairement sont imposées par médias interposés et l'opinion subit : elle n'ose pas exprimer la révolte violente que les actes inqualifiables devraient amener. On ose comparer des actes terroristes actuels à des actes de résistance !... Il est frappant de voir combien on met en avant la petite délinquance, le sentiment d'insécurité ainsi développé et combien on *reste discret dans la condamnation* des actes de violence raisonnée qui visent aveuglément des victimes innocentes.

On rappelle que certains terroristes sont devenus des hommes d'Etat dans tel ou tel pays en lutte pour son indépendance. Cela est vrai, mais leurs actes les engageaient physiquement. Les risques qu'ils prenaient étaient autres (tortures, *peloton d'exécution...*). *Ils* agissaient contre des objectifs militaires, contre une autorité, directement et avec *courage. Ils agissaient chez eux et ils* ne visaient pas systématiquement des victimes civiles innocentes. Et *puis, est-ce parce qu'un crime a été* commis avant qu'il faut l'admettre comme la norme après ?

Il est urgent de réagir face aux attentats, pente fatale des revendications séparatistes, indépendantistes, régionalistes, corporatistes et autres.

Ces actes de violence qu'aucune guerre, aucune occupation ne justifient, *sont des actes de lâcheté* commis par des combattants perdus. Il n'y a pas de cause justement défendue par l'attentat *ou par le vandalisme*. Si la cause est juste, il faut que ceux qui y croient condamnent ceux *qui la discréditent par le recours à* des moyens inadmissibles.

Silences et approbations indirectes

J'ai été désagréablement surpris *par la prudence des prises de position* politiques, par le temps mis à condamner l'incendie d'une grande *surface, par certains silences, par* des approbations indirectes même (!). Les incendiaires ne servaient *pas leur « cause » ainsi*, pas plus que ceux qui dévastaient quelque temps auparavant une gare proche. *Silence. Si ceux qui avaient agi* étaient des provocateurs, raison de plus pour les condamner publique*ment et avec solennité. Silence.* Des organisations régionalistes condamnent l'extradition de réfugiés bas*ques pour l'Espagne, par solidarité* régionaliste, mais elles ne condamnent pas les attentats contre les tou*ristes, les plasticages commis au* nom de cette cause contre les civils innocents. Le régionalisme ne doit *pas être un alibi pour passer sous silence* et approuver ainsi implicitement des actions indéfendables.

On ne peut pas tolérer que des Arméniens tuent en France des Français parce que les Turcs ne veulent pas reconnaître le génocide qu'ils ont pratiqué en 1915 sur les Arméniens *vivant en Turquie*. On ne peut pas tolérer que des bombes soient posées dans une consigne de gare, ou dans *un train de voyageurs, pour tuer au* hasard et en grand nombre, pour déclencher l'horreur. On ne peut tolérer *que des bombes détruisent des bu*reaux, que des voitures piégées explosent pour qu'un groupuscule, tel *Action directe, ou un autre, fasse* connaître son existence.

N'y a-t-il pas une majorité d'idées pour condamner ces actions, pour clamer le mépris, le dégoût qu'elles inspirent dans un monde civilisé, dans un pays démocratique ? Les hommes politiques de droite et de gauche ne peuvent-ils pas s'unir dans une déclaration, dans un mouvement unanime responsable, dans un appel *largement diffusé pour que cessent* ces actes aveugles et ignobles qu'aucune fin ne peut justifier ?

Un code d'honneur ne peut-il être souscrit par les médias, qui rendent légitimement compte des attentats, pour que l'information donnée s'accompagne chaque fois d'une ferme condamnation, pour que le caractère lâche et odieux de l'acte commis soit souligné fortement ?

Avant qu'il ne soit trop tard, il faut réagir. Il y va de la survie de la démocratie, déjà menacée par les conséquences *de la crise économique sur* la vie des Français, dont les difficultés vont exacerbant le racisme et l'attrait *pour les méthodes autoritaires*.

(*) Enseignant et syndicaliste.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

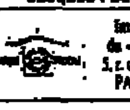
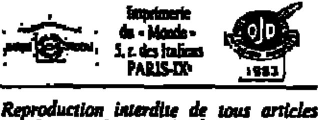
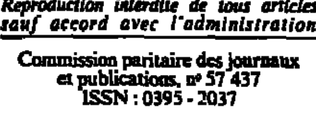
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LETTRES AU Monde

L'autre « train du 2 juillet 1944 »

J'AI *lu avec intérêt l'article et* la correspondance au sujet du convoi des déportés du 2 juillet 1944, et aussi la lettre de M. Lafourcade (« L'obligation morale de résistance », *le Monde* du 18 août 1984) qui évoque l'intention criminelle des pourvoyeurs de ces convois.

Aux déportés blessés d'un autre convoi *qui demandaient une* aide, les Allemands de l'escorte disaient : *« Pour là où vous allez, ça n'a aucune importance ! »* Ils savaient et ils participaient. Il s'agit d'un autre convoi dont l'histoire et l'exemple méritent d'être rappelés...

Il y eut en effet deux « trains du 2 juillet 1944 ». L'autre est parti le 2 juillet 1944 de la gare de Toulouse-Matabiau... et est arrivé le... 27 août 1944 à Dachau.

L'histoire tragique de ce train est connue, notamment dans le Sud-Ouest, mais mérite d'être *rappelée. Elle a fait l'objet de* nombreux récits, particulièrement de Francisco Nitti, député socialiste italien, qui se trouvait lui-même dans ce convoi (1).

Elle est remarquable par les aspects suivants :

1. LA CONSTITUTION DU CONVOI

Environ mille prisonniers, dont une centaine de femmes, parmi lesquels les internés du camp de concentration français du Vernet qui n'avaient pas encore été livrés et déportés : grands mutilés de la guerre d'Espagne, malades, personnes âgées ; les prisonniers politiques de la section française de la prison Saint-Michel de Toulouse ; un groupe de gendarmes résistants venant du fort de Hâ, joints au convoi à Bordeaux.

Les deux premiers groupes ont été livrés fin juin aux Allemands, volontairement et délibérément *par la police française (intendant* de police Marty).

2. L'ACHEMINEMENT DE CE CONVOI

Harcelé par des attaques de maquis, gêné par les coupures de voies *dues au sabotage ou aux* bombardements, arrêté par des mitraillages de l'aviation alliée, il *se traîne de Toulouse à Angou*lême, rebroussant chemin après une halte à Bordeaux et, remontant la vallée du Rhône, prenant des voies de traverse allant, venant, stationnant, repartant, parvient à se faufiler finalement en Allemagne – talonné par les armées libératrices (le 15 août, jour du débarquement en Provence, il se trouvait à Remoulins).

3. LES CONDITIONS DE DÉTENTION

Cinq semaines enfermés dans des wagons à bestiaux dans les conditions que l'on sait, en un été torride... La nourriture fut un « secours » des quakers au départ, pour un voyage qui devait durer *quelques jours, quelques distribu*tions de pain pourri et, lors de quelques arrêts – notamment quand les morts étaient évacués – la possibilité d'avoir de l'eau. La soif fut atroce. Les détenus étaient tous atteints de diarrhée, malades ou blessés ; l'énervement, la folie, étaient fréquents.

La synagogue transformée en camp de concentration

4. LES CONVOYEURS

Il s'agissait d'unités de la Wehrmacht encadrées de SS bien armés et équipés, commandés par un officier de la légion Condor (aviateurs qui avaient combattu *aux côtés de Franco). Ce train* était la justification de leur fuite vers l'Allemagne. Talonnés par les maquis et l'avance alliée, ils s'accrochaient à cette cargaison de misérables pour assurer leur retour vers le Reich.

Après un mitraillage du train particulièrement meurtrier par l'aviation alliée un détenu, Mossolin (avocat, juriste), ayant obtenu un entretien avec le commandant du convoi, lui expliqua que ce convoi devait porter des insignes distinctifs le protégeant de tels drames. Il lui fut répondu : *« J'aviserai quand nous serons arrivés en Allemagne, je pourrai alors me renseigner sur la nature exacte et les dimensions de ces insignes ! »*

5. LES FUSILLÉS

Pendant une quinzaine de jours, les détenus furent parqués à Bordeaux, à la synagogue, profanée et transformée en camp de concentration provisoire, dans des conditions extrêmement dures. La Croix-Rouge ravitailla tant bien que mal les prisonniers, ce qui en sauva un grand nombre.

Durant ce séjour, une quinzaine d'entre eux, dont le professeur Lautman (mathématicien français de notoriété), furent fusillés.

6. LE BILAN

Moins tragique que celui de l'autre train, il est de quinze fusillés, une dizaine de morts par étouffement, une vingtaine de tués et une cinquantaine de blessés lors des mitraillages, notamment à Marcoul-Médillac et à Pierrelatte.

Près d'une centaine d'évasions eurent lieu lors des transbordements ou par sauts en cours de *route par les lucarnes latérales ou* par le plancher. La dernière évasion collective, dans la nuit du 24 au 25 août, par le plancher des wagons, eut lieu près de Montigny-le-Roi (Haute-Marne). Ces évasions, parfois collectives, furent possibles grâce à une certaine discipline et à l'organisation dans quelques wagons.

Les déportés arrivèrent à Dachau dans un état épouvantable. J'ignore le bilan des rescapés.

PS. – Le commissaire français Fournera, policier zélé de Vichy « retourné » *in extremis* par le réseau Morhange (2) qui avait largement, sous la menace, contribué à remplir le train... s'y retrouva. *Reconnu*, on imagine le sort qui fut le sien... mais les Allemands le fusillèrent.

C'est la 8e brigade de police de Toulouse qui fut, après la guerre, chargée de l'enquête sur cet épi*sode tragique. C'est pourtant* cette brigade qui participa largement à la lutte contre la Résistance dans le Sud-Ouest !

Enfin, les évadés, survivants du convoi qui revendiquent que le temps de passage dans ce train soit considéré comme temps de déportation, se voient toujours opposer un refus et reconnaître seulement le titre d'« internés libérés » (!)... malgré les promesses formelles de l'UDSR, à laquelle appartenait... M. Mitterrand, en 1958.

Docteur CLAUDE LÉVY
(Paris).

(1) F. Nitti, *Chevaux 8, Hommes 70*, préface de Jean Cassou (éd. Chantal, Toulouse, 1945).

(2) Colonel Rémy, *Chasseurs de traîtres : le Réseau Morhange* (éd. Flammarion).

Privilégiés ?

L'image à travers laquelle nos compatriotes travaillant en France voient les « coopérants » est celle de privilégiés évoluant dans un cadre exotique enchanteur, disposant d'un salaire élevé et de beaucoup de loisirs. Notre réalité quotidienne est tout autre.

Sait-on que l'inscription d'un enfant à l'école maternelle française de Tunis coûte à ses parents 4 200 francs français par an ? Où est la gratuité de l'école *publique* pour les coopérants ? Une famille de coopérants avec trois enfants en bas âge, désirant rentrer en France pour les vacances en effectuant un voyage de base Tunis-Marseille-Tunis, doit débourser 9 300 francs (ce n'est pas une croisière !). Dans cette somme sont inclus 1 750 francs de taxes uniquement pour avoir l'autorisation de quitter le *territoire tunisien*. Quant à nos salaires, prétendument élevés (salaire d'un fonctionnaire de France multiplié par 1,8), leur montant est bloqué pendant deux ans, ce qui, avec l'inflation, donne un coefficient réel de 1,2.

Mais alors, pourquoi restons-nous à l'étranger ? Tout d'abord, en venant travailler ici, nous avions une certaine idée de la Coopération (avec un grand C) et nous ne tenons pas à l'abandonner sans nous battre. La plupart d'entre nous exercent dans l'enseignement supérieur et attendent leur titularisation, certains depuis dix ou quinze ans. Malgré *ces années pendant lesquelles* nous avons prouvé notre aptitude à exercer notre travail d'enseignement ou de recherche, notre seule issue, en rentrant en France, est de pouvoirn rentrant en France, est de pouvoir choisir entre le chômage et une promesse de poste dans l'enseignement secondaire pour lequel nous ne sommes pas préparés et qui aboutit à *un déclassement professionnel*. Dans ces conditions, comment pouvons-nous envisager un retour au pays sans amertume et sans rancœur ?

Les médecins, les ingénieurs, les agronomes recrutés pour leur compétences *très spécialisées* (*« mercenaires civils »*, diriez-vous), ont les dernières places sur les listes de demandeurs d'emploi à leur retour en France. L'exportation des compétences techniques, humaines et scientifiques françaises est-elle un placard dont la clef de sortie est perdue ?

Quant aux coopérants titulaires *d'un poste en France, ils sont repré*sentants d'une race en voie de disparition, dans la mesure où, non intégrés à des équipes de recherches, ils n'ont que peu de chance de pouvoir prétendre à des changements de corps qui se font par concours. Le recrutement *de titulaires* devient, de ce fait, très difficile et met en péril la notion même de coopération.

Un groupe de coopérants exerçant en Tunisie :
MM. BLASS, DOUAI, GARCIN, MELTZHEIM, PISCHEDDA, STEFFAN.

Un règlement stupide

Je voudrais vous entretenir, très brièvement, d'un des aspects psychologiques de la solitude des « vieux » vivant en résidences de l'aide sociale, ou maisons de retraite de l'État.

De par un règlement suranné, archifossilisé, il nous est interdit d'héberger pour la nuit des amis ou parents venus nous visiter. Nous *vivons dans des studios confortables* et avons toutes sortes de distractions et aménités matérielles. Mais l'être humain ne vit pas que de... pain.

De même, l'aspect moral, psychologique, affectif d'une présence aimée ou familiale pour vingt-quatre ou quarante-huit heures est équilibrante puisque toute véritable existence est relation. Or on nous refuse cela. Et enfreindre ce règlement nous expose à l'expulsion, pure et simple.

Ne pourrait-on assouplir ce règlement ou rendre son application plus flexible ?

Léon BENSIMON
(Paris).

Pauvre Saint-Laurent !

Que le journal auquel je suis abonné me permette de dénoncer la désinvolture et le mépris de la langue française dont font preuve avec avec un ensemble remarquable les journalistes des journaux radiophoniques et télévisés depuis quelques jours à propos de la course de retour des voiliers Québec-Saint-Malo. J'entends chaque fois l'expression « remonter le Saint-Laurent jusqu'à la mer ». Je ne sais qui est à l'origine de cette bévue, répétée à l'envi et sans que quiconque se soit donné la peine de rectifier, mais il devrait savoir que sur une carte il n'y a ni haut ni bas (même quand le fleuve se dirige vers le nord-est), mais un nord, un sud, etc.

Par surcroît, le Saint-Laurent s'écoule vers la mer ; pour le « remonter », il aurait fallu aller en sens inverse : dans ce cas, le gros risque eût été de se heurter aux chutes du Niagara !

M. BONHOMME
(Saint-Bonnet-Champsaur).

Balayer devant sa porte

Etonnante, la lettre de Yann Galut (*le Monde* du 21 août 1984). Si je suis d'accord avec lui en ce qui concerne la dissolution de l'Assemblée nationale, je ne le suis plus tout à fait lorsqu'il accuse la droite de menacer la liberté. La droite est restée vingt-trois ans au pouvoir. Les *Français n'étaient-ils pas libres ?* Qui a donné le droit aux députés de saisir le Conseil constitutionnel, si ce n'est Valéry Giscard d'Estaing ?

Par contre, qui a remporté les élections, alors que son adversaire avait 2 000 voix d'avance ? Réponse : M. Defferre. Qui a quitté le plateau de télévision lors des élections municipales à l'arrivée de M. Le Pen ? Réponse : M. Poperen et son allié communiste. Singulier mépris du suffrage universel, non ?

Qui se déclarait candidat à la présidence de la République en 1968, alors que de Gaulle n'avait pas démissionné ? Réponse : M. Mitterrand. Alors, quand on veut donner des leçons de démocratie, on balaie d'abord devant sa porte.

LAURENT MARTIN,
étudiant (Louviers).

Pour une fiscalité d'hommes libres

M. Versini s'élève à juste titre (*le Monde* du 17 juillet 1984) contre certains procédés de l'administration fiscale.

Mais il ne paraît pas en voir la cause. Celle-ci ne réside pas dans la seule « nécessité de remplir les caisses », ce qui pourrait toujours être obtenu différemment. Elle est dans le type de fiscalité que nous subissons.

Les impôts directs déclaratifs, au premier chef l'impôt progressif sur le revenu, exigent par nature des moyens de contrôle, de surveillance et de coercition presque sans limites.

Pour soustraire les citoyens à de tels procédés, leur restituer leur autonomie et rendre ses ressorts à la société, il faudra en revenir à une fiscalité radicalement différente, quelle que soit par ailleurs l'importance des prélèvements de l'Etat.

Le relèvement de l'Occident, le retour à la prospérité, dépendent du rétablissement d'une fiscalité d'hommes libres.

LOUIS DE CHARBONNIÈRES
(Paris).

La bataille de la modernisation

Directeur de sociétés pendant trente-cinq ans de ma vie active, je pose ci-dessous des questions auxquelles il faudra répondre si nous voulons avoir l'assentiment des cœurs, des cerveaux et des bras sans lequel il n'y a pas de victoire possible dans la bataille de la modernisation.

1) Un citoyen français peut-il ou non créer et développer librement une entreprise ? Je peux prouver que, dans certaines professions, monopoles, mafias et administrations *mettent des entraves*...

2) Les sociétés anonymes doivent-elles être ou non remplacées par des sociétés de personnes ?

3) L'action des multinationales, bénéfique ? maléfique ? « Véritables templiers du monde moderne », ne doivent-elles pas être plus strictement réglementées ?

4) Le pouvoir monarchique dans l'entreprise donne au *PDG* des pouvoirs exorbitants. Celui-ci a droit de vie ou de mort sur son personnel. Est-il concevable, dans une République moderne ?

5) Est-il souhaitable que la France se prive du labeur, de l'expérience, de la « mémoire de l'entreprise » des « jeunes vieux » de plus de cinquante-cinq ans et préconise *pour les actifs la précarité de l'emploi* ?

6) Est-il tolérable, au moment où les pouvoirs publics incitent à la régionalisation, à la décentralisation, aux délégations de pouvoirs, que des sièges parisiens, pour sauvegarder leurs emplois, sacrifient les provinciaux ?

7) Pour résoudre le problème du chômage, pour donner à tous confiance en l'avenir, ne convient-il pas de revenir à la source, à la base ; au système du sommet à la base que nous vivons depuis des années ; substituons la construction de la base au sommet, par l'association, dans la famille, dans la cité, dans l'entreprise.

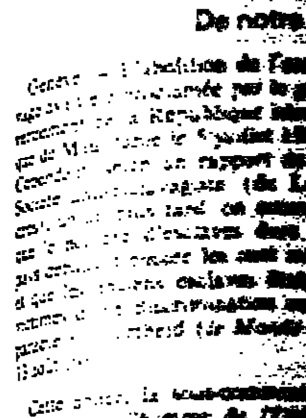
JEAN DOMEC
(Saint-Avertin).

Fabius Cunctator, Fabius le Temporisateur

N'est-il pas piquant de constater qu'un premier ministre de la Ve République, à l'approche du vingt et unième siècle de notre ère, porte le nom du célèbre Fabius, promu dictateur en 217 av. J.C. et qui par une stratégie prudente et habile mérita le titre de Cunctator (le Temporisateur). Chargé de réparer les fautes de ses prédécesseurs vaincus par *Hannibal successivement* au Tessin, à la Trébie et au lac Trasimène, il voulut appliquer une stratégie d'usure vis-à-vis de son adversaire invincible dans un affrontement direct. Le harcelant et rompant le combat, il évitait un choc désastreux tout en usant son moral. Malheureusement, cette tactique blessa l'orgueil romain. Accusé bien à tort de *lâcheté, il dut démissionner et lais*ser la place à un démagogue, le boucher Varron. L'avidité brouillonne *de ce nouveau chef lui fit rompre* avec les lenteurs de cette stratégie habile, et ce fut le désastre de Cannes où périrent soixante-quinze mille légionnaires (216 av. J.-C.). Par bonheur pour Rome, Hannibal s'endormit dans les délices de Capoue.

Il faudra donc que notre actuel premier ministre arrime sa stratégie au conseil donné par son illustre ancêtre homonyme : *« Pour qui ne se hâte pas tout est clair et sûr, la précipitation est imprudente et aveugle. »*

THÉODORE QUONIAM,
président d'Arts et Lettres de France
(Bordeaux).



Le Monde

AFRIQUE

Une mission de l'O... d'un organisme ...

M. Goukou... de son ...

A TRAVERS ...

Bhoutan

Djibouti

Le Monde

étranger

AFRIQUE

Mauritanie

Une mission de l'ONU préconise la création d'un organisme de lutte contre l'esclavage

De notre correspondante

Genève. – L'abolition de l'esclavage avait été proclamée par le gouvernement de la République islamique de Mauritanie le 5 juillet 1980. Cependant, selon un rapport de la Société anti-esclavagiste (de Londres), un an plus tard, on estimait que le nombre d'esclaves dans ce pays dépassait encore les cent mille et que les anciens esclaves étaient victimes d'une discrimination comparable à l'apartheid (*le Monde* du 13 août 1981).

Cette année, la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, qui siège du 6 au 31 août au palais des Nations (*le Monde* des 10 et 18 août) a été saisie du rapport d'un de ses membres, M. Marc Bossuyt, un expert belge qui, accompagné de trois fonctionnaires du Centre des droits de l'homme de l'ONU ainsi que de M. Peter Davies, directeur de la Société anti-esclavagiste, a effectué une mission en Mauritanie.

Les autorités de Nouakchott avaient commencé par rejeter en bloc les allégations qui visaient leur pays mais, après trois années de pourparlers, elles ont fini par accepter de recevoir la mission du Centre des droits de l'homme. Celle-ci a été accueillie et s'est félicitée de l'esprit de compréhension dont a fait preuve, durant son séjour, le gouvernement mauritanien. Le but de la mission consistait, il est vrai, non seulement à rendre compte de la situation actuelle mais aussi à évaluer l'aide dont aurait besoin la Mauritanie, de la part de la communauté internationale, pour surmonter les obstacles que posent les séquelles de l'esclavage.

Les informations recueillies sur place par M. Bossuyt sont pour le moins divergentes. Se fondant sur ses propres observations, l'expert estime que l'esclavage avait déjà beaucoup diminué avant 1980, mais que certaines formes en subsistent encore dans des régions reculées.

Bien qu'il ait entendu répéter que l'esclavage en Mauritanie n'est pas de nature raciste, « *il est néanmoins vrai que la plupart des esclaves étaient des Noirs chez des Blancs et qu'il n'y avait pas d'esclave blanc chez des maîtres noirs* ».

Le rapport conclut que pour éliminer l'esclavage et ses séquelles il faudrait en premier lieu faciliter l'insertion des anciens esclaves dans la vie normale. M. Bossuyt recommande la création d'un organisme spécifiquement chargé de la lutte contre l'esclavage. Il conviendrait aussi, selon l'expert, que les autorités responsables intensifient leurs efforts d'éducation, d'information et d'inspection sociale.

ISABELLE VICHNIAC.

Algérie

L'UNION DU MAGHREB « NE PEUT SE FAIRE A N'IMPORTE QUEL PRIX », affirme le président Chadli Bendjedid

Alger (*AFP*). – Le président algérien, M. Chadli Bendjedid a déclaré, lundi 27 août, à Alger, que l'union du Maghreb « *ne peut se faire à n'importe quel prix* ». Dans un discours prononcé devant des étudiants en formation à l'étranger et retransmis à la télévision, le chef de l'Etat algérien a estimé que l'ensemble maghrébin doit se construire « *méthodiquement* », sans précipitation et sans « *décisions de conjoncture* », visant ainsi sans le nommer le récent traité maroco-libyen.

M. Chadli Bendjedid a affirmé que la question du Sahara-Occidental est l'obstacle majeur à l'édification du Maghreb. « *Si la volonté du peuple sahraoui est respectée par tous les pays du Maghreb arabe* », celui-ci « *deviendra très facile à construire* », a-t-il affirmé.

D'autre part, le président algérien a réitéré l'appui de son pays aux Palestiniens partisans de M. Arafat : « *Nous sommes avec la révolution et le peuple palestiniens*, a-t-il affirmé. *Nous appuyons et nous aidons les responsables légitimes désignés par les institutions légitimes, et nous refusons qu'on s'ingère dans leurs affaires internes.* » Cette dernière déclaration survient au lendemain de la visite en Algérie du président syrien, M. Hafez El Assad (*le Monde* du 28 août), qui est en conflit avec le chef de l'OLP, M. Arafat. L'Algérie, de son côté, tente depuis plusieurs mois d'aplanir ces divergences.

Tchad

NOUVELLE SCISSION PARMI LES ADVERSAIRES DE N'DJAMENA

M. Goukouni Oueddeï se sépare de son principal partenaire

M. Goukouni Oueddeï a écarté de son « gouvernement » rebelle (l'ancien GUNT) M. Acheik Ibn Omar, secrétaire général du Conseil démocratique révolutionnaire (CDR), dont le portefeuille de la défense a été confié au « numéro deux » du CDR, M. Rakhis Manani. La nouvelle a été annoncée, lundi 27 août, par l'agence libyenne de presse JANA. Aussitôt, le porte-parole à Paris du CDR, M. Thiam Tidjani, nous a déclaré que M. Rakhis Manani avait été suspendu du CDR.

Ces nouvelles dissensions parmi les adversaires au régime du président Hissène Habré (*le Monde* du 28 août) confirment l'isolement croissant de M. Goukouni Oueddeï, le CDR étant considéré comme la principale force politico-militaire tchadienne présente dans le Nord sous protection militaire libyenne. Apparemment, M. Rakhis Manani, principal adversaire de M. Acheik Ibn Omar au sein du CDR, a décidé de jouer le jeu de M. Goukouni Oueddeï au moment même où M. Acheik Ibn Omar et ses partisans critiquent de plus en plus ouvertement le comportement des Libyens dans le nord tchadien.

Selon M. Thiam Tidjani, le secrétaire général du CDR avait, en effet, le 15 août, écrit à M. Goukouni Oueddeï pour lui demander de « *mettre un terme aux ingérences libyennes dans les affaires intérieures du CDR* », parlant même de menace de « *liquidation pure et simple* » de son mouvement. M. Acheik Ibn Omar avait également demandé à l'ancien président du GUNT de geler les activités du CNL (Conseil national de libération), dont la formation avait été annoncée quatre jours plus tôt par M. Goukouni Oueddeï.

Ces scissions au sein de l'opposition tchadienne laissent penser que les Tchadiens rangés dans le camp de la Libye sont de moins en moins nombreux. M. Acheik Ibn Omar, selon son représentant en France, se trouve actuellement à Tripoli.

J.-C. P.

● *Le sommet de l'OUA du 12 au 15 novembre.* – Le secrétariat général de l'Organisation de l'unité africaine a annoncé, lundi 27 août, que le vingtième sommet de l'organisation panafricaine se tiendrait à Addis-Abeba, siège du secrétariat général, du 12 au 15 novembre. Ce sommet devait, à l'origine, se réunir à Conakry, mais les successeurs de Sekou Touré ont renoncé à l'accueillir. On ignore cependant qui succédera au chef de l'Etat éthiopien, qui assure la présidence annuelle de l'OUA. – (*AFP.*)

République sud-africaine

L'élection de la Chambre « indienne »

UN FAIBLE TAUX DE PARTICIPATION EST ATTENDU

Quelque quatre cent mille électeurs indiens sont invités, ce mardi 28 août, à désigner les quarante représentants de leur communauté au Parlement sud-africain. La plupart des observateurs s'attendent, à cette occasion, à un taux d'abstention supérieur à celui qui avait prévalu, le 22 août, lors des élections à l'Assemblée métisse, et qui avait été de 70%. En effet, les principales organisations indiennes – les Congrès indien du Natal (NIC) et du Transval (TIC) – ont dénoncé ce qu'elles qualifient d'« *élections de l'apartheid* ».

La campagne électorale s'est d'ailleurs achevée, dimanche, comme elle avait commencé, dans la violence et les menaces. Des milliers d'écoliers indiens ont boycotté leurs cours lundi en signe de protestation contre la tenue du scrutin. En l'espace de deux semaines, trois bombes ont explosé, faisant dix blessés, dont neuf policiers. Les autorités ont, de leur côté, arrêté au total cent soixante-treize personnalités favorables au boycottage. Dix-sept d'entre elles se sont vu notifier leur mise en détention préventive pour une durée de six mois.

Mardi matin, des affrontements ont opposé policiers et manifestants à Lenasia, alors que s'ouvrait le scrutin. Les forces de l'ordre ont dispersé la foule à coups de grenades lacrymogènes et de fouets, et procédé à plusieurs arrestations, ont déclaré des témoins. (*AFP, Reuter.*)

PROCHE-ORIENT

LE PARTAGE DES EAUX DE L'EUPHRATE

La construction par les Turcs d'un gigantesque barrage inquiète les autorités syriennes

Correspondance

Damas. – Depuis le début des années 60, la question du partage des eaux de l'Euphrate empoisonne les relations entre la Syrie et la Turquie, sans qu'un accord ait jamais pu être conclu par les deux pays. Aux griefs que s'adressent mutuellement Damas et Ankara, s'ajoutent ceux de l'Irak qui, du fait de sa situation en aval du fleuve, est affecté par les gigantesques travaux d'aménagement syriens et turcs.

En 1975, au moment du remplissage des lacs de retenue des barrages de Keban, en Turquie, et de Tabqa, en Syrie, la tension avait atteint un tel degré, entre Bagdad et Damas, qu'il avait fallu l'intervention de la Ligue arabe pour désamorcer la crise. Aujourd'hui, la querelle risque de nouveau de rebondir, alors que la Turquie vient de commencer les travaux de construction de ce qui sera l'un des plus grands barrages du monde : le barrage Ataturk, d'une capacité de 48 milliards de mètres cubes.

Ce sera le troisième ouvrage turc de ce type sur l'Euphrate, après ceux de Keban (30 milliards de mètres cubes), en service depuis 1975, et de Karakaya (9,5 milliards de mètres cubes), en cours d'achèvement. Lorsque le barrage Ataturk sera terminé, vers 1993, les Turcs disposeront ainsi d'un réservoir de quelque 90 milliards de mètres cubes pour la production d'énergie hydroélectrique et l'irrigation. Et ils ont encore dans leurs cartons deux autres projets du même genre, dont l'exécution est prévue d'ici l'an 2006. De quoi inquiéter les Syriens qui affirment que, si Ankara réalise la totalité de ce programme, il n'y aura plus assez d'eau dans l'Euphrate pour les autres pays riverains.

Or cette eau est vitale pour les Syriens, qui ont entrepris dans la vallée de l'Euphrate, depuis le début des années 60, un vaste plan de développement agricole et hydroélectrique. Le barrage de Tabqa (11,6 milliards de mètres cubes), construit avec l'aide des Soviétiques et mis en service en 1976, en est la pièce maîtresse. Un autre barrage, beaucoup plus petit et situé à 25 kilomètres en aval, est en construction depuis 1981, et un troisième est actuellement à l'étude.

Ce plan, qui prévoit, à terme, la bonification et l'irrigation de 640000 hectares de terre (1), ne répond pas seulement à des préoccupations économiques. Comme le barrage d'Assouan en Egypte à l'époque de Nasser, il a aussi une dimension politique fondamentale : les dirigeants syriens en ont fait un symbole de progrès social et d'indépendance nationale (celle-ci passant par l'indépendance alimentaire, objectif déclaré du régime de Damas), deux mots-clés dans l'idéologie baasiste.

Selon des sources diplomatiques, la Syrie revendiquerait le droit à utiliser 9,5 milliards de mètres cubes par an, soit environ un tiers du débit moyen de l'Euphrate à la frontière syro-turque. Les Turcs estiment, pour leur part, avoir besoin de 17 milliards de mètres cubes. Mais les experts du ministère syrien de l'irrigation font valoir que ce chiffre ne tient pas compte des pertes dues à l'évaporation et aux infiltrations, toujours considérables dans des ouvrages tels que les barrages de Keban ou de Tabqa.

Les Syriens accusent les Turcs de s'être engagés dans la réalisation de leurs projets au mépris des intérêts de leurs voisins. Les Turcs leur rendent la politesse en affirmant à qui veut les entendre que les Syriens ont construit le barrage de Tabqa sans consulter les Irakiens. A Damas comme à Ankara, on réclame un accord trilatéral, tout en accusant l'autre partie de n'en rien vouloir. Ce dialogue de sourds dure ainsi depuis 1962, date des premiers pourparlers.

L'Irak, pour sa part, tout aussi préoccupé par les conséquences des travaux entrepris par la Turquie que par les projets syriens, a paru ces derniers temps se rallier au point de vue d'Ankara. En avril dernier, le président Saddam Hussein accusait ainsi la Syrie de porter atteinte aux intérêts des trois pays riverains en refusant de participer à des négociations tripartites « *depuis 1972* ».

La guerre irano-irakienne

Cette attaque n'avait cependant rien d'étonnant, compte tenu de l'état des relations entre Bagdad et Damas. Dans la même déclaration, le chef de l'Etat irakien soulignait d'ailleurs, de façon significative, que « *la Turquie avait pris une position neutre vis-à-vis de la guerre irano-irakienne* » (la Syrie s'est, au contraire, rangée dans le camp de l'Iran), et qu'Ankara « *devrait jouer un rôle actif afin de mettre un terme à cette guerre* ». Il est vrai également que la Turquie n'a aucun projet significatif en ce qui concerne l'exploitation des eaux du Tigre, dont le débit, plus important encore que celui de l'Euphrate, serait pratiquement entièrement utilisable par l'Irak (2).

En fait, les discussions entre les trois pays ont bien repris, mais seulement au niveau des experts. Une première réunion s'est tenue en novembre 1983 à Ankara, et une seconde en juin dernier à Bagdad. Rien de concret n'en est sorti, et l'on ne voit pas comment il pourrait en être autrement tant que les divergences d'ordre politique qui opposent les trois gouvernements n'auront pas été réglées au niveau le plus élevé.

En attendant, les conditions climatiques s'en mêlent. Ainsi, au cours de l'hiver dernier, qui fut particulièrement sec, le barrage ne contenait pas assez d'eau pour faire fonctionner à plein rendement les turbines du barrage de Tabra, ce qui a eu pour résultat des coupures quotidiennes d'électricité à Damas. Il n'en avait pas fallu plus pour que les Damascènes en attribuent la responsabilité à la Turquie.

EMMANUEL JARRY.

(1) A peine 10 % de ce plan ont jusqu'à présent été réalisés, non sans de multiples difficultés, tant techniques qu'humaines.

(2) Le débit de l'Euphrate à la frontière syro-turque est en temps normal de l'ordre de 30 milliards de mètres cubes par an. Celui du Tigre est de l'ordre de 20 milliards de mètres cubes à la frontière irakienne, mais est ensuite plus que doublé par l'apport des affluents de ce fleuve en territoire irakien.

LA GUERRE DU GOLFE

Selon le Sénat américain

Le rapport des forces penche en faveur de l'Irak

Un rapport du Sénat américain, publié lundi 27 août, à Washington, estime qu'il y a fort peu de chance pour que la guerre irano-irakienne débouche sur des hostilités entre l'URSS et les Etats-Unis, les deux superpuissances poursuivant, à court terme, le même objectif : la fin de ce conflit.

Ce document élaboré sous la direction du sénateur Charles Percy (républicain, Illinois), président de la commission des affaires étrangères au Sénat, indique que la politique poursuivie par les Etats-Unis, dans les domaines de la sécurité et de l'énergie, a contribué à rétablir le calme sur le marché pétrolier international et à apaiser les appréhensions des pays de la région.

Le scénario le plus dramatique établi par les sénateurs serait celui d'une « *attaque massive* » des Irakiens sur le terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg. Elle pourrait conduire les Iraniens « *en désespoir de cause* » à tenter d'empêcher toute navigation sur le Golfe et susciterait en contrepartie des « *raids aériens irakiens dévastateurs* » sur les ports iraniens. Ce n'est que dans ce cas seulement, selon le rapport, que les puissances occidentales pourraient être conduites à intervenir pour rétablir la liberté de navigation sur cet axe vital.

Le rapport estime enfin que l'équilibre des forces penche maintenant en faveur de l'Irak, du fait des importantes ventes d'armes françaises et soviétiques à ce pays au cours de l'année écoulée et de l'embargo dont l'Iran est victime dans ce domaine. « *Nous estimons qu'un assaut iranien sur l'Irak conduirait probablement à une défaite de l'Iran, à moins que le moral des Irakiens ne s'effondre* », poursuit le rapport, qui ajoute : « *De récents succès ont conforté le moral des Irakiens, mais les observateurs pensent que la guerre reste impopulaire en Irak.* » Pour effectuer une percée, « *l'Iran devait trouver le point faible dans la défense irakienne et espérer qu'une telle opération affecte le moral des Irakiens* », estiment les sénateurs.

Dans le Golfe, l'incendie qui s'était déclaré à bord du pétrolier panaméen, le *Cléo I*, attaqué dans la matinée par un avion inconnu dans la partie sud du Golfe (*le Monde* du 28 août), au large des côtes du Qatar, a pu être maîtrisé par l'équipage.

Selon l'agence koweïtienne d'information, citant des sources maritimes de la région, le *Cléo I* qui se dirigeait vers le port pétrolier saoudien de Ras-Tanura et naviguait vraisemblablement à vide, a été attaqué par un avion iranien. Il s'agirait, dans ce cas, d'une opération de représailles à l'attaque du pétrolier chypriote *Amethyst* qui avait été touché vendredi par un missile au sud du terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg. – (*AFP-Reuter.*)

● *Douze pendaisons en Iran.* – Douze hommes, reconnus coupables de trafic et de contrebande de drogue, ont été pendus, lundi 27 août à l'aube, à Kerman, dans le sud-est de l'Iran. Selon la radio de Téhéran, les condamnations à mort ont été prononcées par le tribunal de la révolution islamique de la ville. La radio ajoute que deux des condamnés avaient également fait de la contrebande d'armes et participé à des affrontements armés avec les forces de l'ordre. – (*AFP-Reuter.*)

A TRAVERS LE MONDE

Bhoutan

● RECTIFICATIF. – Une erreur d'impression a fait écrire à Gérard Viratelle, dans son premier article sur « Le Bhoutan en quête d'indépendance » (*le Monde* du 15 août), que l'Inde assurait 0,44 % du total des financements du Vᵉ plan de développement économique. C'est bien entendu « 44 % du total » qu'il fallait lire, comme le contexte de l'article le laissait entendre.

Djibouti

● EXPULSIONS. – Cent soixante-quinze Ethiopiens et soixante et un Somaliens en situation irrégulière ont été expulsés ces deux dernières semaines de Djibouti, a-t-on appris, lundi 27 août, de source officielle à Djibouti. Les cent soixante-quinze Ethiopiens, appartenant aux ethnies afars, wollo, oromos et issas, ont été reconduites le 21 août à Galafi, la frontière sud-ouest du pays avec l'Ethiopie. Ils ont été remis aux autorités militaires éthiopiennes, a-t-on indiqué de même source. La semaine précédente, a-t-on ajouté, soixante et un Somaliens avaient également été reconduits à la frontière de leur pays. On déclarait lundi à Djibouti tout ignorer du sort des cent soixante-quinze réfugiés remis aux Ethiopiens dans une région qui est le théâtre d'une rébellion de maquisards afars, partisans de l'ancien sultan Ali Mirah. L'hypothèse selon laquelle certains d'entre eux seraient morts de soif dans le désert en essayant de regagner à pied Djibouti ne peut être écartée, indique-t-on. La police djiboutienne procède régulièrement à des rafles parmi la population, afin de contrôler la situation des réfugiés. – (*AFP.*)

Inde

● LE CONGRES DES SIKHS INTERDIT. – Le gouvernement indien a interdit, mardi 28 août, le congrès international sikh prévu dimanche prochain à Amritsar (Pendjab), arguant du fait qu'il pouvait provoquer des incidents violents, a annoncé un porte-parole officiel.

Les dirigeants sikhs ont cependant refusé de renoncer à la tenue de ce congrès, destiné à examiner la « *grave menace* » qui pèse, selon eux, sur la religion sikh. Le couvre-feu sera vraisemblablement instauré à Amritsar, ville de cinq cent mille habitants, si les organisateurs persistent dans leur refus d'obtempérer. – (*AFP.*)

Liban

● LES DÉTENTIONS AU CAMP D'ANSAR. – Le nombre des personnes détenues par l'armée israélienne dans le camp de prisonniers d'Ansar au sud du Liban s'est élevé à huit cent cinquante au cours du mois d'août, contre six cent deux pour le mois de juillet, a indiqué lundi 27 août à Beyrouth le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Le chiffre de huit cent cinquante détenus est le plus élevé depuis que le camp d'Ansar a été remis en service. Le camp avait été vidé de ses occupants lors de l'échange de prisonniers intervenu entre l'OLP et Israël le 24 novembre 1983. Depuis, il sert de nouveau de lieu de détention, principalement pour des Libanais soupçonnés d'actes anti-israéliens. – (*AFP.*)

Maroc

● NOUVELLES MISES EN LIBERTÉ. – Trente-quatre militants du mouvement marxiste-léniniste interdit Ilal Amam (En avant), condamnés en 1973 et en 1977 à des peines allant jusqu'à vingt ans de prison pour complot contre le roi, font partie des détenus amnistiés récemment par le roi Hassan II (*le Monde* daté 26-27 août). Parmi les trois cent cinquante-quatre prisonniers bénéficiant, au total, de la clémence royale figurent aussi plusieurs émeutiers des désordres de janvier dans le Rif. – (*Reuter.*)

Nigéria

● TROIS POLICIERS EXÉCUTÉS. – Reconnus coupables, par un tribunal militaire spécial, d'avoir dévalisé un automobiliste à un barrage routier, trois policiers ont été condamnés à mort « *pour attaque à main armée* » et passés par les armes le week-end dernier dans l'Etat de Sokoto (nord-ouest du Nigéria), a rapporté, lundi 27 août, le quotidien *National Concord*. – (*Reuter.*)

PROCHE-ORIENT

L'OLP déçue par la France

(Suite de la première page.)

Il ne manque pas non plus de rappeler le *« rôle positif »* de la France dans les négociations pour la libération des prisonniers palestiniens du camp d'El Ansar et lors de l'évacuation de M. Yasser Arafat et de ses troupes de Tripoli, l'an passé.

« Et puis plus rien, note M. El Hassan. *Dans un premier temps, nous avions mis ce gel et cette apparente indifférence, rompant avec une tradition de quelque quinze ans, sur le compte des problèmes économiques auxquels la France et ses partenaires européens sont confrontés. Nous n'avons pas manqué d'ailleurs de relever que la position de Paris n'avait rien de comparable avec celle de Londres et de Bonn caractérisée par le suivisme de la politique américaine et l'hostilité à notre égard. »*

Deux épisodes significatifs

C'est dans ce contexte, nous explique notre interlocuteur, que, coup sur coup, se produisent deux épisodes significatifs. D'abord les déclarations de M. Lionel Jospin à une radio libre française sur le transfert de l'ambassade de France de Tel-Aviv à Jérusalem (*le Monde* du 5 juin), puis les visites de M. Mitterrand à Amman et au Caire et de M. Cheysson en Israël et en Syrie. *« Les déclarations de M. Jospin allaient tellement à l'encontre des thèses du gouvernement que les mises au point faites par la suite ne pouvaient être convaincantes,* souligne-t-il. *Quant aux visites de MM. Mitterrand et Cheysson, axées à l'évidence sur le conflit du Proche-Orient, elles n'ont été suivies d'aucune prise de contact avec les dirigeants palestiniens, ce qui, là encore, rompait avec une attitude constante de Paris depuis plusieurs années. »*

« Nous avons été d'autant plus déroutés, poursuit M. El Hassan, *qu'une campagne de presse savamment orchestrée en Israël et en France laissait entendre que la France s'apprêtait, dans la perspective d'une victoire électorale travailliste en Israël, à lancer une nouvelle initiative. Comment ne pouvions-nous pas prendre en considération cette campagne, alors que nous n'ignorions rien des relations étroites qu'entretiennent le Parti socialiste français et le Parti travailliste israélien ? Nous connaissions aussi les liens personnels existant entre MM. Mitterrand et Shimon Pérès. »*

A ce stade, pour M. El Hassan, l'*« amitié »* dictait à l'OLP de *« s'ouvrir franchement au partenaire français de notre perplexité »*. Selon lui, Paris a alors fourni à l'OLP des assurances que l'on peut ramener à trois considérations : la question d'une nouvelle initiative française au Proche-Orient n'est pas à l'ordre du jour ; la position française demeure inchangée, et l'OLP doit être associée à toute entreprise sérieuse de recherche de la paix ; l'imbroglio politique israélien et la proximité des élections américaines font que rien de viable ne peut être envisagé dans l'immédiat.

« Mais ces assurances françaises venaient à peine d'être formulées que des informations dignes de foi et des commentaires diplomatiques arabes venaient les contredire, poursuit M. El Hassan. *Selon ces informations, il apparaît que la diplomatie française n'est pas indifférente aux sollicitations pressantes dont elle a été l'objet au cours de ces dernières semaines et qui risquent de l'entraîner vers un véritable infléchissement de sa politique au Proche-Orient. »*

Vers un tournant ?

M. El Hassan, apparemment soucieux de ne pas engager une polémique, ne se réfère pas directement à la teneur des derniers entretiens de M. Cheysson avec le vice-président syrien Abdel Halim Khaddam, mais est suffisamment allusif pour que l'on ne s'y trompe pas. *« Aucun Etat arabe ne peut prétendre maîtriser la carte palestinienne ni détenir la clé d'un règlement qui ignorerait l'OLP,* dit-il. *La France semblait jusqu'ici s'en tenir à cette analyse. Il serait grave qu'elle dévie de cette ligne, comme nous le laissent supposer nos informations à partir d'une appréciation qui tendrait à exagérer le rôle d'un protagoniste au détriment des autres. Un protagoniste qui n'a pas réussi, en dépit des moyens utilisés, à mettre sous tutelle l'OLP. Cela dit, nous comprenons que Paris soit sensible aux réalités prévalant actuellement au Liban, mais, encore une fois, cela ne saurait justifier une marginalisation diplomatique de l'OLP. »*

Autre raison de l'« inquiétude » et de l'« irritation » palestiniennes : l'attention qu'aurait accordée Paris à des « suggestions » de Damas à propos du conflit irano-irakien. Là aussi, M. El Hassan se garde de toute mise en cause directe de la Syrie, mais son propos n'en est pas moins explicite. *« Qu'on nous comprenne bien,* précise-t-il, *si nous donnons notre avis sur ce conflit, c'est d'abord parce qu'il concerne l'avenir de toute la région. Nous sommes aux côtés de ceux qui œuvrent en faveur de la cessation de cette guerre. En revanche, nous ne pouvons qu'être hostiles à ceux qui, directement ou indirectement, contribuent à perpétuer le conflit, notamment par des livraisons d'armes, et à favoriser cette escalade meurtrière. Celle-ci, de surcroît, ne peut que nous être préjudiciable en reléguant notre cause au second plan des préoccupations des pays du Golfe.*

» Pour en revenir à la France, nous comprenons très bien l'attraction de certains marchés et le souci de normaliser des relations tumultueuses avec l'Iran. Mais cela ne doit pas contribuer à attiser le conflit. D'autant plus que la France prendrait de gros risques en négligeant les conséquences financières d'un éventuel effondrement irakien. Ceux qui se proposent aujourd'hui d'être les intermédiaires efficaces entre Paris et Téhéran peuvent faire fi de ces dangers. Mais nous pensons qu'il y a péril à voir la France rompre l'équilibre d'une politique proche-orientale dont elle a tiré jusqu'ici, diplomatiquement et politiquement, le plus grand profit. »

C'est – s'ils se rencontrent – ce langage que les représentants de l'OLP devraient tenir à M. Cheysson. Ce dernier a bénéficié jusqu'ici du *« préjugé favorable »* des dirigeants palestiniens. *« Mais,* nous fait encore remarquer M. El Hassan, *nous risquons bien d'être à la veille d'un tournant dans la politique étrangère française dans notre région. L'arrivée de M. Fabius à l'hôtel Matignon n'a pas manqué de retenir notre attention. Les sympathies de ce dernier se sont manifestées en diverses occasions, et nous savons bien qu'elles ne nous sont pas spécialement acquises. Et puis, il y a le fait que le Quai d'Orsay, dont la politique équilibrée a beaucoup servi l'image de la France dans le monde arabe, risque de se voir dessaisi du dossier du Proche-Orient au profit de l'Elysée. Sans ingérence aucune dans les affaires intérieures françaises, nous sommes en droit de faire part loyalement à nos interlocuteurs de nos légitimes appréhensions. »*

MICHEL DEURÉ.

Syrie

ARRESTATION DE MEMBRES DU PARTI DE L'ACTION COMMUNISTE

Une vague d'arrestations a frappé au courant du mois d'août le Parti de l'action communiste, apprend-on de bonne source. La trentaine de militants appréhendés à Damas, Hama et Lattaquieh ont rejoint les quelque cent cinquante membres et sympathisants de ce parti déjà incarcérés sans jugement, dont certains depuis huit ans. Ces récentes arrestations sont intervenues après que l'organe du PAC, *Al Rai Al Ahmar* (l'Etendard rouge), eut évoqué la lutte engagée à Damas par la succession de M. Hafez El Assad. Ni prosoviétique ni pro-chinois, le PAC est *une organisation qui se définit* comme *« marxiste-léniniste »* et *« indépendante »* à l'égard de tous les régimes arabes.

ASIE

Corée du Sud

UN AN APRÈS LA DESTRUCTION DE L'AVION PAR LA CHASSE SOVIÉTIQUE

Toute la lumière n'a pas été faite sur le drame du Boeing des Korean Airlines

Les premières dépêches d'agence, qui tombèrent sur les téléscripteurs voici près d'un an, ne semblaient annoncer qu'une sorte de gros fait divers un peu insolite. Le *contact radio* avec un Boeing-747 « Jumbo » des Korean Airlines, vol KAL 007, en provenance d'Anchorage (*Alaska*) et se dirigeant vers Séoul, avait été perdu alors que l'appareil passait au nord de l'archipel nippon. On en était resté quelques heures sans nouvelles, *des recherches* avaient même commencé avec l'aide de l'agence japonaise de sécurité maritime. De source officielle toutefois, dans la capitale sud-coréenne, on annonçait bientôt — sur la foi, disait-on, d'informations communiquées par les services américains de la CIA — *que le Boeing avait été* obligé de se poser en territoire soviétique sur un aérodrome de l'île Sakhaline. La KAL croyait pouvoir affirmer aux familles des passagers que ceux-ci étaient sains et saufs. En l'absence de relations diplomatiques entre Séoul et Moscou, la compagnie *envoyait d'ailleurs une* mission à Tokyo pour négocier, par l'intermédiaire des Japonais, la restitution de l'appareil.

Seule fausse note, mais de *taille, qui entretient l'inquiétude* aux premières heures (heure de Paris) du jeudi 1er septembre : les autorités soviétiques démentent absolument qu'un Boeing civil se soit posé sur l'île Sakhaline, et déclarent tout ignorer de cette affaire.

L'incertitude est de courte durée. A Séoul, en fin de matinée, le ministre de l'information se dit *« presque certain »* que l'avion a été *« attaqué et abattu par un pays étranger »*. L'information est confirmée et précisée, un peu plus tard à Tokyo, sur la base des messages radio interceptés entre les chasseurs soviétiques et leurs bases et qui montrent que l'ordre de tir a bien été donné. En fin d'après-midi, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, rend compte des mêmes faits en apportant de nouveaux détails et exprime *« la révulsion »* des Etats-Unis devant *« cet acte épouvantable »*.

De communiqués en conférences de presse, Moscou ne passe que très progressivement à des aveux partiels. Il faudra attendre le *mardi suivant, 6 septembre, pour* que le gouvernement soviétique admette formellement que ses chasseurs ont abattu le Boeing de la KAL, envoyant à la mort ses deux cent soixante-neuf passagers et membres d'équipage. Mais, dit-il, l'avion a été délibérément envoyé *par les services américains* — auxquels les Sud-Coréens n'auraient rien à refuser — en *« mission d'espionnage »* dans *« une région stratégique importante pour l'URSS »*. *« Les dirigeants des Etats-Unis,* conclut-il, *sont entièrement responsables de cette tragédie »* — pour laquelle Moscou exprime des *« regrets »*, non des excuses.

Un an après ces événements, le moins qu'on puisse dire est que toute *la lumière est loin d'avoir été* faite sur tous les aspects du drame. Au mois de décembre, le rapport établi par l'Organisation de l'aviation civile internationale concluait à une erreur de programmation de l'ordinateur de bord du Boeing, tout en mettant en cause *« le manque de vigilance »* de son équipage. Cette version était aussitôt contestée à Séoul, où l'on affirmait qu'une simulation de vol effectuée après la destruction de l'avion avait exclu la possibilité d'une erreur de programmation.

Les Soviétiques, pour leur part, *n'ont pratiquement pas apporté* d'éléments d'information nouveaux depuis que le maréchal d'aviation Kirsanov a précisé (le 20 septembre 1983 dans la *Pravda*) l'accusation d'*« espionnage »*, en affirmant que le vol du Boeing sud-coréen avait été coordonné *avec les passages au-dessus de* l'Extrême-Orient soviétique d'un satellite d'observation américain Ferret-2.

Les Etats-Unis, enfin, n'ont, à aucun moment, laissé entendre *qu'ils aient pu porter une responsa*bilité quelconque, à aucun stade, dans toute cette affaire. S'ils ont admis, quatre jours après le drame, qu'un de leurs avions de reconnaissance du type RC-135 s'était trouvé dans les parages dans la nuit du 31 août au 1er septembre, *ils ont toujours soutenu que cet appareil avait en réalité regagné sa* base en Alaska une heure avant la destruction du Boeing.

Anomalies

Des éléments nouveaux, sinon d'information, du moins d'interprétation, sont venus d'enquêteurs privés, que les versions officielles avaient laissés, comme bien d'autres, sur leur faim. La plupart soulèvent *des questions plus ou moins* inédites, beaucoup plus qu'ils n'apportent de réponses.

L'une des contributions les plus récentes au dossier a été celle d'un *ancien « analyste » des services de* renseignement américains, John Keppel, qui relève une troublante anomalie — parmi d'autres — dans les comptes rendus des écoutes radio qui ont été rendus publics après la catastrophe.

En temps GMT, le pilote du chasseur soviétique SU-15 qui a abattu le Boeing annonce à 18 h 26 *m* 22 *s* que *« l'objectif est détruit »*. Or à 18 h 27 m 05 s, soit plus de quarante secondes plus tard, *l'aéroport de Tokyo reçoit en*core un message radio parfaitement clair du vol KAL-007. Keppel demande si ce message venait bien de l'appareil détruit — avec lequel *la liaison n'a été perdue que vingt* secondes plus tard — ou d'un autre appareil de la KAL volant à quelques centaines de kilomètres du premier (vol KAL-015, dont la présence a *déjà été signalée*), qui aurait eu pour mission de *« couvrir »* celui-ci. Keppel s'interroge également sur le fait que le Boeing sud-coréen a demandé à 18 h 15 m et obtenu à 18 h 20 l'autorisation de Tokyo de *s'élever* de 10000 mètres à environ 10700 mètres, *alors que le chasseur soviétique le décrit* comme volant à une altitude constante de 10000 mètres. Erreurs d'altimètres ou confusion volontaire ?

Un autre « analyste » américain, Erine Volkman, a soutenu que l'*« incident de la KAL »* avait permis aux services de renseignement des Etats-Unis de recueillir *des informations « comme ils n'en avaient jamais récolté de leur vie »*, tous les systèmes de transmission soviétiques — liés à la défense aérienne — ayant fonctionné pendant *« environ quatre heures sur une surface de l'ordre de 11000 kilomètres carrés »*. Volkman observe *que la base radar américaine* de Shemya, dans les îles Aléoutiennes, a une capacité d'observation qui aurait dû normalement lui permettre de « voir », sauf défaillance grave, le drame qui se préparait.

Délai

On revient ici à une question décisive, déjà posée dans ces colonnes (*le Monde* du 18 octobre 1983). Si le Boeing de la KAL s'est écarté accidentellement de sa route, au point d'être pris en chasse pendant deux heures par des appareils soviétiques, comment est-il possible que son équipage n'en ait pas été prévenu, non seulement par les services au sol, mais également par les services de surveillance américains, tout spécialement vigilants dans cette ré*gion stratégique* ?

Le témoignage le plus... préoccupant sur ce point est celui de deux anciens pilotes américains qui, quinze jours après le drame, ont affirmé *que des appareils de re*connaissance de type RC-135 assuraient une surveillance *permanente* de l'espace aérien soviétique en Extrême-Orient et que leurs équipages étaient en mesure de transmettre instantanément leurs observations à Washington. Ces équipages n'ont-ils rien vu sur leurs *écrans radar, rien entendu sur leurs* récepteurs radio ? Réponse officielle des États-Unis : si des communications radio ont été interceptées (on ne parle pas ici des appareils RC-135 dont la présence dans les parages au moment décisif est niée), elles n'ont été déchif*frées qu'en travail de routine,* après un certain délai, trop tard en tout cas pour une intervention utile.

Dont acte, mais cette notion de délai prête à réflexion sur la fiabilité — *ou la responsabilité* — des systèmes d'alerte que l'on aurait cru capables d'interpréter en quelques minutes plutôt qu'en *quelques* heures les informations qu'ils reçoivent, particulièrement dans cette région et quand elles concernent des formes d'intervention militaire.

Deux autres hypothèses ont été envisagées. L'une est celle d'une *opération principalement politique* et a notamment été exposée par un universitaire d'Oxford, *R. W. Johnson, dès le mois de dé*cembre dernier dans l'*Observer*. Selon cette thèse, le Boeing de la KAL était en mission de reconnaissance et aurait placé les Soviétiques devant un dilemme impossible : ou bien laisser l'appareil — avec ceux qui l'entouraient — recueillir sa moisson de renseignements sur une zone vitale pour les défenses de l'URSS ; ou bien courir le risque d'abattre un avion civil avec tous ses passagers à bord; *faire ainsi apparaître l'Union soviétique* comme un État criminel, ruiner sa réputation auprès des mouvements pacifistes qui militaient alors contre l'implantation des Pershing et des Cruise américains en Europe occidentale, *bloquer finalement* toute perspective de négociation Est-Ouest.

Outre le fait que les *risques* courus par Washington dans une telle opération — même envisagée avec le cynisme le plus froid — *auraient été exorbitants, le* raisonnement paraît peu convaincant dans la mesure où, dès avant le 1er septembre 1983, les chances étaient déjà fort minces de voir se rétablir *entre* les États-Unis et l'URSS un véritable dialogue sur la limitation des armements. Les espoirs à ce sujet s'étaient pratiquement éteints dès le début de l'été, soit au moins trois mois plus tôt.

La mission Challenger

Une seconde hypothèse, plus technique, retient l'attention. Elle aussi suppose que le Boeing de la KAL ne s'est pas aventuré *« par erreur »*, *mécanique ou humaine,* dans l'espace aérien soviétique, mais elle se fonde sur des rapprochements originaux. Sous le pseudonyme de « P.-Q. Mann », une personnalité se présentant comme *« attentive aux affaires de satellites »* a publié au mois de juin dernier *dans la respectable revue londonienne Defence Attaché* une étude fort documentée dans laquelle elle rappelle d'abord deux précédents. A deux reprises, le 19 *janvier* et le 10 *mars* 1964, des appareils militaires américains avaient pénétré — pour être très *vite abattus — dans l'espace aérien est-allemand* au moment même où un satellite de reconnaissance électronique lancé de Californie se trouvait au-dessus de l'Europe occidentale, soit *« dans la position optimum pour enregistrer l'activité radar dirigée de l'Est » contre ces intrusions. Le souvenir* de ces deux incidents vieux de vingt ans peut donner quelque poids à la thèse du maréchal Kirsanov, selon laquelle le vol KAL-007 opérait pour le bénéfice d'observations confiées au satellite Ferret-2. On songe à John Le Carré qui, *dans le Miroir aux espions,* fait dire à l'un de ses personnages : *« N'importe quel appareil ne peut pas survoler une région comme ça (...). Il faut que ce soit un avion de ligne, d'une compagnie aérienne déclarée, ou rien du tout. Il n'y a pas d'autre moyen. »* Notons, pour éviter les malentendus, que ces lignes ont été écrites en 1964.

« P.-Q. Mann » va cependant plus loin en attirant l'attention sur de récents écrits américains recommandant le développement du rôle militaire des engins spatiaux dans le domaine *« du commandement, du contrôle et des communications »*. Or, note-t-il, la navette Challenger partie le 30 août de cap Canaveral est passée à trois reprises dans le ciel de l'Extrême-Orient soviétique avant, pendant et aussitôt après le vol du Boeing au-dessus du Kamtchatka, de la mer d'Okhotsk et de l'île Sakhaline. Si le lancement n'avait pas été retardé de 17 minutes pour des raisons *météorologiques*, la coïncidence des passages aurait été plus étroite encore avec les différentes étapes du vol — et sa sortie éventuelle de l'espace aérien soviétique. Les orbites de Challenger le situaient au sud de la zone critique, mais à portée de communication — pour une éventuelle coordination entre les éléments impliqués — et d'observation électronique des réactions provoquées en territoire soviétique. *« Quelle importance, note « P.-Q. Mann », aurait un tel rôle si une guerre nucléaire menaçait. »*

Quelques jours plus tard, les allégations de *Defence Attaché* étaient qualifiées par le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, de *« mensonges purs et simples »* — sans autres explications, toutefois, sur les rapprochements auxquels se livrait leur auteur.

Côté soviétique, diverses personnalités n'ont cessé de répéter que l'avion sud-coréen était, consciemment ou non, en mission d'espionnage. Un attaché militaire de l'ambassade d'URSS à Tokyo a encore affirmé, le 27 juin, que les experts du Kremlin disposaient de suffisamment *d'éléments pour être « absolument certains »* que l'appareil ne s'était pas écarté innocemment de sa route. Quels éléments ? Moscou ne le dit pas et *semble d'autant moins disposé* à alimenter le dossier que celui-ci risquerait de jeter un jour fâcheux sur le fonctionnement des systèmes soviétiques de défense aérienne et des chaînes du commandement militaire en URSS. N'apparaît-il pas, en effet, que la chasse soviétique n'est parvenue que tardivement à intercepter un appareil qu'elle n'a jamais pu identifier avec certitude ?

Dans l'hypothèse même d'un « accident », on *entrevoit* assez clairement aujourd'hui que les services les *mieux renseignés* des différents pays concernés — ceux qui ont intercepté, reçu ou collationné, à *Washington*, à *Tokyo*, mais aussi à Moscou, toutes les communications radio — sont d'autant moins désireux de publier *in extenso* leurs informations qu'ils craignent de dévoiler *ainsi la capacité des* systèmes d'écoute et de déchiffrement dont ils disposent. Peut-être est-ce l'une des raisons pour lesquelles des *journalistes* britanniques, qui enquêtaient récemment sur l'affaire du Boeing sud-coréen, se sont plaints de s'être heurtés à *des réticences marquées de la part* des autorités américaines. Faut-il dire que semblable recherche n'a même pas pu être tentée du côté soviétique ?

*Il reste que, en l'absence d'indi*cations complémentaires en provenance *d'autorités qualifiées*, quelques questions troublantes sur les circonstances où ont péri deux cent soixante-neuf personnes demeurent encore sans réponses.

ALAIN JACOB.

Afghanistan

Deux mouvements rivaux de la résistance annoncent leur réconciliation

Les chefs des deux principaux partis de la résistance afghane ont annoncé, le lundi 27 août, à Peshawar, leur réconciliation et appelé leurs combattants respectifs à *« se battre côte à côte »* et à *« concentrer leurs efforts »* contre l'*« ennemi soviétique »*.

L'ingénieur Gulbuddin Hekmatyar, chef du Parti islamiste radical Hezbi Islami, et le professeur Burhanuddin Rabbani, responsable du Parti islamiste modéré Jamiat-e-Islami, ont décrété la trêve en demandant lundi à leurs commandants d'autoriser le passage des groupes d'un parti dans les secteurs contrôlés par l'autre.

Les observateurs restent sceptiques sur la portée effective de cet accord. Le Hezbi et le Jamiat s'affrontent, en effet, militairement depuis l'invasion des troupes *soviétiques* en 1979 et divergent de plus en plus dans leurs orientations tactiques.

A Genève, le sous-secrétaire général de l'ONU pour les affaires politiques spéciales, M. Diego Cordovez, a commencé lundi au Palais des Nations unies son cycle de « navettes » pour permettre à deux délégations afghane et pakistanaise de mener des négociations « indirectes ». Les *deux délégations* se retrouvent pour la première fois réunies dans un même lieu mais dans des pièces séparées du Palais des Nations. – *(AFP.)*

EUROPE

Turquie

Les opérations de ratissage continuent dans le Sud-Est après les attaques de maquisards kurdes

De notre correspondant

Ankara. – La situation semble être redevenue normale dans les districts d'Eruh et de Semdinli, dans le Sud-Est anatolien, où des maquisards séparatistes kurdes ont lancé, le 15 août, des attaques, dont le bilan officiel s'est élevé à deux morts et onze blessés. Les opérations de ratissage continuent cependant dans cette région montagneuse. Des commandos dépêchés en renfort auraient, d'ores et déjà, arrêté une vingtaine de subversifs présumés, dont plusieurs femmes. Rien ne filtre quant à l'identité et la nationalité des personnes arrêtées. Le quotidien *Hurriyet*, cependant, indique que le chef des séparatistes d'Eruh, un certain Mehmet Yaman, aurait été appréhendé dans la montagne, près de Sirnak, en possession d'une arme automatique, de quatre mille cartouches et de grenades. Il aurait avoué avoir organisé l'attaque avec une soixantaine de militants séparatistes.

De même, environ deux cents personnes soupçonnées de complicité avec les maquisards seraient actuellement interrogées. Le commandement régional de l'état de siège a publié, dimanche 26 août, une liste de trente-deux personnes accusées d'appartenir à une « *organisation candestine* ».

Le chef d'état-major des armées, le général Urug, ainsi que le commandant en chef de la gendarmerie, le général Buyruk, sont rentrés à Ankara après une tournée dans les régions frontalières. Selon les journaux turcs, des groupes de soldats, avec l'appui d'hélicoptères, resserreraient l'étau autour des maquisards, près des frontières avec la Syrie, l'Irak et l'Iran. Une partie des assaillants auraient déjà réussi à regagner leurs bases de montagne en Syrie et en Irak, tandis que les autres seraient encerclés dans la montagne de Sirnak.

Mais, à quel groupe appartiennent les séparatistes ? Tant que les opérations militaires n'auront pas abouti, il n'y aura pas d'explication officielle détaillée.

Selon les premières informations, les attaques-surprises seraient l'œuvre des militants du PKK (Parti des travailleurs turcs) connus en Turquie sous le nom d'« *Apocular* » et réfugiés dans les pays voisins après l'intervention militaire de septembre 1980. Ils se seraient infiltrés à travers les frontières turco-syrienne et turco-irakienne, et ont vraisemblablement bénéficié de soutiens locaux en Turquie.

En lançant une attaque-surprise, les séparatistes ont-ils surtout voulu prouver la perméabilité des barrières dressées contre eux ? Voulaient-ils remonter le moral de leurs amis en Iran, actuellement encerclés par les troupes de Téhéran ? En même temps qu'ils attaquaient Eruh et Semdinli, les séparatistes kurdes avaient lancé l'assaut contre un poste militaire dans le district de Zendes, en Iran. Enfin, ces attaques sont-elles l'œuvre d'une fraction kurde, qui chercherait à s'imposer contre des fractions rivales ?

Des bases de repli dans les pays voisins

On peut multiplier les hypothèses. Pourtant, l'an dernier, au mois de mai, l'armée turque avait entrepris une opération de « nettoyage » à la frontière, avec le consentement du gouvernement de Bagdad. Elle avait pénétré de quelques kilomètres en territoire irakien. Mais les maquisards, informés de cette opération, avaient déjà plié bagages et aucun ne fut arrêté. Plusieurs journaux occidentaux avaient fait état de milliers d'arrestations de Kurdes. Ces informations furent énergiquement démenties par les autorités turques.

Les frontières avec l'Iran, l'Irak et la Syrie sont fermées depuis quelques jours et placées sous le contrôle de l'armée.

La surveillance de l'oléoduc turco-irakien a été renforcée contre une éventuelle tentative de sabotage.

Les dirigeants d'Ankara auraient-ils demandé à nouveau à Bagdad l'autorisation de poursuivre l'opération de ratissage dans le nord de l'Irak mal contrôlé en raison de la guerre irako-iranienne ? D'aucuns n'excluent pas cette possibilité. En revanche, il semble certain que le gouvernement turc s'efforce par les voies diplomatiques d'attirer l'attention du gouvernement syrien sur les activités des éléments antiturcs réfugiés sur son territoire. Le ministre turc des affaires étrangères, M. Tukmen, a effectué, l'an dernier, une visite-éclair à Damas.

Le premier ministre, M. Ozal, minimise pour sa part la portée des attaques-surprises. Selon lui, les maquisards ne constituent nullement une menace. Ils cherchent à semer le trouble dans la région, à prouver qu'ils existent par le biais de la « propagande armée », et à provoquer les pouvoirs publics. « *Mais nous sommes très attentifs à ne pas tomber dans ce piège* », ajoute le premier ministre.

ARTUN UNSAL.

Pologne

UNE DÉCLARATION DE L'ANCIEN PORTE-PAROLE DE SOLIDARITÉ

« L'amnistie doit être totale pour créer un climat favorable à une solution politique »

affirme M. Karol Modzelewski

M. Karol Modzelewski, ancien porte-parole de Solidarité, libéré dans le cadre de la loi d'amnistie du 21 juillet dernier, nous a fait parvenir la déclaration suivante, faite à sa sortie de prison, et dans laquelle quand il dit « *nous* », il fait allusion aux six autres dirigeants de Solidarité et aux quatre dirigeants du Comité de défense sociale (KOR) qui étaient menacés de procès :

« Pour nous maintenir en prison, malgré la levée de l'internement, les autorités nous avaient accusés de tentative de renversement du régime par la violence (article 123 du code pénal). Cette accusation concernait en réalité notre activité incontestablement légale à la direction du syndicat Solidarité avant le 13 décembre 1981. Cette accusation était totalement fabriquée. Elle nous a cependant valu un emprisonnement de plus de deux ans et demi sans procès. Notre libération, en vertu de l'amnistie, nous prive de la possibilité de prouver devant un tribunal que l'accusation était fausse et notre emprisonnement sans fondement. Dans notre cas, l'amnistie recouvre donc sous les apparences d'un acte humanitaire un acte d'illégalité incontestable : notre emprisonnement sans preuve ni procès, qui a duré des années. Nous sommes privés, par la loi d'amnistie que nous ne pouvons pas contester, de la possibilité de revendiquer nos droits.

» Mais c'est là un problème personnel, auquel je ne veux pas attribuer une importance politique excessive alors que l'amnistie a ouvert les portes des prisons à quelque six cent cinquante prisonniers politiques. Il ne fait pas de doute que l'amnistie complète est une condition préalable à toute recherche d'une solution politique du conflit social qui déchire la Pologne. Ce premier pas ne peut évidemment pas constituer une solution s'il reste en même temps le dernier. Les prisonniers politiques ne sont pas la cause du conflit social, et le conflit social n'a pas été créé par les prisonniers politiques.

» C'est ce conflit social permanent qui remplit depuis décembre 1981 les prisons polonaises. Les causes en sont évidentes : délégalisation de Solidarité, qui a été repoussé dans la clandestinité, mais que les autorités n'arrivent pas et n'arriveront pas à briser; changement de l'infrastructure juridique; effet durable de l'état de guerre et des lois votées pendant l'été 1983. Quand on parle de réalisme politique, on sous-entend quelquefois que, pour des raisons d'Etat, les autorités ne sont pas disposées à satisfaire des revendications sociales. A côté des réalités de l'*establishment* polonais, il faut pourtant prendre en considération les autres réalités constituées désormais par les aspirations indestructibles de la société polonaise et par ses activités. S'il existe une solution à la crise politique, elle ne peut négliger aucune de ces deux réalités.

» L'amnistie, d'autre part, n'est pas complète. Je veux insister sur l'importance cruciale des cas de Bogdan Lis et de son adjoint Piotr Mierzejewski (1), qui ont été exclus du bénéfice de l'amnistie, car ils sont accusés de haute trahison (art. 122 du code pénal). L'analogie est frappante avec le procédé employé contre nous en 1982, avec la fausse accusation relevant de l'article 123 et qui a permis de nous maintenir en prison malgré l'abolition de l'état de guerre décrété le 13 décembre 1981. Il s'agit d'un problème analogue à celui des « onze », pas moins important, peut-être plus grave.

» Si Lis et Mierzejewski ne sont pas vite libérés, leur cas risque d'ouvrir une nouvelle phase de répression antisyndicale, beaucoup plus dangereuse que la précédente. Nous avons encore en mémoire les procès faits aux combattants de la résistance antinazie (2) à l'époque stalinienne, sous le prétexte de trahison de la patrie. Adaptée aux syndicalistes résistants d'aujourd'hui, cette formule priverait l'amnistie de tout sens politique positif: elle marquerait au contraire un pas en arrière très dangereux.

» Enfin, l'amnistie n'a pas été appliquée à un groupe de mineurs de Lubin et de Wodizlaw, condamnés pour avoir provoqué des explosions devant le siège de la police. Tout en refusant cette forme de protestation, il faut souligner qu'il ne s'agissait pas d'attentats pouvant mettre en danger des vies humaines et qu'ils ont eu lieu à Lubin après une fusillade, le 31 août 1982, qui avait fait des morts parmi les mineurs. Si l'amnistie doit créer le climat de détente indispensable à la recherche d'une solution politique, elle doit être totale, et le problème des mineurs emprisonnés doit être résolu.

» Si le gouvernement reprend de la main gauche ce qu'il a accordé de la main droite, l'amnistie ne contribuerait pas à l'amélioration durable de la situation en Pologne; une détérioration importante ne serait pas, même, à exclure. Rien n'est encore définitif, c'est pourquoi l'opinion publique, y compris celle d'Occident, si elle ne veut pas être dupée, doit considérer cette amnistie avec la plus grande attention et la plus grande prudence. »

(1) Dirigeants de Solidarité clandestine.

(2) C'est-à-dire membres de l'Armée de l'intérieur non communiste.

Roumanie

Deux intellectuels protestent contre les atteintes à la liberté de création

Deux intellectuels connus en Roumanie, l'écrivain Mircea Sandulescu et le cinéaste Mircea Daneliuc, ont renvoyé récemment leur carte du parti au comité central du PC roumain pour protester contre les atteintes à la liberté de création dans ce pays. Le premier a, en outre, demandé à émigrer aux Etats-Unis avec sa femme et ses deux enfants.

Ce geste est le seul moyen dont disposent encore les intellectuels roumains pour protester contre la politique culturelle menée par les autorités. Depuis que M. Ceausescu en avait redéfini les grandes lignes il y a un peu plus d'un an, dans un discours prononcé à Mangalia, on assiste à une reprise en main des activités intellectuelles. Cette fermeté s'est traduite à la fois par une forte diminution des moyens affectés aux diverses institutions culturelles (réduction du personnel technique, notamment à la télévision, réduction très sévère des subventions aux théâtres), et par le renforcement de la censure, en particulier sur le cinéma et les publications écrites.

M. Ceausescu, qui demande aux créateurs de présenter « *le modèle de l'homme nouveau, même s'il faut parfois embellir un héros* », s'en était pris par exemple à un film de Dan Pitsa racontant l'histoire d'un ouvrier qui, finalement, se donne la mort. La diffusion de ce film a été interdite. Le dernier film de Mircea Daneliuc a connu le même sort, il y a un an et demi.

La censure a également été renforcée dans les maisons d'édition. Plusieurs écrivains, dont Nicolae Steinhardt, ont eu des démêlés avec la police. La quasi-totalité des revues, dans lesquelles s'était poursuivi tant bien que mal un débat allant souvent au-delà de préoccupations strictement littéraires, est désormais aux mains d'Eugène Barbu et de son groupe d'aficionados, chantres de la Roumanie heureuse, authentique et nationaliste, et proches de M. Ceaucescu.

Mircea Sandulescu et Mircea Daneliuc suivent ainsi la même voie que le poète Dorin Tudoran, l'une des rares personnalités à être entrées ouvertement en opposition avec les autorités. Poète connu, entré en 1977 au conseil de l'Union des écrivains, Dorin Tudoran en avait démissionné en juillet 1981, après que le pouvoir eut privé cette organisation de la relative autonomie dont elle jouissait jusque-là, avec notamment la possibilité d'élire sa direction par un vote secret.

Mis progressivement à l'écart, Dorin Tudoran avait renvoyé sa carte du parti en mars 1982. A force d'isolement et de brimades, il s'était finalement résolu à déposer une demande de visa d'émigration aux Etats-Unis. Dans une interview à la Radio suisse romande, il exprimait en mai dernier sa vision extrêmement pessimiste de la situation en Roumanie : « *Le problème le plus grave de la Roumanie*, disait-il, *n'est pas d'ordre économique; c'est un problème moral* », celui du défaitisme qu'engendre « *la rupture totale du dialogue entre le peuple et le pouvoir.* » « *Aucun pouvoir ne parviendra jamais à réparer cette catastrophe qu'est la destruction de la conscience d'un peuple.* »

Expliquant les raisons qui l'avaient contraint à demander à s'expatrier, Dorin Tudoran poursuivait : « *Nous n'existons pas, nous survivons. Nous sommes obligés en permanence à cet exercice de compromis et de mensonge qui détruit la stature morale d'un homme. (...) Il est impossible de vivre en Roumanie une vie de dissident. Le dissident est un personnage solitaire, presque donquichottesque.* » « *Je ne quitte pas mon pays*, concluait le poète, *je quitte une dictature.* » Il est toujours en Roumanie, où l'on vient de lui refuser un visa pour participer à une réunion internationale de poésie à Liège.

C. T.

Grande-Bretagne

Les dockers suivent le mot d'ordre de grève de manière inégale

De notre correspondant

Londres. – Le mot d'ordre de grève nationale lancé la semaine dernière par les représentants des dockers au sein du Syndicat des transports (TGWU) fait l'objet d'une série de votes à la base ce mardi 28 août dans un grand nombre de ports de Grande-Bretagne. De l'issue de ces consultations, notamment dans les ports-clés de Bristol et Southampton, dépendra le succès du mouvement amorcé vendredi dernier dans les docks, mais aussi dans une large mesure l'avenir de la grève des mineurs.

Jusqu'à présent, la réponse des dockers à l'appel de leur syndicat a été inégale et, du point de vue du TGWU, décevante. A la fin de la semaine dernière, les délégués du syndicat avaient eu la satisfaction de voir plusieurs ports appliquer immédiatement leur mot d'ordre, notamment ceux de Liverpool, Hull et Tilbury (Londres). Dans ces ports comme dans une douzaine d'autres en Ecosse, la grève continue. Dimanche, en revanche, les ouvriers de deux ports de la côte est, Immingham et Grimsby, votaient pour la poursuite du travail. Le TGWU ne s'attendait guère à ce revers car les deux ports en question avaient participé à la grève de juillet dernier, née précisément à Immingham. Et, lundi, les ports de Belfast et Larne, tous deux en Irlande du Nord, se prononçaient à leur tour contre l'arrêt de travail.

Pour le syndicat des transports, cette série de défections est d'autant plus inquiétante qu'elles touchent des ports couverts par la convention collective sur l'emploi dans les docks, dont la défense se trouve, selon le syndicat, au centre du conflit. Si les responsables du TGWU n'attendaient par un grand appui de la part des ports soumis à la convention tels que Douvres ou Felixstowe (dont le personnel se prononcera plus tard dans la semaine), ils escomptaient un large soutien dans les autres.

Le conflit trouve son origine dans la décision des dockers du terminal maritime d'Hunterston (Ecosse) de boycotter les importations de houille destinée à l'aciérie de Ravenscraig par solidarité avec les mineurs. En agissant de la sorte, ils ne laissaient pas d'autre choix à British Steel que de faire appel à la main-d'œuvre non syndiquée pour amarrer le charbonnier *Ostia*. Des représentants de la compagnie sidérurgique et de la section écossaise du TGWU ont tenté une nouvelle fois lundi, mais en vain, de régler la question de l'approvisionnement de Ravenscraig en charbon. Les dockers voudraient amener l'aciérie à réduire volontairement sa consommation de combustible pendant la grève des mineurs. La direction de l'entreprise ne veut pas en entendre parler.

Si une majorité de dockers se prononçaient contre la grève, le TGWU subirait une sévère humiliation ; mais cette gigantesque organisation aux activités très diversifiées se remettrait de cet échec. Un vote nettement hostile à la grève constituerait aussi et surtout un revers très dur pour les mineurs, car il signifierait qu'une part importante de la classe ouvrière n'est pas prête à se sacrifier pour leur cause. – (*Intérim.*)

URSS

MOSCOU CONFIRME OFFICIEUSEMENT LA CONDAMNATION DE Mme SAKHAROV

Moscou. – Mme Elena Bonner, l'épouse de l'académicien dissident soviétique Andreï Sakharov, a été condamnée à cinq ans d'assignation à résidence à Gorki, pour avoir enfreint la législation soviétique, a-t-on confirmé, mardi 28 août, de très bonne source soviétique.

Le procès s'est déroulé peu après le 15 août, à Gorky – ville située à 400 kilomètres à l'est de Moscou, interdite aux étrangers, où est relégué, depuis 1980, M. Sakharov. Le prix Nobel de la paix se trouve toujours dans cette ville, affirme-t-on, de même source, sans préciser le lieu exact de sa résidence actuelle.

Le 23 août, un porte-parole du département d'Etat avait annoncé à Washington la condamnation de Mme Bonner à cinq ans d'assignation à résidence, le 17 août dernier, pour « *calomnies envers l'Etat soviétique* ».

AMÉRIQUES

États-Unis

GRACE AU RALLIEMENT D'UN INDÉPENDANT, M. JOHN ANDERSON

M. Mondale consolide son image centriste

De notre correspondant

Washington. – Le troisième homme de la campagne présidentielle de 1980, M. John Anderson, devait officiellement déclarer, ce mardi 28 août, son soutien à M. Walter Mondale.

Candidat indépendant après avoir échoué à obtenir l'investiture républicaine, M. Anderson avait réuni, il y a quatre ans, six millions de voix, soit 7 % des suffrages exprimés. Depuis ce modeste résultat, il n'a guère tenu le devant de la scène malgré la création, en novembre dernier, de son National Unity Party, dont il avait espéré faire un tremplin pour une deuxième candidature. Néénmoins son ralliement n'est pas négligeable pour M. Mondale car il devrait aider le candidat démocrate à affirmer l'image centriste qu'il cherche à se donner depuis la convention de San-Francisco, en juillet dernier.

Durant leur convention de Dallas, la semaine dernière, les républicains s'étaient attachés à contrecarrer cet effort en dénonçant en M. Mondale l'homme de la dérive « à gauche » du parti démocrate. Mais cette tactique ne semble pas leur avoir réussi. Alors que les démocrates avaient connu après leur convention de San Francisco une brève mais spectaculaire remontée dans les sondages, les amis de M. Reagan n'ont tiré, jusqu'à présent, aucun avantage de leur réunion de Dallas.

Une polémique apaisée

Leur avance de 10 à 15 points dans les intentions de vote reste intacte, mais le fait qu'elle n'ait pas progressé après quatre jours d'un spectacle politique minutieusement étudié pour les télévisions peut être considéré comme un relatif échec. Certains des conseillers de M. Reagan regrettent qu'il se soit montré, jeudi dernier, dans son discours d'acceptation, aussi exagérément polémique au lieu de jouer davantage de sa popularité et de la confiance en l'avenir qu'il a su redonner à ses concitoyens depuis 1980.

A peine remis du trouble causé par la polémique aujourd'hui apaisée sur la situation fiscale de Mme Ferraro et de son mari, M. Mondale a pu reprendre l'offensive sur le fond, et c'est un terrain qui lui est plus favorable que l'affrontement personnel.

Après que M. Reagan eut déclaré, vendredi, que les démocrates étaient des « *ânes* » parce qu'ils soutenaient le gel de la production des armes niucléaires, M. Mondale a affirmé dimanche que le président souffrait d'un « blocage » sur le contrôle des armements et que sa politique en la matière était « *très, très dangereuse* ».

Un communiqué accusant le candidat démocrate d'être « *prêt à tout* » pour parvenir à un accord avec l'URSS a été la riposte – immédiate – de la Maison Blanche. M. Reagan s'est donc laissé entraîner dans la discussion d'un bilan, qui, à deux mois de l'élection, prête peu à contestation pour la majorité des électeurs. C'est là un bon point pour son adversaire, qui presse le président sortant – en vain jusqu'à présent – d'accepter six débats télévisés au lieu des deux seulement qu'envisagent les républicains.

L'une des principales raisons que M. Anderson devait invoquer pour justifier son soutien aux démocrates est le danger de l'actuel blocage des relations soviéto-américaines. M. Mondale espère que ce ralliement lui attirera le vote des électeurs indépendants qui avaient été séduits en grand nombre par la candidature de M. Hart. Parallèlement, il s'efforce de consolider sa position dans l'électorat noir et devait, dans ce but, s'entretenir ce mardi avec M. Jackson et plusieurs autres personnalités politiques noires.

BERNARD GUETTA.

Brésil

Le ministre de l'armée de terre lance un avertissement aux dissidents du parti gouvernemental

Brasilia (*AFP, UPI*). – Le ministre de l'armée de terre, le général Walter Pires, a lancé un avertissement à la gauche et aux dissidents du parti gouvernemental dans une déclaration prononcée le samedi 25 août à Brasilia. Il s'en est pris en effet aux « *minorités radicales et stériles qui cherchent seulement à semer le désordre et le chaos* ». « *Que ceux qui utilisent l'agitation ou la violence, ou qui se servent de machinations en songeant qu'ils pourront modifier un jour les fondements de nos institutions politiques, ne se fassent pas d'illusions. l'armée restera vigilante* », a déclaré le général Pires.

Le ministre a dénoncé les dissidents du PDS (Parti démocratique et social), la formation gouvernementale, en parlant des « *déserteurs* » qui ont « *trahi leurs engagements* ». Ces dissidents sont prêts à voter avec l'opposition au sein du collège électoral chargé de choisir, le 15 janvier 1985, le prochain président de la République.

Selon un sondage fait auprès des 686 membres du collège et publié par le journal *A Folha de Sao Paulo*, 358 d'entre eux ont l'intention de donner leur vote au candidat de l'opposition, M. Tancredo Neves, et 200 au candidat gouvernemental, M. Paulo Maluf, 128 étant encore indécis.

Un sondage réalisé dans six villes du pays et publié par le même quotidien montre que 48 % des personnes interrogées sont favorables à M. Tancredo Neves, et 19 % à M. Maluf.

Le Monde

dossier

LE POINT SUR...

L'Europe à géométrie variable

L'EUROPE devrait connaître dans les mois qui viennent un « nouveau cours » dans deux directions : politique et technologico-industrielle. Si la première voie est encore pleine d'embûches, la seconde est mieux préparée. Sans doute, le Marché commun n'a-t-il pas suscité jusqu'ici une stratégie de recherche et de coopération entre les firmes dignes de ce nom. Du moins des projets ou des réalisations qui intéressent deux, trois, quatre pays de la CEE, ou même quelques-uns d'entre eux et les nations européennes extérieures à la Communauté, ont peu à peu vu le jour. En témoigne l'accord de principe conclu à Madrid par cinq pays sur la construction d'un avion de combat européen.

Cette Europe à géométrie variable fait moins parler d'elle que l'autre, institutionnellement mieux assise. Pourtant, dans les domaines scientifique, militaire, dans celui des transports et de la communication, elle a de nombreux succès à son actif.

Ce dossier est consacré à l'inventaire des principales actions communes. Elles devraient normalement se développer dans plusieurs directions, et notamment sous l'impulsion de la France, qui, en septembre 1983, a présenté un mémorandum intitulé « Une nouvelle étape pour l'Europe : un espace commun de l'industrie et de la recherche ». Il s'agit de favoriser de nouvelles coopérations sur ce terrain, de définir des normes communes, d'ouvrir des marchés publics, de mettre la politique commerciale commune au service du développement industriel européen, de favoriser les alliances et les coopérations entre firmes européennes, des emprunts, des projets d'infrastructures (tunnel sous la Manche, TGV européen, liaison de fibres optiques, réseau de banques de données, etc.).

Vivier très riche qui ne sert plus seulement à donner bonne conscience à ceux qui pensent qu'on a fait trop pour l'agriculture et pas assez pour l'industrie dans l'Europe des Dix. Le 28 février dernier, les ministres de l'industrie décidaient de lancer le programme ESPRIT (European Strategic Program of Research and Development in Information Technologies), force de frappe communautaire pour la recherche dans les techniques de l'information. Les douze plus grandes entreprises européennes de l'informatique (dont Bull, la CGE, Thomson pour la France) consentent une enveloppe de 750 millions d'ECU (5,2 milliards de francs) au cours de la période 1984-1988 pour la réalisation de projets en commun. De leur côté, les Dix mettent la même somme au « pot » commun.

L'intérêt de l'entreprise est non seulement d'avoir dégagé des sommes assez importantes pour essayer de rattraper une partie du retard pris par l'Europe en matière d'informatique, mais d'impliquer une collaboration étroite entre les industries, les centres de recherche et les universités d'une part, et la Commission européenne de l'autre, qui aura, en la matière, des pouvoirs de gestion assez larges.

La Commission s'efforce maintenant de convaincre les Etats membres d'élargir la coopération dans les domaines de la biotechnologie. Des lignes d'action ont également été proposées pour lancer une politique communautaire des télécommunications, indépendamment des articulations avec le programme ESPRIT.

Qu'elles retombent sur l'ensemble communautaire ou sur quelques-uns des pays qui le composent, des idées sont lancées. Des réalisations suivent un heureux cours, dont les plus célèbres sont Airbus et Ariane. L'Europe « à la carte » n'est pas un pis-aller. Elle doit se modeler tout naturellement, suivant l'état de maturité, d'imagination, de ressources, de motivations des nations du Vieux Monde, face au défi lancé par les Etats-Unis et le Japon.

Communication : de nouveaux défis

S'il était un domaine où, il y a encore peu de temps, l'Europe n'avait guère de souci à se faire, c'était bien celui de la communication, comprise dans son sens le plus large. A cet égard, 1984 restera peut-être pour elle l'an 1 d'une prise de conscience générale des nouveaux enjeux, décisifs, auxquels elle se trouve désormais confrontée.

Jusqu'au début de cette décennie, l'Europe de la communication se manifestait surtout, outre les connexions des réseaux publics dépendants des administrations des PTT, au travers des initiatives de l'Union européenne de radiodiffusion (UER) créée en 1950 et qui regroupe cent quatre organismes de radiotélévision de soixante-quinze pays.

Depuis plus d'un quart de siècle, l'UER organise les retransmissions de l'Eurovision. Leur nombre a plutôt décliné en 1983 par rapport à 1982 : 890 contre 963, parmi lesquelles une majorité toujours écrasante de programmes sportifs pour lesquels elle négocie souvent les droits : 84,9 %. Un autre aspect important de ses activités, est l'organisation de la « Bourse » des actualités télévisées (les fameux « EVN », en langage professionnel). Le contingent de ces images venues du monde entier et qui constituent souvent l'unique source internationale des journaux télévisés croît légèrement d'une année sur l'autre : 7 943 en 1983 au lieu de 7 636 en 1982.

Aujourd'hui, l'UER, qui est financée par ses adhérents et dont toute la « philosophie » repose sur le *principe d'une télévision non commerciale*, s'interroge sur son avenir. 1984 est précisément l'année où un genre de télévision différent a fait son apparition en Europe : la télévision transnationale et commerciale. Les trouble-fête en sont les satellites qui constituent à eux seuls un enjeu central pour le Vieux Continent.

Si vingt-quatre pays ont à présent signé la convention instituant l'organisation « régionale » européenne de communications par satellites, Eutelsat, créée en septembre 1982, trois seulement l'ont ratifiée, dont la France. Avec 16,4 % des parts, l'Hexagone est l'une des principales parties prenantes à cette institution avec la RFA et la Grande-Bretagne, qui, à peine née, donne plus d'un souci sérieux

La deuxième satellite d'Eutelsat, devant rejoindre son homologue ECS 1 installé sur orbite géostationnaire depuis la mi-1983, sera lancé, en principe, le 4 août prochain en même temps que son « cousin » des PTT françaises, Télécom 1. Le système, désormais complet, devrait dès lors être opérationnel. Mais sera-t-il rentable ?

Certes, l'apparition des premiers clients, « Sky Channel » (promu par le magnat de la presse anglaise Rupert Murdoch) et « TV 5 » (une compilation d'émissions de chaînes publiques francophones), avant même la mise en service opérationnelle, a constitué un signe encourageant. Mais ECS 1 et 2, qui sont des satellites de faible puissance dont les émissions se captent avec des installations coûteuses, ont surtout besoin de relayer des services commerciaux d'entreprises (échanges de données, télé-conférences, etc.) pour s'amortir et pour dégager la base financière des prochains systèmes déjà planifiés.

La « déréglementation »

Or Télécom 1 et le système ECS seront concurrents, même si l'on s'en défend officiellement des deux côtés, en faisant valoir qu'une coordination est d'ores et déjà prévue. *Plus d'un doute est néanmoins* permis à l'endroit des chances de développement d'Eutelsat que menacent bien d'autres réalisations encore ; à commencer par des projets analogues à Télécom 1 que nourrissent la Bundespost et British Télécom pour l'horizon 1986-1987.

Mais Eutelsat s'inquiète surtout des intentions d'Intelsat (1), qui aurait décidé d'étendre ses compétences en matière de transmissions par satellites à l'Europe à partir de 1988, ainsi que du projet GDL annoncé par le Luxembourg, auquel sont associés des intérêts américains. Notamment ceux d'un homme, M. Clay Whitehead, qui se définit lui-même comme l'un des principaux promoteurs de la fameuse « déréglementation » amorcée aux Etats-Unis alors qu'il était conseiller à la Maison Blanche.

La « déréglementation », d'inspiration néo-libérale, est sans doute l'un des plus importants défis lancés à l'Europe de la communication comme à son économie. En marge de la riposte que la France met au point, en collaboration avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), pour contrer GDL sur le terrain de la télévision sans frontières, on peut citer trois séries d'initiatives menées actuellement par l'Europe pour tenter de mieux organiser ce domaine de la communication désormais appréhendé unanimement comme un secteur stratégique :

● Les travaux engagés récemment par la Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications (CEPT), créée en 1959, en vue d'établir des normes communes pour les matériels et des procédures devant faciliter l'apparition d'un vrai marché européen de la communication capable de concurrencer les grands constructeurs américains IBM et ATT (*le Monde* du 21 janvier).

● La prise en compte des enjeux liés à la culture considérée maintenant, aussi, sous ses aspects industriels par les institutions de la Communauté économique européenne (CEE) depuis le premier conseil « formel » des ministres concernés le 22 juin à Luxembourg (*le Monde* daté 24-25 juin).

● Enfin, la décision récente de la Commission de la CEE d'étudier toutes les implications du traité de Rome en matière de radio et télédiffusion par câble et satellite. Un « livre vert » consacré à ce sujet est en *cours de publication*.

(1) Organisme mondial de gestion des communications internationales par satellite.

Aéronautique et armement : une relance sur l'initiative de la France

Depuis le début de cette année, sous l'impulsion du gouvernement français, les pays européens tentent de relancer, non sans quelque réus*site à ce jour, leur coopération long*temps interrompue dans le domaine de la construction aéronautique, qu'elle soit à but commercial, pour les besoins des compagnies aériennes, ou à des fins militaires, au bénéfice des états-majors.

En mars dernier c'est d'abord, la décision de la France, de l'Allemagne fédérale, de la Grande-Bretagne et de l'Espagne de commencer la fabrication d'une nouvelle version de l'Airbus, dite A-320, pour le transport de cent cinquante passagers sur des courtes et moyennes distances.

Pari délicat

Puis, ce fut, en mai dernier, l'accord conclu entre la France et l'Allemagne fédérale pour la construction, conjointe d'un hélicoptère de combat susceptible d'attaquer des chars et de neutraliser des hélicoptères adverses. L'aboutissement de cette négociation a été salué comme un nouveau départ de la coopération militaire de part et d'autre du Rhin, qui avait été perturbée par le grave échec du projet de char de combat commun. Depuis la conclusion de cet accord, d'autres pays européens, tels que les Pays-Bas, la Belgique, le Royaume-Uni, l'Espagne et, dans une moindre mesure, l'Italie, ont fait savoir qu'ils pourraient demander, un jour prochain, à être associés à cette aventure.

Récemment, encore, cinq pays européens : la France, l'Allemagne fédérale, le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie, ont jeté les bases d'une autre coopération qui vise la construction d'un nouvel avion de combat, dont l'entrée en service opérationnel aurait lieu durant la seconde moitié de la décennie prochaine. Projet ambitieux, puisque, *s'il parvenait à son terme, il* marquerait, par l'harmonisation des missions attribuées à cet appareil, un premier pas vers un accord, plus politique, d'organisation européenne de sécurité.

Pour tenter de surmonter les difficultés rencontrées sur les marchés, qui risquent de durer quelques années encore, et pour relancer les *études sur de nouveaux projets* mieux adaptés aux besoins de ces marchés, les industriels européens, sur l'initiative de leurs gouvernements respectifs, cherchent à coordonner leurs actions en présentant des programmes d'équipement communs, au lieu d'aller en ordre dispersé à la bataille commerciale, ce qui les rendrait exsangues.

D'où, actuellement, cette relance d'une coopération européenne qui avait tendance, jusque-là, à s'essouffler. Si l'union ne fait pas toujours la force, elle a toutefois l'avantage de permettre de rassembler les énergies, de partager les dépenses et de limiter les risques encourus par une rivalité effrénée.

Il n'en demeure pas moins que, dans des secteurs aussi stratégiques ou « sensibles » que le sont les industries aéronautiques, chaque gouvernement impliqué tente de ne point trop se lier définitivement les mains, en acceptant des accords qui viendraient à l'encontre de ses intérêts vitaux de sécurité ou de souveraineté nationale. Les négociations de coopération, bilatérale ou multilatérale, se heurtent toujours à cette nécessité-là : il faut conserver, entière, leur capacité de travailler seuls, aux industriels nationaux, et veiller à ce qu'ils soient, malgré tout, en mesure de continuer, sans aide extérieure, même alliée, un programme aéronautique jugé primordial.

En marchant

Le pari est délicat à tenir. Il faut, d'un côté, montrer bon visage à la perspective d'une coopération européenne accrue, et, de l'autre, prendre des garanties pour qu'elle n'empiète pas sur la libre détermination *de l'État et l'indépendance du* savoir-faire de chaque partenaire industriel. Le fait que, dans le passé, les gouvernements européens impliqués ont réussi à se tenir à égale distance de ces deux obligations, est rassurant pour la suite des programmes aéronautiques décidés ou en gestation.

Car l'Europe aéronautique n'a pas à *rougir de ses réalisations précé*dentes, même si, depuis, il y a eu un temps mort avant que la relance des projets n'intervienne, il y a quelques mois.

La France et l'Allemagne fédérale, notamment, ont donné le ton avec leurs accords sur l'avion de transport Transall, sur l'avion d'entraînement et d'appui tactique *Alpha-Jet sur les missiles anti-chars* Hot et Milan ou anti-aériens Roland. Les deux pays, associés au Royaume-Uni, ont réalisé l'Airbus, qui, s'il n'est pas encore un programme rentable pour ses constructeurs, symbolise la volonté européenne de ne pas abandonner le marché du transport civil aux Etats-Unis. Avec la Grande-Bretagne, la France a conçu l'avion d'attaque au sol Jaguar et une série de trois hélicoptères, Gazelle, Puma et Lynx, si l'on veut oublier l'expérience du premier supersonique civil Concorde, une « erreur de jeunesse » technologiquement audacieuse.

Associée à la Belgique, la France a conçu un réseau particulièrement sophistiqué et moderne de transmissions automatiques, au profit de leurs armées de terre, pendant que ces deux mêmes pays, avec les Pays-Bas, ont mis en chantier, au bénéfice de leurs marines de guerre, des navires chasseurs de mines.

On le voit, le bilan est loin d'être négligeable, et, à force de patience, de compromis, des réalisations concrètes existent ou sont à venir, formant un « tissu » d'accords croisés qui, dans le domaine précis de l'aéronautique et de l'armement, préfigurent ce que pourrait être l'utilisation, en commun, des matériels sur un champ de bataille, par exemple. *« L'Europe se prouve en marchant »*, a l'habitude de dire le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, qui s'est déclaré, *à plusieurs reprises*, prêt à *aller* jusqu'au partage du travail en Europe.

Une perspective que, cependant, le PCF récuse, au nom de la souveraineté nationale.

Recherche scientifique et développement technologique : une coopération exemplaire

S'il est un secteur où l'expression de « géométrie variable » convient bien à l'Europe, c'est celui des recherches scientifiques et du développement technologique. Les trois grands systèmes coopératifs — le CERN, l'ESA, l'Euratom — couvrent une géographie distincte, ont des structures et des modes de fonctionnement qui ne se ressemblent guère. A côté de ces mastodontes, il y a bon nombre de coopérations de moindre ampleur, souvent restreintes à deux ou trois pays.

Le succès du CERN

Incontestablement, le CERN (laboratoire européen pour la physique des particules) est « la » réussite européenne. Créé en 1953 dans la banlieue de Genève, le CERN est l'œuvre de scientifiques ayant complètement ignoré les questions d'image nationale qui ont entravé tant d'autres projets.

Pourtant, le CERN coûte cher à ses treize Etats membres (1). Le budget 1984 est de 701 millions de francs suisses (près de 2 600 millions de francs français), répartis à peu près au prorata des PIB.

Mais ces dépenses ont porté des fruits. Inexistante après la guerre, la recherche européenne en physique des particules — le domaine où l'on met à jour la structure ultime de la matière — est devenue l'égale de l'américaine. L'année 1983 a vu deux découvertes majeures, celles des particules W et Z, prévues de longue date par les théoriciens et dont l'existence était indispensable à la cohérence de leurs modèles. C'est au CERN que ces découvertes ont été faites.

Le CERN est engagé actuellement dans la construction du LEP, un immense « collisionneur » d'électrons et de positons. D'un coût global évalué à 1 milliard de francs suisses, le LEP, qui entrera en service à la fin des années 80, doit permettre au CERN de rester, bien après l'an 2000, le laboratoire phare qu'il est devenu.

Les épines d'Euratom

Les couronnes qu'on a tressées au CERN sont des épines pour l'Euratom. Cette communauté atomique européenne, issue du traité de Rome, n'a jamais pu jouer le rôle qu'en attendaient ses promoteurs. Une gestion par des fonctionnaires bruxellois ignorants du monde de la recherche, l'hostilité marquée de certains gouvernements qui n'avaient guère la fibre européenne en matière atomique — c'est peu de dire que le général de Gaulle n'a rien fait pour aider l'Euratom naissant, — il n'en a pas fallu plus pour stériliser les quelques bonnes volontés. Le principal centre de recherche, à Ispra (Italie), sur le lac Majeur, a une réputation bien établie de coûteuse stérilité. Le réacteur Essor qui y avait été étudié n'a eu aucune postérité, et l'abandon en 1982 du projet Super-Sara, une simulation d'accidents nucléaires sur laquelle la CEE a dépensé quelque 400 millions sans résultats, n'a pas amélioré cette réputation.

A quelque chose malheur est bon. La recherche communautaire européenne va sans doute enfin connaître une réussite avec le JET, l'appareil *européen d'étude de la fusion* thermonucléaire qui est entré en service il y a un an à Culham, au sud d'Oxford (Grande-Bretagne). Construit dans les délais, sans dépassement notable des coûts prévus, géré suivant des règles largement inspirées par l'exemple du CERN, le JET a incontestablement pris un très bon départ. Le budget annuel avoisine 750 millions de francs. Rappelons enfin, sur un plan plus technologique et industriel, EURODIF, société qui rassemble depuis 1973 la France, l'Italie, la Suède, l'Espagne et la Belgique, qui vient au deuxième rang mondial pour les capacités d'enrichissement de l'uranium, et les participations allemande et italienne au projet français Superphénix à Creys-Malville pour l'étude du surgénérateur, plus rentable à terme que les centrales nucléaires classiques.

La souplesse de l'Agence spatiale

C'est aussi d'un échec qu'est née l'ESA, l'Agence spatiale européenne, dont le budget 1984 s'élève à 5,5 milliards de francs. Celui de la fusée Europa, dont les différentes versions, essayées entre 1967 et 1971, ne mirent jamais en orbite le moindre satellite. L'organisme européen qui avait été créé pour développer ce lanceur, l'ELDO, fut dissous en 1973, et il fut décidé de transformer un organisme de recherche spatiale, l'ESRO — qui, lui, avait honnêtement accompli sa mission, — en une Agence spatiale européenne dont l'activité s'étendrait à tous les domaines d'utilisation de l'espace. Surtout, la structure fut très assouplie. La seule activité qui s'impose à tous les membres de l'ESA (2), outre la couverture des dépenses administratives, est le programme scientifique, héritage de l'ESRO, financé au prorata des PIB.

Tous les autres programmes sont optionnels ; ils résultent en général de la volonté d'un ou de quelques Etats, qui prennent une part majoritaire au financement et contrôlent de très près la gestion. Ainsi en fut-il du *développement* d'Ariane, financé à plus de 60 % par la France. Symétriquement, c'est l'Allemagne fédérale qui fut l'initiatrice — et la financière à 54 % — du Spacelab, ce laboratoire spatial qui voyage dans la soute de la navette spatiale américaine. Un troisième grand programme, celui des satellites de télécommunications, est à forte participation britannique.

Outre ces opérations de grande ampleur, les pays européens collaborent sur des programmes plus ponctuels et moins gourmands en crédits. Il s'agit surtout de grands équipements scientifiques dont la construction et le fonctionnement coûtaient trop cher pour être pris en charge par un seul pays. C'est ainsi qu'a été conçu l'Institut franco-germano-britannique Laue-Langevin (ILL), qui abrite à Grenoble un réacteur de neutrons à haut flux ; il a reçu en 1984 un budget total de 264 millions de francs (dont 33 millions pour sa modernisation) et occupe en permanence 508 personnes.

Six pays européens (3) se sont par ailleurs associés pour construire et exploiter l'EISCAT (European incoherent scattering), sorte de grand radar destiné à l'étude de l'ionosphère (cette couche d'atmosphère située entre 80 et 500 kilomètres d'altitude), dont la construction (non encore achevée) est estimée à 83,5 millions de francs (valeur 1975). L'Institut franco-allemand de radioastronomie millimétrique (IRAM) a par ailleurs été fondé en 1979, avec pour mission d'installer une grande antenne et un interféromètre pour étudier le milieu interstellaire. Ces deux équipements, d'une valeur totale de 160 millions de francs (valeur 1977), sont actuellement en cours de montage, le premier en Espagne et l'autre sur le plateau de Bure (dans les Alpes françaises).

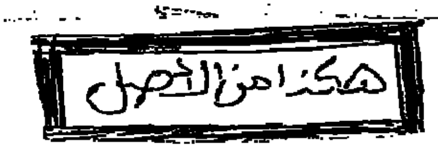
Restent, pour compléter ce tableau, les centres communs de recherche de la CEE, qui ont reçu pour la période 1984-1987 700 millions d'ECU (près de 5 milliards de francs), occupent 2 260 personnes et mènent des recherches « tous azimuts », ainsi que l'European Molecular Biology Laboratory (EMBL), situé à Heidelberg, en Allemagne fédérale, spécialisé dans l'étude de l'organisation du vivant et de la biologie moléculaire moderne.

(1) Allemagne fédérale, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse. La Yougoslavie a quitté le CERN en 1961.

(2) Allemagne fédérale, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Suède, Suisse, Autriche, Canada et Norvège sont associés à des titres divers.

(3) Allemagne fédérale, Finlande, France, Grande-Bretagne, Norvège, Suède.

Dossier établi par :
MAURICE ARVONNY
PIERRE DROUIN
ÉLISABETH GORDON
JACQUES ISNARD
et ÉRIC ROHDE



Le Monde

politique

Politique et communication

(Suite de la première page.)

« *La crise économique et sa cascade de conséquences*, explique notamment M. Demuth, *ont favorisé la cristallisation de ce courant, recensé par la Cofremca, d'intégration du complexe et de l'incertitude. Les individus se sont habitués à vivre dans un monde complexe, incertain. Ils hésitent, tâtonnent, leur pensée chemine, s'élabore peu à peu, et ils ne sont pas loin de penser que celui qui n'a que des certitudes est sur le point de se tromper. Dans les années 60, ils avaient davantage le sentiment qu'ils pouvaient régler leur propre vie, tracer leur plan de carrière, programmer leur avenir. Ils avaient davantage confiance en la capacité de l'esprit humain à prévoir et organiser les choses.*

» *Aujourd'hui ils se sentent moins maîtres de leur vie et pensent qu'ils doivent la gérer en manifestant une plus grande souplesse. Ils ont moins de grands objectifs et sont amenés à remonnayer une ou deux fois les valeurs auxquelles ils sont attachés* ».

Cette adaptation à un monde plus complexe peut expliquer que lorsque l'on interroge les Français sur ce que serait pour eux la « *société idéale* » leurs réponses soient antagoniques, alors qu'elles se rejoignent quand il s'agit d'évoquer les moyens de sortir de la crise.

Autonomie et compétence

L'infléchissement du courant « vers plus d'autonomie » – courant le plus puissant, depuis vingt-cinq ans, d'après les études de la Cofremca – n'est pas non plus sans conséquences sur les attitudes politiques, pense M. Demuth. C'est ainsi que si l'on recherche toujours plus d'autonomie, on cherche aujourd'hui davantage, semble-t-il, à la réaliser « *en négociation avec* »... les autres, les faits, les environnements. On aspire à de « *nouvelles formes de convivialité* », on souhaite « *vivre ensemble* » mais dans des structures plus souples. La cellule familiale par exemple n'éclate pas, mais s'accomode d'aller-retour. Et pour que « *tout cela marche* » réapparaissent des demandes d'autorité et d'ordre, mais minimum, et de « *compétence* ». Non pas une compétence de type autoritaire, technocratique, mais une compétence qui, justement, permette cette « *libération* », des initiatives, des « *envies de faire* » de la population, qui « *organise une dynamique* ».

« *Le groupe que nous considérons, à l'heure actuelle, comme un bon laboratoire du futur*, précise M. Demuth, *est composé de gens qui ont plus le goût du risque, de la créativité personnelle, mais rejettent moins l'autorité et l'ordre que la moyenne de la population. Ils sont pugnaces, ont le désir que les choses se fassent, mais avec un minimum d'organisation.* »

Enfin, sans doute faut-il rappeler, que les Français manifestent dans leurs choix un plus grand éclectisme ; en outre, ils ont tendance à attendre « et voir » plutôt qu'à trancher tout de suite.

Cette évolution, observée par la Cofremca, a bien évidemment des incidences sur le comportement politique des citoyens. « *Le désintérêt pour la politique est sans doute à mettre au compte de la faible capacité de la politique traditionnelle à « embrayer » sur les nouveaux modes d'élaboration des comportements* », reconnaît M. Demuth. Or les hommes politiques seraient trop enfermés sur leurs certitudes, fonc tionneraient « à vide », hors des réalités, « *si la dureté des temps*, explique M. Demuth, *a mis au pied du mur un certain nombre d'institutions sociologiques, il semble que l'entreprise ait su mieux innover que le système politique, et le public s'en est rendu compte : depuis 1983, l'entreprise est revalorisée. Les socio-professionnels ont constaté qu'ils s'étaient ouverts à une multiplicité de déterminants de leur action dont ils ne tenaient pas compte avant (variables technologiques, sociologiques, politiques) et, comme ils sont condamnés à réussir – ou à disparaître, – ils sont souvent arrivés à trouver des solutions jugées pas trop mauvaises. Cela a fait naître dans leur esprit cette idée que les politiques qui n'ont pas su faire ce travail sont des ânes, qui ne font preuve d'aucun professionnalisme.* »

On peut toutefois remarquer que la difficulté est plus grande pour un politique qui doit jouer avec des réalités qu'il maîtrise mal, et avec une population qu'il ne peut segmenter comme on le ferait d'un marché

Haro sur l'idéologie

De fait, poursuit M. Delmuth, « *le professionnalisme des politiques semble ne pas parvenir à s'enrichir, à s'innerver au contact des réalités. S'ils parviennent à intégrer dans leurs discours un certain nombre de paradigmes, d'idées du monde extérieur, les politiques ne parviennent pas à trouver les « nouvelles manières de faire » qui embraient sur leurs éventuelles « nouvelles manières de dire », à trouver, au-delà du langage des mots, un langage des actes.* »

Autre occasion de divorce entre les citoyens et la politique, la trop grande place laissée à l'idéologie. Au moment où les citoyens considèrent que les idéologies ne fournissent pas de solutions immédiates pour résoudre leurs difficultés quotidiennes, ils remarquent que les responsables politiques continuent, eux, de « *fonctionner sur des registres idéologiques* ». Ils s'attachent trop aux finalités et pas aux moyens et ne paraissent pas capables, au contact des réalités, de « *remonnayer leurs valeurs* ».

« *Si les hommes politiques sont jugés au début de leur carrière comme des gens plutôt mieux que les autres, si on leur reconnaît le sens de l'intérêt collectif, ils jouissent d'un moins grand crédit auprès de la population quand ils sont intégrés au système* », remarque M. Demuth. « *Les individus ont tendance à considérer que l'entreprise forme des hommes capables d'un certain type de compétence, mais que le système politique, lui, au contraire, tire des hommes politiques plutôt le pire que le meilleur. Il les déshumanise et leur fait perdre l'aptitude à réagir à des situations complexes, à faire des aller et retour constants entre ce qu'ils veulent et ce qu'ils peuvent faire.* »

De plus, les hommes politiques apparaîtraient « *obsédés* » par l'idée de garder avant tout le pouvoir, alors qu'aux yeux de l'opinion, le pouvoir n'est plus aussi valorisé que par le passé et doit davantage se « *négocier* ».

Enfin, dernière carence, la communication politique serait, faute de faire appel à des réalités vécues, une « *communication morte* ».

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Prochain article :

UNE MEFIANCE TOUS AZIMUTS.

M. Jospin : *l'incohérence, l'irresponsabilité la radicalisation de l'opposition*

M. Lionel Jospin a déclaré, le lundi 27 août, au cours d'un « Point de presse », que la proposition d'élargissement du référendum faite par le président de la République « *n'a pas été une diversion face aux sérieux problèmes actuels, ni même une habileté* ». (Nos dernières éditions datées 28 août.) Il était, selon M. Jospin, « *indispensable d'intervenir sur ce thème des libertés et de lever les accusations injustes formulées par l'opposition* ». « *On approche de la clôture de cet épisode* », a précisé le premier secrétaire du Parti socialiste.

M. Jospin a affirmé que l'opposition fait preuve « *d'incohérence, d'irresponsabilité et de radicalisation* ». Une opposition qu'il considère traversée par « *toute une série de conflits* » : conflits d'hommes, entre les candidats potentiels à l'élection présidentielle, conflits de générations, divergences sur l'attitude à adopter face au gouvernement. L'entretien de rentrée de M. Raymond Barre, publié dans *le Monde* du 22 août, peut se résumer, selon le leader socialiste, « *à un simple positionnement personnel* ».

En réponse à M. Jacques Chirac, qui avait évoqué, dimanche, l'« *art du subterfuge* » du chef de l'Etat, M. Jospin a déclaré : « *Jacques Chirac et les membres de l'opposition voulaient un référendum. On leur a proposé un référendum. Ils n'en veulent plus.* » « *M. Chirac pose tous les deux mois sa candidature au pouvoir. Il ne semble pas comprendre qu'il n'y a pas de poste à pourvoir et qu'il ne fournit pas de curriculum vitae* », a ajouté M. Jospin. Il a rappelé que M. Chirac, qui demande la dissolution de l'Assemblée nationale, l'avait déjà fait en 1976, après les élections cantonales. Le Sénat, dans cette affaire, a été, selon lui, « *plus une Chambre de passion qu'une Chambre de réflexion* ». « *On ne peut exclure*, a-t-il dit, *que le Sénat ait la tentation d'outrepasser ses pouvoirs. Or il existe un équilibre des institutions auquel nous sommes habitués.* »

Abordant la question de la rupture du Parti communiste avec le gouvernement, M. Jospin a précisé : « *Nous avons conclu le contrat ensemble, nous ne l'avons pas rompu ensemble.* » Ajoutant que « *les contradictions auxquelles la direction voulait échapper continueront à peser sur elle, en même temps qu'un certain nombre de contradictions pèseront moins sur nous* ». Le Parti socialiste, quant à lui, doit, estime son premier secrétaire, « *remplir avec plus d'insistance sa fonction de débat dans les deux ans à venir* ».

En outre, pour M. Jospin, qui devait rencontrer lundi après-midi le ministre de l'éducation nationale, M. Jean-Pierre Chevènement, il n'est « *évidemment pas question de refaire la loi Savary* ». Il ne faudrait pas davantage, a-t-il ajouté, « *donner, aujourd'hui, à l'enseignement privé sans compensation ce qu'on lui donnait hier avec compensation* ». Une campagne sera prochainement lancée par le PS sur le thème : « L'école publique, école de la réussite ».

Propos et débats

M. Dumas (PS) : M. Chirac stérile

M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, a répondu, lundi 27 août, à Bergerac (Dordogne), au discours prononcé la veille, à Nîmes, par M. Jacques Chirac : « M. Chirac s'enferme dans un discours stérile et de plus en plus conservateur, qu'il répète à satiété, alors que les signes d'une meilleure compréhension et d'une plus grande courtoisie – tout en respectant la personnalité et les choix de chacun – apparaissent entre la majorité et l'opposition », *a-t-il déclaré.* « Les préoccupations des alliances éloignent de plus en plus M. Chirac de l'intérêt général et le rapprochent de l'extrême droite. »

M. Léotard (PR) : pourquoi s'étonner ?

M. François Léotard s'est « étonné » lundi soir 27 août, à Fréjus, que l'« on s'étonne » de la visite qu'il a rendue samedi soir à M. François Mitterrand au fort de Brégançon. « Je m'étonne que l'on s'étonne, *a dit le secrétaire général du PR.* Je suis républicain, et, si je suis de nouveau invité en qualité d'élu par le président de la République, je recommencerai. »

M. Léotard, qui s'exprimait au cours d'une assemblée départementale du PR, a ajouté : « Je ne vois pas pourquoi ce qui se fait aux Etats-Unis en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Espagne ne se ferait pas en France. »

Evoquant, à propos du prochain conseil national du PR qui se réunira au mois de septembre à Paris, les rapports entre le PR et l'UDF, le maire de Fréjus a affirmé : « Le PR a une volonté offensive et nous avons parfois l'impression avec l'UDF d'être dans un Vietnam où l'on s'enlise. »

M. Pasqua (RPR) : zozos

M. Charles Pasqua, sénateur RPR des Hauts-de-Seine, qui s'est exprimé lundi 27 août au cours de l'Université d'été des jeunes RPR réunie à Nîmes, a exhorté les jeunes militants chiraquiens à se montrer « plus durs, plus intransigeants », *car, a-t-il dit,* « notre ambition n'est pas de se compromettre avec le pouvoir ni de l'aider ». « Mon ambition n'est pas de rassurer mais d'inquiéter M. Jospin : qu'il ne prenne pas ses désirs pour des réalités, l'opposition est unie », *a ajouté le président du groupe RPR du Sénat.*

M. Pasqua a qualifié de « zozos » les membres de l'opposition qui doutent que la gauche ne soit inéluctablement défaite aux prochaines échéances électorales. Répondant implicitement aux récentes déclarations de MM. Philippe Séguin (RPR), Charles Millon (UDF-PR) et François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, il a affirmé : « Voilà que deux ou trois amis de l'opposition se disent : « Quel coup génial. J'étais à la maternelle avec Fabius. Il avait une » manière de tenir le biberon qui en disait long sur ses aspirations ! » Ou : « Moi je l'ai connu à l'ENA ! » A côté de M. Fabius, M. Mauroy était un génie politique. »

Commentant les résultats de l'élection régionale en Corse et le soutien que le Front national a apporté à M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR), tête de liste d'union de l'opposition, M. Pasqua a noté : « Après tout, je ne vois pas pourquoi je devrais me montrer plus sourcilleux par rapport au Front national que les socialistes et les communistes se sont montrés sourcilleux à l'égard de la Ligue communiste et des gauchistes. Le RPR n'a pas à se déterminer pas rapport à Le Pen. »

POLITIQUE

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES JEUNES DÉMOCRATES SOCIAUX

M. Méhaignerie : oui à la décrispation, non au compromis !

Miremont. — La neuvième université d'été des Jeunes Démocrates sociaux a été ouverte officiellement, lundi 27 août, par M. Jean-Pierre Abelin, conseiller général de la Vienne et président de ce mouvement, et par M. Pierre Méhaignerie, député et président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, maire de Vitré et président du Centre des démocrates sociaux, dont les Jeunes Démocrates sociaux sont l'émanation.

M. Jean Lecanuet, fondateur du CDS et président de l'UDF, M. Jacques Barrot, député et président du conseil général de la Haute-Loire, secrétaire général du CDS, M. Jean Cluzel, sénateur centriste de l'Allier, ainsi que les principaux autres responsables du CDS étaient présents.

Cette neuvième université d'été, qui réunit jusqu'au 31 août, au village de vacances de Coufolant, à Miremont (Puy-de-Dôme) trois cent trente-cinq stagiaires, s'est donné cette année comme thème principal : « *Changer la politique* ». Elle devait accueillir, mardi 28 août, pour la première fois, M. Valéry Giscard d'Estaing et, le vendredi 31 août, M. Raymond Barre, qui a déjà participé aux travaux de plusieurs universités d'été des Jeunes Démocrates sociaux les années précédentes.

De notre envoyé spécial

« Changer de politique » : l'ampleur de la tâche n'a pas pu échapper aux stagiaires des Jeunes Démocrates sociaux lorsqu'ils entendaient leur père spirituel, M. Lecanuet, répéter avec brio les arguments généraux qu'il énonce inlassablement (la dénonciation de l'illusion socialiste, la dimension humaniste et « spiritualiste » de l'activité politique telle qu'il la conçoit) ou les critiques qu'il développe depuis un certain temps : la nécessité de dissoudre l'Assemblée nationale ; la contestation du projet référendaire, etc...

En guise de synthèse de son propos sur le pouvoir actuel, le président de l'UDF devait déclarer : *« Échec d'une rêverie, reconnaissance des institutions de la France, prise de conscience de la nécessité de la défense et de l'organisation de l'Europe : autant de faits substantiels qui peuvent permettre des convergences après que le pays aura tranché. »* Quelles convergences ? Avec qui ? M. Lecanuet n'exclut pas pour l'avenir que le centre soit restauré dans son rôle de force d'appoint indispensable d'un Parti socialiste qui aurait exorcisé toutes les sirènes marxistes autour de lui et à l'intérieur. Mais il n'en a rien dit explicitement, laissant planer sur son auditoire la connivence d'une béatitude partagée dans le ciel des certitudes tactiques.

Délices des supputations, délices aussi des petites phrases nuancées : M. Lecanuet craint pour *« la paix civile »* en raison de la montée des périls économiques. Mais, pour autant, il se refuse absolument à l'exagération que serait l'évacuation de toute menace de *« guerre civile »*.

Délices enfin du scepticisme. M. Lecanuet *« n'est pas emballé »* par la perspective de l'introduction de la représentation proportionnelle, à quelque dose que ce soit, dans le mode de scrutin. Il *« n'est pas emballé »* par la décentralisation. Il n'a *« jamais été emballé »* par la procédure du référendum.

M. Lecanuet est admiré et respecté par les jeunes du CDS. Il est présenté avec prudence par quelques-uns d'entre eux comme l'excellent point de départ vivant de ce que peut être une réflexion progressive sur un autre style politique. Pour une petite minorité d'entre eux, il incarne aussi une manière d'éternité politique qui les laissent perplexes sur les façons de changer la politique.

Trouveront-ils dans la génération suivante, celle de leurs actuels dirigeants, une image plus proche d'une autre façon de faire de la politique ? M. Méhaignerie leur a, en ouvrant l'université d'été, assigné un but : *« Prenons nous-mêmes en charge ces deux ambitions, modernisation et rassemblement. Car nous sommes mieux à même de les conduire jusqu'à leur port afin que demain nous préparions un pays moderne dont nos enfants puissent être fiers dans un monde plus solidaire et plus juste. »*

Le président du CDS a aussi suggéré aux jeunes de son mouvement *« une réponse d'avenir et d'espoir que je résumerai en ces termes : Compromis avec le pouvoir, non ! Décrispation, oui ! Parce que nous voulons dégager dans l'avenir, dans la société française des points d'accord plus larges qui ne soient plus demain des enjeux de division politique. »*

M. Méhaignerie a enfin fait partager aux stagiaires de son mouvement un vœu : *« La modification souhaitée des comportements politiques dans l'avenir. »* La boucle était ainsi bouclée. Changer la politique : les Jeunes Démocrates sociaux ont, pour commencer, cinq jours pleins, exemples et contre-exemples vivants à l'appui, pour démêler l'écheveau de la seule petite phrase qui ait donc droit de cité parmi eux en cette fin d'été 1984.

MICHEL KAJMAN.

« Chat échaudé... »

Après avoir récusé une *« entreprise de séduction du pouvoir »,* dont il voit dans le *« produit frais »* Fabius le signe manifeste, M. Méhaignerie a fait état d'*« un profond désarroi dans l'opinion »,* dont les racines sont selon lui *« les débats politiques de l'été, le sentiment collectif d'un avenir bouché »* et l'*« affrontement systématique bloc contre bloc »,* qui lui paraît *« plus inadapté que jamais ».*

« Je suis convaincu, a affirmé M. Méhaignerie, *que prisonniers des habitudes du passé, les dirigeants actuels ne se débarrasseront pas vite de ces travers que sont l'illusion et le mensonge ».* Pour le président du CDS *« seul un sévère échec électoral pourra changer ces pratiques et contraindre ce mouvement à une véritable conversion culturelle. »* Enfin, M. Méhaignerie a voulu adresser une réponse aux offres verbales d'ouverture du gouvernement : *« Ce n'est pas la peine que l'on nous tende une main apparemment ouverte et bienveillante si l'autre tient un gourdin destiné à réduire par tous les moyens l'opposition. Chat échaudé craint l'eau froide. Nous avons été trop caricaturés et insultés dans nos convictions et notre conduite pour ne pas être sur nos gardes. »*

La foi et le virus

De notre envoyé spécial

Miriemont. — La genèse signalétique enseigne que 62 % des trois cent trente-cinq stagiaires inscrits à l'université d'été des Jeunes Démocrates sociaux participent pour la première fois à un tel rassemblement. Leur âge moyen est de vingt-six ans. La proportion de femmes y est de 40 %. 30 % d'entre eux sont étudiantes et 70 % salariées. Quelques-uns ont déjà milité ou ont approché des formations différentes : RPR, PR et parfois Parti socialiste.

Mais Jean-Michel Blanc, vingt-deux ans, vendeur en librairie responsable de la toute jeune (deux ans) et embryonnaire (une vingtaine de membres) fédération du Puy-de-Dôme des Jeunes Démocrates sociaux n'est pas entré froidement en politique. Cette politique qui est pour lui le *« moyen matériel de faire passer des idéaux et des principes spirituels ».*

Sa formation catholique a joué un grand rôle — c'est le cas pour beaucoup de nouveaux venus au CDS comme c'était le cas pour leurs aînés. — Il est passé par le séminaire, par des mouvements eucharistiques de jeunes, par des groupes d'aumônerie. Comment faire pour ne pas être giscardien dans le Puy-de-Dôme ? Il le sera, en 1978, à seize ans, au mouvement Autrement, qu'il quitte justement lorsqu'il devient celui des « jeunes giscardiens ». Il s'intéresse avant tout aux idées, pas aux hommes, en tout cas pas à un homme.

Puis c'est l'aventure centriste, le petit début de recrutement *« par l'effet boule de neige »,* qui commence d'ailleurs par son propre frère, employé à la manufacture de pneumatiques Michelin de Clermont-Ferrand.

Jean-Michel Blanc a écouté avec attention Jean Lecanuet. Il a *« beaucoup apprécié la première partie de son propos, le rappel doctrinal ».* Il a été *« déçu par la deuxième »,* plus directement politique. Il a beaucoup de respect pour M. Lecanuet. S'il l'avait là, en face de lui, il lui dirait : *« Vous avez été l'espoir de nos parents. »*

Jean-Pierre Rousseau, vingt-huit ans, assistant parlementaire de M. Yves Sautier, député de Haute-Savoie, est responsable de la fédération des Jeunes Démocrates sociaux de ce département. Il ne risquerait sans doute pas une phrase aussi carrée. Lui est presque devenu un vieux routier entre 1976, année où il rencontre sa future épouse, au cours de la première université d'été et aujourd'hui.

Il a eu le temps, après sa conversion à la politique survenue à l'université de Poitiers, lors d'un changement difficile de présidence, d'être l'assistant d'un sénateur et de deux députés, de travailler un moment au service des études du CDS à Paris. Il a été *« par hasard »* et sans succès présent sur une liste lors des élections municipales de 1977 à Poitiers. Pourquoi a-t-il choisi ce parti plutôt qu'un autre ? Là encore, la formation religieuse a joué un rôle en l'éduquant *« à la tolérance »;* mais surtout il *« n'aime pas les grandes machines »* ni *« les conformismes »* qui font aller vers ce qui est déjà reconnu et puissant. Jean-Michel Blanc a la foi; Jean-Pierre Rousseau, le virus.

Tout comme Bernard Vermander, vingt-quatre ans, fils d'un praticien sorti du bain de catholicisme social de son Nord d'origine, tout armé pour la carrière. Il revient de l'université de Yale où il était parti il y a deux ans, riche déjà de six années de militantisme. Il est passé par le bureau national et la vice-présidence de son mouvement. Il a été candidat malheureux, en mars 1982, lors des élections cantonales dans son département, les Yvelines. Le voilà de retour à la recherche d'un poste d'enseignant en sciences politiques. Un seul regret : *« J'ai adhéré à seize ans, c'est trop tôt. »*

Toutes les professions de foi politiques des stagiaires de Mirlemont ne sont pas empreintes d'autant de certitudes ni étayées par de semblables curriculum-vitae. Ce jeune médecin est venu par la voie du syndicalisme étudiant, poussé par le sentiment que *« la médecine est en danger »* et une certaine urgence à agir. L'activité politique lui a paru nécessaire plutôt au CDS qu'ailleurs *« à cause de ses notions humanistes ».*

Tel autre stagiaire, en apparence assuré dans ses convictions, commence par poser clairement l'équation : politique égale pragmatisme, pragmatisme égale barrisme. Sa présence paraît n'être que la traduction de la question que pose un autre de ses ca-arades : *« Comment concilier le goût du pragmatisme et les valeurs doctrinales ? »* Pourtant, il assure un peu plus tard au cours d'un débat : *« Rien, quant au fond, ne nous sépare du RPR »...*

M. K.

La course à droite

par JEAN-MARIE COLOMBANI

Les « zozos » sont là : ce n'est pas M. Michel Poniatowski qui nous reparle de la gauche, sur le mode qui lui est familier, c'est M. Charles Pasqua qui le dit de certains de ses *« amis de l'opposition ».* Le corps du délit ? Une attitude jugée trop molle à l'égard du pouvoir. Pensez donc ! M. Léotard a rencontré M. Mitterrand, M. Barnier veut recevoir le même M. Mitterrand, pour ne citer que les épisodes les plus récents de cette fronde des « cadets » de l'opposition. M. Pasqua, pour le RPR, mais aussi M. Lecanuet, pour l'UDF, ont remis les choses au point : une seule solution, la dissolution ! Hors de ce mot d'ordre, point de salut.

Au-delà de cette agitation du « microcosme », la question qui est posée est, bien sûr, celle de la stratégie électorale : course à droite ou jeu au centre ?

En fait, la première reste largement dominante : elle est celle des deux appareils RPR et UDF. Elle consiste à déplacer l'opposition vers la droite et, dans le même temps, à « désextrémiser », à banaliser Le Pen.

Ce déplacement, ou, plutôt, la confirmation de cette course à droite, se marque d'abord dans le refus d'une période probatoire pour le nouveau gouvernement. Il s'agit — M. Pasqua a été on ne peut plus clair, M. Chirac l'avait été lui-même la veille — de durcir le combat pour durcir l'opinion. Agir autrement, pensent-ils, serait *« faciliter la tâche »* du pouvoir. Le risque est, en effet, pour l'opposition, de perdre le bénéfice des trois premières années de gestion de la gauche. Dire aujourd'hui : Fabius, ce n'est pas si mal, c'est, à coup sûr, scinder la gestion majoritaire en deux temps. Or il importe, pour l'opposition, que l'opinion juge la gauche, les « socialo-communistes » en bloc, même si le gouvernement a changé, même si les communistes sont partis.

Cela lui importe d'autant plus que l'opposition ne peut pas annoncer, sur le terrain économique, une politique différente de l'austérité actuelle. Mieux vaut donc faire comme si rien ne s'était passé, comme si l'on avait toujours affaire à la gauche de 1981. D'où le rejet des appels du pouvoir au *« rassemblement ».* A partir du moment où l'on dit que le gouvernement n'a plus les moyens politiques d'agir, il ne faut pas faire comme s'il les avait. On comprend mieux, dans ces conditions, que M. Pasqua ait ainsi fustigé le comportement de ceux qui — tels MM. Barnier, Séguin et Léotard — paraissent, si peu que ce soit, s'éloigner de cette ligne pure et dure.

Conjurer le risque Le Pen

L'objectif premier des chiraquiens, comme de M. Lecanuet, est, en effet, de ressusciter l'idée de la précarité du pouvoir (que les initiatives présidentielles avaient éloignée) pour que, enfin, il succombe ; c'est le mot d'ordre de la dissolution ; c'est, aussi, la promesse, reprise par M. Lecanuet, après avoir été utilisée par M. Pons, de menaces pour la *«paix civile»*; c'est le thème du *« sursis »* (M. Chirac) ou de la *« survie »* (M. Barre).

Ces comportements-là sont sous-tendus par une même analyse électorale. La droite disposerait d'un matelas suffisamment confortable et épais, à l'abri duquel elle peut opérer; autrement dit, le rapport des forces droite-gauche (60-40 aux européennes) est tel, en faveur de la première, qu'il est impensable que la seconde puisse l'inverser.

Dans ces conditions, le seul risque, pour la droite, est, en effet, l'extrême droite. Mais alors, comment conjurer le risque Le Pen ? Les élections corses ont donné la réponse : en le banalisant et en refusant la proportionnelle. Le contraste est grand, en effet, entre l'émoi suscité en France par l'alliance de Dreux et l'absence d'écho de l'alliance d'Ajaccio. Tout se passe comme si la droite réussissait à faire que sa complaisance à l'égard de l'extrême droite soit dans l'ordre naturel des choses.

Le calcul fait par les dirigeants de l'opposition est qu'en intégrant les amis de M. Le Pen, donc en le privant de sa position extérieure à la « bande des quatre», hors du débat politique classique, on diminuerait son impact. En outre, cette attitude est conforme au souhait des électeurs eux-mêmes : selon la SOFRES, 62 % des électeurs RPR et 46 % (contre 43 %) des électeurs UDF étaient favorables, en mai dernier, à une alliance avec l'extrême droite pour battre les socialistes. Enfin, il s'agit d'adresser à M. Mitterrand un message sans ambiguïté : même le retour à la proportionnelle ne suffira pas à nous priver du pouvoir, car nous intégrerons Le Pen, est-il dit en substance.

Ce schéma, pour cohérent qu'il soit, comporte un risque majeur. Il suppose que la leçon des « européennes » soit bien celle-là. Or le pouvoir, lui, joue au centre, parce qu'il en reste au schéma traditionnel selon lequel le rapport des forces dans une élection à enjeu de pouvoir serait plus équilibré ; il fait comme si son sort dépendait d'une frange importante d'électeurs pragmatiques, qui se détermineront plus sur la capacité à bien gouverner que sur l'idéologie ou un jugement qui les rangerait définitivement à droite.

Rajeunissement et rassemblement

Ainsi peut-on replacer les états d'âme de ceux que dénonce M. Pasqua sous la pression d'un « effet Fabius ». L'effet Fabius ? C'est d'abord le rajeunissement : l'opposition est ici devant un problème classique de renouvellement face à des caciques qui tiennent le haut du pavé et qui la déparent en regard du nouveau visage du pouvoir. C'est, aussi, un mot d'ordre : « moderniser et rassembler ». Faisons-le nôtre, dit aussitôt aux centristes M. Méhaignerie. Mais, pour prétendre rassembler, il faut y mettre, comme M. Fabius, la manière ; il faut, à son tour, décrisper.

Ceux qui, dans l'opposition, jouent cette carte-là ont aussi mesuré quel est le véritable objectif de M. Mitterrand. Le premier est en passe d'être atteint : il s'agissait de priver l'opposition de son argumentation sur les libertés. L'opération référendum n'avait pas d'autre objet. Le second est de débarrasser le pouvoir de l'accusation de sectarisme : c'est l'un des buts de l'opération Fabius. Or qui va passer pour sectaire aujourd'hui ? M. Fabius ou MM. Chirac et Pasqua ?

Les initiatives prises par M. Mitterrand depuis la mi-juillet, et principalement le changement de gouvernement, permettent au chef de l'Etat de tenter de tirer parti des contradictions au sein de l'opposition de la même manière dont celle-ci avait su mettre à profit dans les années 1978-80 les clivages au sein de la gauche. Aussi les principaux responsables de la droite s'efforcent-ils, en réponse, d'assurer la cohésion de leur camp. Ils ont réussi, face au référendum, au Sénat. Ils leur est apparemment difficile de remettre de l'ordre dans leurs rangs face à M. Fabius.

EN BREF

● *M. Fabius : émission reportée.* — L'émission d'Antenne 2 «L'heure de vérité» qui devait avoir pour invité M. Laurent Fabius, lundi 3 septembre à 20 h 35, sera reportée au mercredi 5 septembre à la même heure, a annoncé la chaîne de télévision, lundi 27 août. *« Les contraintes de l'emploi du temps du premier ministre ne permettaient pas de maintenir la date initialement envisagée »,* précise Antenne 2.

● *La visite de M. Mitterrand en Savoie.* — Le programme de la visite que M. François Mitterrand doit faire en Savoie, à Montmélian, le 6 septembre, n'est pas encore définitivement arrêté. Après que M. Michel Barnier, président du conseil général et député RPR de la Savoie, eut à son tour lancé une *« invitation au dialogue »* au président de la République, à l'occasion d'une séance solennelle du conseil général, le maire socialiste de Montmélian, M. Roger Rinchet, sénateur, a souhaité, lundi 27 août, une prolongation de la visite de M. Mitterrand, initialement prévue pour durer quelques heures seulement.

● *M. Mitterrand et Lamartine.* — M. François Mitterrand a accepté de participer, le dimanche 2 septembre, à une émission de France-Culture (de 17 heures à 19 heures), au cours de laquelle le président de la République parlera de Lamartine.

● *M. Michel Noir (RPR) : agir pour Helena Bonner.* — M. Michel Noir, député RPR du Rhône, a demandé, lundi 27 août, dans une question écrite adressée à M. Laurent Fabius, *« quelles initiatives le gouvernement français compte prendre pour s'enquérir du sort d'Helena Bonner et protester contre la condamnation* [à cinq ans d'exil intérieur] *dont l'épouse du professeur Sakharov aurait fait l'objet récemment pour « calomnies envers l'Union soviétique ». « Le gouvernement ne peut rester silencieux et inactif »,* déclare M. Noir.

● *Cérémonie commémorative au Sénat.* — M. Alain Poher, président du Sénat, a présidé, lundi 27 août, dans les jardins du palais du Luxembourg, la cérémonie annuelle commémorant le sacrifice de sept combattants de la libération de Paris, exécutés par les troupes d'occupation. Accompagné de MM. Guy Fougier, préfet de police, et Pierre Bas, député RPR de Paris, maire du sixième arrondissement, il a déposé une gerbe sur la dalle des fusillés.

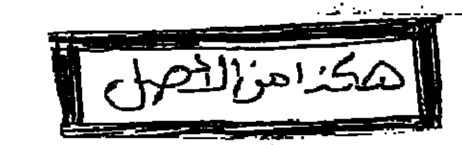
● *Centenaire de la naissance de Vincent Auriol.* — M. Gaston Defferre, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, a participé, lundi 27 août, à la commémoration du centenaire de la naissance de Vincent Auriol. Après avoir retracé la carrière du premier président de la IVe République, mettant notamment l'accent sur son action dans la Résistance, le ministre a souligné que Vincent Auriol avait effectué sa scolarité d'abord à l'école chrétienne des frères, puis à l'école laïque. *« Il n'est pas inutile de le rappeler en ce moment »,* a ajouté M. Defferre.

M. Joxe séduit les policiers de gauche

M. Pierre Joxe séduit les policiers. Leur principal représentant, M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police, a déclaré lundi 27 août, après une entrevue à Paris avec le nouveau ministre de l'intérieur et de la décentralisation : *«Nous nous sommes trouvés en présence d'un homme jeune, dynamique, moderne, qui nous a paru être un homme d'autorité, qui a une haute exigence de sa fonction et qui a déjà pris la mesure des énormes besoins de la police, notamment en matière de matériel pour moderniser l'institution. Nous avons évoqué les problèmes de la profession, et nous n'avons pas caché l'émotion légitime des policiers à propos de leur pouvoir d'achat. »*

« Notre impression est qu'avec ce nouveau ministre il y a une chance pour la police, a estimé M. Deleplace. *Il faut la saisir pour moderniser la police, se restructurer, mettre au point un nouveau code de déontologie et mettre en place des instances paritaires nouvelles. »*

De tendance socialisante, la FASP regroupe cinq syndicats de policiers. Elle a obtenu 57 % des voix aux élections professionnelles de 1982. L'un de ses thèmes de réflexion favori est la police de l'an 2000, à propos duquel elle a remis un mémoire à M. Joxe.



APRÈS LE NAUFRAGE DU « MONT-LOUIS »

Le repêchage de la cargaison doit commencer rapidement

Les opérations de repêchage des conteneurs transportés par le cargo *Mont-Louis* qui a coulé samedi 25 août en mer du Nord, vont commencer dans les jours à venir. M. Claude Abraham, PDG de la Compagnie générale maritime, propriétaire de l'épave, a signé lundi 27 août avec deux sociétés spécialisées, l'une belge, l'autre néerlandaise, un contrat prévoyant la récupération de la cargaison. Accompagnant M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, il devait se rendre mardi à Ostende et, de là, inspecter l'épave avec le ministre et ses conseillers.

Maintes raisons imposent, en effet, de se hâter. Techniques d'abord : si les fûts contenant de l'hexafluorure d'uranium paraissent avoir tenu bon malgré la collision et si les 16 millimètres d'acier de leur enveloppe sont capables de résister à la corrosion de l'eau de mer pendant des mois, il ne faut pas tenter le diable. L'épave du *Mont-Louis* se trouve au milieu d'un chenal de navigation très fréquenté et, malgré la zone d'interdiction de 500 mètres établie alentour et gardée par un navire de guerre belge, un autre abordage reste possible. Enfin, si le mauvais temps s'abattait sur le secteur, les opérations de repêchage deviendraient très difficiles, voire impossibles.

Raisons financières ensuite : les centaines de tonnes d'hexafluorure d'uranium qui gisent à présent en mer du Nord valent une petite fortune : au moins 200 millions de francs, dit-on. Leur propriétaires ont intérêt à les récupérer rapidement.

Raisons politiques et psychologiques surtout. Qu'on le veuille ou non, le gouvernement français est tenu pour moralement responsable par l'opinion internationale, de cet accident et de ses conséquences éventuelles.

A cet égard, les autorités belges ont manifesté, lundi 27 août, à Ostende, où avait lieu une réunion de travail, leur mauvaise humeur en fermant la porte au consul de France. Nos voisins nous reprochent de ne pas leur avoir indiqué, en temps utile, la nature de la cargaison du *Mont-Louis*.

Les transporteurs maritimes qui charrient des produits dangereux, les sociétés qui travaillent avec des matières nucléaires craignent pour leur image de marque. Il s'agit pour tout le monde d'effacer la fâcheuse impression laissée par cette affaire, dont les premières quarante-huit heures ont été marquées par le défaut d'information.

M. Claude Abraham, le PDG de la Compagnie générale maritime, se défend de toute volonté de dissimulation. *« Ma compagnie transporte 30.000 conteneurs par an. L'accident arrivant pendant un week-end, il m'a fallu vingt-quatre heures pour savoir exactement ce qu'ils contenaient. Je n'ai donné aucune consigne de discrétion. Peut-être quelqu'un de ma société a-t-il fait de l'excès de zèle. On n'impose pas le silence à vingt-trois membres d'équipage. »*

Il n'empêche que seule la marine nationale a réagi avec une relative promptitude, envoyant sur place deux bâtiments qui se trouvaient alors à Gand. Mais les plongeurs n'ont effectué les premiers prélèvements que dix-sept heures après le naufrage.



Dessin de PLANTU.

Or certains représentants d'associations et des fonctionnaires proches du ministère de l'environnement se demandent si l'on n'a pas frôlé une catastrophe. Ni l'équipage du *Mont-Louis* ni, *a fortiori*, les marins des navires qui croisaient sa route ne savaient les risques qu'ils couraient. Le contact de l'eau de mer avec l'hexafluorure d'uranium engendre une réaction chimique violente accompagnée de fortes températures. Dans ce cas, il se forme un gaz hautement toxique. Si l'*Olau Britannia* avait abordé le cargo français à la hauteur de la cale avant et brisé certains conteneurs, les mille passagers du car-ferry auraient pu être atteints par un nuage de gaz corrosif. Or il a fallu cinq heures pour désencastrer les deux bateaux.

Tout commande donc de réussir rapidement et sans bavure le repêchage des fûts dangereux. L'affaire n'est pas simple. La première tâche demandée aux sauveteurs, c'est de pomper les 450 tonnes de mazout que contiennent les citernes du navire. Les Belges redoutent une mini-marée noire sur leurs plages.

L'absence d'une réglementation européenne

Puis viendront les conteneurs. Apparemment, la situation est favorable puisque l'épave émerge de plusieurs mètres à marée basse. Mais elle est couchée sur le flanc et cette position interdit d'utiliser les panneaux de cale. Il faudra donc que les spécialistes belges et néerlandais découpent la coque au chalumeau. Puis, à l'aide d'une grue de 1 200 tonnes, ils extirperont les énormes cylindres jaunes un à un. Or ceux-ci pèsent 15 tonnes et mesurent 4 mètres de long et 1,40 mètre de diamètre. Bien qu'ils soient calculés pour résister aux chocs, on prendra garde de ne pas les heurter pendant la manœuvre et pendant leur transport vers Dunkerque sur des pontons. Toute fissure, et donc toute émanation de gaz, rendrait très dangereux le travail des équipes.

L'ensemble de ces opérations devrait prendre deux à trois semaines si le temps se maintient. Elle mobilisera trente-cinq hommes et une importante flottille de cinq bâtiments. Pendant toute sa durée, la marine belge et le secrétariat français d'Etat à la santé effectueront des prélèvements alentour.

Mais, déjà, l'opinion s'interroge sur les conditions dans lesquelles les matières dangereuses sont transportées par voie de mer. Pour le *Mont-Louis*, dont la cargaison était en classe 7 selon les normes internationales, c'est-à-dire *« produit chimique dangereux »*, le capitaine n'était tenu qu'à une simple déclaration au port d'embarquement, sans préciser le contenu des fûts. Ceux-ci devaient être « agréés » et convenablement arrimés dans la coque, loin de tout produit alimentaire. C'est tout.

Aussi l'organisation internationale Greenpeace a-t-elle lancé, lundi à Paris, un appel à tous les gens de mer – dockers, marins et pêcheurs – pour qu'ils s'opposent au trafic maritime de matières nucléaires. Avant même d'avoir entendu cet appel, le Syndicat national des marins britanniques a demandé que les cargos transportant des produits radioactifs avertissent systématiquement les autres navires sur leur route.

En Allemagne fédérale, un député de l'opposition a demandé un débat au Bundestag sur les transports par mer de chargements nucléaires dans les eaux territoriales et sur les mesures de sécurité et plans d'urgence prévus. La Commission des communautés européennes elle-même demande au gouvernement français des précisions sur les circonstances de l'accident. Son porte-parole a souligné qu'il n'existe, pour l'instant, aucune réglementation européenne pour le transport de matières radioactives.

Dans la presse belge et britannique

« Il y a deux moyens infaillibles de créer une panique : répandre des informations alarmistes ou, à tout le moins, à sensation, ou garder de celui qui a mauvaise conscience le silence finalement mal avisé. Le naufrage d'un cargo français au large d'Ostende l'illustre une fois de plus à merveille », écrit *la Libre Belgique* (conservateur, catholique), sous le titre : *« Naufrage et information : l'art de la fugue »*.

« Sans doute était-il trop simple d'en informer franchement des populations qu'on sait facilement alarmées par tout ce qui touche de près ou de loin au nucléaire. Mais aussi pourquoi ceux qui connaissaient la nature de la cargaison du Mont-Louis *auraient-ils renoncé à leur habituel mutisme lorsque l'on voit le temps que mettent nos électriciens pour commenter les incidents survenant dans leurs centrales nucléaires, fussent-ils les plus anodins, laissant souvent l'indiscrétion d'un membre du personnel ou d'un délégué syndical faire des vagues avant de pouvoir rectifier le tir. »*

La presse britannique s'intéresse plus aux problèmes de réglementation. Pour le *Guardian* (libéral), les contrôles internationaux présentent des *« trous évidents »*. *« L'Agence internationale pour l'énergie atomique à Vienne devrait en principe être au courant de tous les mouvements* [de matière nucléaire fissile], *de telle sorte que si les quantités d'uranium 235 et d'autres isotopes ne se retrouvent pas à la fin des transactions, elle puisse enquêter sur la destinée des tonnages manquants (...). Théoriquement, la cargaison qui a sombré avec le* Mont-Louis *peut être transformée en un tout petit arsenal nucléaire, bien que le processus soit si complexe que seul un Etat et non une organisation terroriste aurait probablement les moyens de le produire (...). Compte tenu de la contradiction entre la nécessité du secret et la nécessité de la sécurité, l'IAEA doit proposer de nouveaux règlements plutôt astucieux. »*

Le *Times* (indépendant) envisage la question de la sécurité d'une manière beaucoup plus large : *« C'est un facteur qui compte pour l'ampleur du programme électro-nucléaire, mais ce n'est pas l'élément déterminant au stade actuel. »* Outre les estimations sur la demande et les énergies de substitution, le programme *« dépend de la capacité de l'industrie, qui n'est pas actuellement démontrée, à trouver des moyens acceptables pour traiter et stocker les déchets hautement radioactifs sur une période lourde d'inconnues de centaines, voire de milliers d'années »*.

LES CONTRATS D'ENRICHISSEMENT ENTRE LA FRANCE ET L'UNION SOVIÉTIQUE

Les va-et-vient de l'uranium

Les voies de l'enrichissement de l'uranium ne sont peut-être pas impénétrables, mais elles sont loin d'être simples. Le chemin suivi par l'hexafluorure d'uranium français rembarqué à bord du cargo *Mont-Louis* en porte témoignage et conduit à s'interroger sur la nature exacte de ce transfert à destination de l'Union soviétique. De l'uranium, sorti tout droit d'une mine – canadienne, africaine, française qui sait ? – transformé ensuite en oxyde d'uranium s'est, après un long trajet par fer, par route, par voie maritime ou par voie aérienne retrouvé à Pierrelatte (Drôme) dans les ateliers de la société Comurhex pour y être transformé en hexafluorure (1), matière qui, à température ambiante, se présente sous une forme solide, et non gazeuse comme on a pu le dire. De là, les lourds conteneurs d'hexafluorure ont rejoint Le Havre d'où ils sont partis pour Riga.

Pourquoi ? Tout en fait a commencé en 1971 avec la signature par le gouvernement français d'un contrat portant sur la fourniture par l'Union soviétique du cœur de la centrale nucléaire de Fessenheim, la première centrale française à eau pressurisée et uranium enrichi. En tout, 75 tonnes d'uranium enrichi à 2,7 % obtenus par l'enrichissement de 450 tonnes d'uranium naturel préalablement fournies par la France. A l'époque en effet, bien qu'ayant parfaitement maîtrisé les techniques d'enrichissement de l'uranium – le développement de l'arme nucléaire en est une preuve, – les Français ne disposaient pas d'une unité civile d'enrichissement leur permettant d'assurer le fonctionnement du parc des centrales nucléaires projetées par EDF. Seuls pouvaient faire face à la demande les Etats-Unis, avec qui existaient déjà des accords, et l'Union soviétique, tentée par une percée sur le marché occidental de l'enrichissement. D'où l'attitude française dont l'exemple fut d'ailleurs suivi par l'Allemagne, la Belgique ou le Japon, soucieux de leur indépendance et séduits peut-être par les conditions financières offertes par Moscou.

Dès le début des années 70, des matières nucléaires transitaient donc par l'Union soviétique pour revenir ensuite en France. Ce modeste contrat ne devait constituer qu'une première étape dans les relations nucléaires entre Moscou et Paris. En novembre 1974, en effet, un nouvel accord était conclu avec la société soviétique Technabexport pour la fourniture sur une longue période d'une quantité importante d'uranium enrichi. Près de 700 000 UTS par an, soit, *grosso modo*, l'équivalent des besoins en uranium enrichi de trois centrales nucléaires de 900 mégawatts sur le point d'entrer en service. En agissant ainsi, la France espérait se mettre à l'abri du besoin, certaine qu'elle était que l'usine d'enrichissement civile Eurodif qu'elle construisait avec des Européens à Pierrelatte ne serait pas prête à temps pour satisfaire toute la demande. Dans le même temps, les Etats-Unis s'étaient engagés à fournir chaque année à la France quelque 240 000 UTS, quantité insuffisante eu égard aux besoins du parc électronucléaire français. Voilà pourquoi il fallait en passer par l'URSS.

Ce deuxième contrat, toujours en vigueur, a, selon un responsable de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema), été honoré à 60 % de sa valeur jusqu'à ce jour. C'est ainsi que, depuis le début des années 70, plus de deux mille cinq cents conteneurs d'hexafluorure d'uranium sont allés en Union soviétique au rythme de deux à trois livraisons par an. De quoi alimenter l'usine d'enrichissement soviétique, qui, au total, aura produit pour la France jusqu'au terme du contrat pour la France quelque 15 millions d'UTS : à titre de comparaison, la capacité annuelle d'Eurodif lorsqu'elle tourne à plein est d'environ 11 millions d'UTS. Or, aujourd'hui, cette usine, en raison du tassement du marché de l'uranium enrichi dû au ralentissement des programmes nucléaires, ne fonctionne pas à pleine puissance.

Pourquoi, dans ces conditions, continuer cette noria de matières nucléaires vers l'Union soviétique ? Très prosaïquement parce qu'un contrat, aujourd'hui gênant, a été signé. Aussi un nouvel accord a-t-il été conclu, en mars 1983, entre Technabexport et Cogema, afin d'étaler les engagements d'enlèvements d'uranium enrichi par la firme française, et ce avec réduction sensible des enlèvements à court et moyen terme. Ainsi la Cogema se contenterait-elle, jusqu'en 1990, de faibles quantités d'uranium enrichi, en se réservant la possibilité d'en enlever beaucoup plus à partir de cette date, et ce jusqu'en 2010. Parallèlement, Cogema attend, d'ici à 1986, une masse d'uranium enrichi aux Etats-Unis, destinée à alimenter deux cœurs de réacteur : un pour Bugey, un pour Fessenheim. C'est dire que le transport des matières nucléaires est permanent entre tous les pays ayant un programme électronucléaire. Transport qui fait parfois la « une » de l'actualité lorsqu'il s'agit de celui, ferroviaire, routier ou maritime, des déchets radioactifs en provenance de la Suède, du Japon ou de l'Allemagne pour retraitement à La Hague, transport plus discret lorsqu'il s'agit de celui, maritime, du plutonium destiné à une centrale japonaise (*le Monde* du 8 août), transport totalement secret lorsqu'il s'agit de celui, aérien cette fois, des têtes nucléaires destinées à la force de frappe.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Pour produire 1 tonne d'uranium enrichi à 3,5 %, il faut partir de 6,5 tonnes d'uranium naturel, soit 9,6 tonnes d'hexafluorure d'uranium, ce qui explique les tonnages importants à transporter.

TRAJETS

Le transport des matières nucléaires est maintenant banalisé, comme en témoignent les vingt-quatre voyages aller-retour qu'effectue chaque année vers l'Union soviétique le cargo *Borodine*, de la Compagnie générale maritime.

De même, pour les dockers du Havre qui, lundi 27 août, alors qu'on débattait du *Mont Louis*, déchargeaient quinze conteneurs de matières nucléaires en provenance des Etats-Unis, il s'agit d'un *« travail de routine »*.

De voyages en déchargements, les matières nucléaires parcourent un long périple qui les conduit aux quatre coins du globe, comme le montre l'itinéraire fantastique, raconté par Greenpeace, des pastilles d'uranium brulées par la centrale de Biblis (Allemagne fédérale). Le minerai d'uranium est extrait de mines canadiennes, transformé sur place en hexafluorure, transporté en URSS, à Riga – où les prix d'enrichissement sont intéressants – puis ramené au Havre d'où il repart vers Seattle sur la côte nord-ouest des Etats-Unis, en passant par le canal de Panama. De là, il est transféré à Handford (New Jersey), où il est transformé en combustible nucléaire, reprend le bateau à Seattle, est envoyé par mer à Hambourg et gagne enfin par la route la centrale de Biblis.

De la mine à la centrale, l'uranium a ainsi parcouru 37000 kilomètres par mer et 8000 kilomètres par voie terrestre.

ÉDUCATION

Les déclarations de M. Chevènement au « Monde » sont bien accueillies par les dirigeants de l'enseignement privé

L'entretien que nous a accordé M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale (*le Monde* du 28 août), a été accueilli favorablement par les responsables de l'enseignement privé, qui demeurent néanmoins prudents, attendant les propositions précises annoncées par le ministre.

M. Pierre Daniel, président des parents d'élèves de l'UNAPEL, note *« un grand souci d'apaisement »*, tandis que le Père Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, retient le *« programme ambitieux pour l'école française »* exposé par le ministre.

Dans la presse parisienne, *le Figaro* note *« le ton à l'apaisement »*, tandis que *la Croix* titre : « Ecole : les couteaux au vestiaire. » L'éditorialiste de ce journal écrit : *« Jean-Pierre Chevènement semble prendre le problème par le bon bout... Il semble vouloir calmer le jeu. »* Selon *l'Humanité*, *« la philosophie du ministre »* s'intéresse plus à la rénovation de l'enseignement public qu'à la question de l'école privée, une rénovation que M. Chevènement, souligne *le Matin*, souhaite *« mettre au service de l'élitisme républicain »*.

M. Pierre Daniel : un grand souci d'apaisement

M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), a noté *« un grand souci d'apaisement »* dans les propos du ministre de l'éducation nationale. *« Comme nous l'avons demandé dès 1981-1982,* nous a déclaré M. Daniel, *c'est dans l'ensemble du système éducatif que d'autres relations peuvent se tisser. »*

Le chef de file des parents d'élèves du privé croit discerner *« la volonté de rechercher un accord, peut-être sans grande envergure, qui réglerait les problèmes en suspens »*. Il attend *« pour septembre »* et *« avec sérénité »* les propositions du ministre, ajoutant qu'*« il faudra bien un texte pour traiter de l'adaptation de l'enseignement privé à la décentralisation, des conditions d'un budget limitatif, de la formation des maîtres »* toutes ces questions devant être réglées *« sans limiter le choix des parents et des élèves »*.

La conception de la laïcité exposée par M. Chevènement apparaît *« tolérante »* à M. Daniel, qui partage la volonté du ministre de respecter les consciences et ses objectifs concernant l'égalité des chances et la lutte contre l'échec scolaire. Son développement pour une école rénovée aux niveaux primaire et technologique paraît *« extrêmement intéressant »* au président de l'UNAPEL. Mais, là aussi, M. Daniel *« jugera les actes »*.

M. Jean-Marie Schléret : nous avons besoin de ce langage de père de famille

M. Jean-Marie Schléret, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), nous a déclaré :

« La carence majeure à nos yeux concerne le rôle des parents d'élèves, présenté de façon d'autant plus anachronique que M. Savary venait de faire avancer les choses dans ce domaine. Parmi les partenaires naturels des acteurs de l'enseignement ne sont cités que les chercheurs, professionnels, syndicats et collectivités locales. Mentionnés *in extremis* à propos d'une meilleure ouverture sur l'environnement, les parents rappellent à M. le ministre que la période des strapontins est révolue pour eux et qu'ils sont devenus des partenaires à part entière à tous les niveaux du système éducatif, sans pour autant confondre les rôles.

» Ce désaccord étant posé, je dois reconnaître en toute indépendance de jugement que les grands axes fixés par M. Chevènement se rapprochent des attentes des familles préoccupées de la qualité de l'enseignement, lassées par un combat dépassé public-privé. Après une interminable partie de saute-mouton engagée dans le désordre des transformations sans schéma d'ensemble et sans avoir pris soin de restaurer les fondements de l'édifice scolaire, *s'élève une voix nouvelle pour rappeler* l'évidence : l'école élémentaire est le fondement de la scolarité, elle doit donner aux enfants de solides connaissances de base. Il s'est donc *trouvé un ministre pour parler non* seulement d'élévation du niveau des connaissances mais aussi de sanction du bon travail, de compétence, de sens de l'effort, d'échec professionnel *inévitable quand la langue* maternelle n'est pas maîtrisée.

» N'est-ce pas, en définitive, de ce langage de père de famille, soucieux d'une formation sérieuse pour ses propres enfants âgés de neuf et dix ans, exigeant vis-à-vis de l'école de la Nation confrontée à des défis économiques et culturels sans précédent, que notre système éducatif a le plus grand besoin ? Enlisée depuis des décennies dans des pesanteurs et des blocages compromettant sa rénovation, cette école finira-t-elle par trouver le courageux capitaine ou l'ingénieux démineur capable de franchir la poudrière qui fut fatale à plus d'un vaillant ministre ? »

LE PÈRE GUIBERTEAU : un programme ambitieux pour l'école française

Le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, nous a déclaré :

« M. Chevènement trace dans cette interview un programme ambitieux pour l'école française en exaltant son rôle dans l'avenir des jeunes et du pays.

Nous ne pouvons que l'approuver : il est temps de répondre à l'attente des familles et des jeunes et de réhabiliter dans l'école les valeurs de connaissance et d'apprentissage de la vie.

Le monde enseignant attendra le ministre aux moyens qu'il pourra mettre en œuvre et aux objectifs concrets qu'il poursuivra, spécialement dans la formation des maîtres.

Quant au problème de l'enseignement privé, nous avons toujours pensé et affirmé depuis trois ans qu'il était à lier à la transformation du système éducatif tout entier comme aux évolutions administratives ou législatives du fonctionnement du pays.

Cette perspective, présente dans les déclarations premières de M. Savary, s'était progressivement rétrécie et estompée jusqu'à n'être plus qu'un problème de rapport entre l'enseignement privé et l'Etat. Le ministre de l'éducation nationale reprend cette perspective.

Nous attendons les propositions simples et pratiques promises : il ne peut s'agir que d'adaptation, non d'une législation toute nouvelle.

Cette perspective sera la seule à permettre l'apaisement et la paix scolaire dans une vision renouvelée d'un service d'éducation pluraliste conforme aux désirs et aux besoins des Français. »

M. POMMATAU : la FEN jugera aux actes

M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), nous a déclaré : *« Les analyses et les intentions du ministre recoupent très largement les propositions et démarches de la FEN sur le développement et la transformation du service public d'éducation, notamment la nécessité de l'investissement éducatif, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, la priorité à donner à la formation des maîtres, l'élévation indispensable du niveau de formation générale et des qualifications, la place à donner à la recherche et à la culture. S'agissant de la laïcité, la FEN prend acte de l'engagement du ministre de ne pas transiger sur les principes fondamentaux de la République. Cependant, les problèmes demeurent. Les intentions sont bonnes, mais la FEN jugera aux actes. La rentrée est proche, elle risque d'être difficile. Affirmer la priorité à l'éducation nationale implique qu'on lui donne les moyens nécessaires à sa transformation et à son développement. »*

M. MICHEL BOUCHAREISSAS : en état de légitime méfiance

M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), se déclare *« en état de légitime méfiance »* après les propos tenus par M. Chevènement (*le Monde* du 28 août). Commentant mardi 28 août au micro d'Europe 1 l'entretien que nous a accordé le ministre de l'éducation nationale, M. Bouchareissas a situé sa position méfiante *« face à une droite qui a toujours rêvé de détruire l'école laïque, face à une gauche politique extrêmement frileuse, et qui aujourd'hui semble mettre les pouces alors qu'elle en a pris plein la figure »*.

POINT DE VUE

Un armistice scolaire

par JACQUES BARROT (*)

DEPUIS mai 1981, le pouvoir socialiste a commis la faute de combattre le pluralisme scolaire en méconnaissant sa véritable signification. Pour les familles, c'est le moyen non seulement de choisir l'école de leurs enfants, mais encore d'être partie prenante dans les orientations de cette école. Voilà la signification de l'immense rassemblement du 24 juin. Au-delà de tous les clivages partisans ou conventionnels, exprimer un refus net et clair de voir l'Etat et quelques corporatismes modeler l'école à leur gré.

Le président de la République a *été contraint de retirer le projet* Savary. Faut-il attribuer à un simple réflexe de peur ce coup d'arrêt porté *à la construction d'un monopole scolaire*, ou marquerait-il une prise de conscience des aspirations nouvelles *de la société ? J'ai tout lieu d'être* prudent, ne serait-ce qu'en écoutant M. Laignel assortir quelques propos mesurés des habituelles références au dogme : ni salut ni argent, hors du système public d'enseignement.

Le moment n'est pas encore venu de jeter les bases définitives d'un pluralisme scolaire aussi ouvert que possible, conforme aux exigences de l'avenir. Il serait naïf de croire le contraire. Les dirigeants socialistes demeurent trop enlisés dans cette vision archaïque, trop prisonniers du corporatisme enseignant, pour faire du neuf.

Faut-il pour autant considérer le *retrait du projet Savary comme une* initiative sans lendemain, la guerre reprenant inexorablement sous *d'autres formes, alimentée par un* sectarisme toujours renaissant et entretenue par les joutes politiciennes ? *Si, de gré ou de force,* les tenants de la majorité acceptent de mettre leur idéologie entre parenthèses, *pourquoi serait-il impensable* de rétablir une coexistence pacifique entre écoles ? Toutes les familles de l'école, privée ou publique attendent un armistice.

Sans pour cela avoir besoin d'un luxe de nouveaux textes administratifs ou réglementaires, il suffit de répondre avec bon sens et pragmatisme à quelques vraies questions.

D'abord, répartir les moyens et les postes par une méthode équitable, acceptable par le privé et le public. Pourquoi le Parlement, qui décide en ce *domaine, ne serait-il pas éclairé* par l'avis d'une commission nationale de conciliation dont la composi*tion apporterait des garanties* d'objectivité et de sérieux ? Ensuite, assurer la participation des collecti*vités locales au financement des frais* de fonctionnement. Les régions et les départements ont désormais la *charge du fonctionnement des lycées* et des collèges. Pour peu qu'ils bénéficient d'un transfert honnête de res*sources perçues à cet effet, on les* voit mal se soustraire à cette nouvelle responsabilité.

Le vrai problème est celui des écoles primaires, et ce pour deux raisons différentes. Dans moins de cent communes, les élus socialistes et communistes s'acharnent à priver les familles dont les enfants fréquentent l'école privée de l'aide nécessaire. L'opinion et les élections à venir se chargeront de réduire ce dernier carré de sectarisme.

La vraie difficulté naît du grand nombre de communes et du fait que *les enfants ne fréquentent pas tou*jours l'école de la commune où ils habitent. C'est ainsi qu'une com*mune pourra hésiter à acquitter le* forfait communal pour les élèves qui fréquentent l'école privée (le problème peut aussi se poser pour l'école publique) en dehors du territoire communal. L'heure n'est-elle pas venue d'expérimenter un certain nombre de formules qui permettent de sortir d'un cadre communal trop étroit, soit par des syndicats de communes, soit au niveau du canton par le canal du département ? Les modalités de répartition des crédits devraient avoir pour règle de permettre aux familles de mettre leurs enfants dans l'école, privée ou publique, de leur choix.

Pièges politiciens

Enfin, la situation des maîtres doit être réexaminée, dans le cadre d'une politique contractuelle active entre *leurs organisations syndicales et* leurs employeurs, avec une obligation de conclure suscitée par l'Etat.

Voilà quelques approches qui, sans être spectaculaires, peuvent être efficaces pour organiser aujourd'hui la coexistence des écoles. Elles sont loin de constituer ce véritable plan à long terme qu'exigera la rénovation en profondeur d'un système éducatif pluraliste décentralisé, plus proche des usagers et plus performant. Faut-il pour autant les refuser ?

Les familles savent gré aux hommes de l'opposition d'avoir participé activement à leur combat contre *la loi Savary. Elles ne comprendraient* pas qu'ils se contentent aujourd'hui d'une attitude purement défensive, faite de mises en garde et de procès d'intention. L'opposition n'a rien à gagner à se laisser enfermer dans le piège des débats purement politiciens dans lesquels le pouvoir risque de l'attirer. L'école constitue un problème de société trop grave pour être abandonné soit aux affrontements idéologiques, soit aux joutes politiciennes.

Tout en préparant les projets édu*catifs de demain, l'opposition doit* contribuer dès aujourd'hui à l'élaboration d'un armistice. Ainsi prendra*t-elle date pour l'avenir afin de* répondre demain aux nouvelles aspirations de la société française.

(*) Député (UDF-CDS) de la Haute-Loire, secrétaire général de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement.

EN BREF

Mariage posthume

La fiancée d'un policier tué en service a obtenu l'autorisation de l'épouser à titre posthume. Mme Martine Alligant avait demandé cette autorisation après le *meurtre de son fiancé*, le brigadier Claude Hochard. Motard à la préfecture de police de Paris, celui-ci *avait été tué* le 22 novembre 1983, au bois de Boulogne, par Lionel Cardon, l'auteur présumé de l'assassinat des époux Aran à Pessac (Gironde). En fuite, Lionel Cardon avait fini par se rendre à la police après une prise d'otages, le 24 novembre, rue Nicolo, à Paris (16e).

L'autorisation obtenue par Mme Alligant se fonde sur l'article 171 du code civil. Celui-ci prévoit que *« le président de la République peut, pour des motifs graves, autoriser la célébration du mariage si l'un des futurs époux est décédé après l'accomplissement des formalités officielles marquant sans équivoque son consentement »*. Aucune formalité officielle n'avait été accomplie par les deux fiancés, mais le chef de l'Etat a considéré que l'achat par eux d'alliances de mariage et certains préparatifs en vue de la noce valaient consentement. L'association Légitime défense, qui avait pris fait et cause pour Mme Alligant, se félicite de cette *« belle victoire »*.

M. BADINTER : la France restera un exemple, y compris en matière d'extradition.

Interrogé lundi 27 août à Bordeaux au sujet des éventuelles extraditions de Basques espagnols, M. Robert Badinter, garde des sceaux, a déclaré que *« la France ne sera jamais montrée du doigt comme un pays qui manque aux droits de l'homme »*. *« Dans ce domaine,* a-t-il ajouté, *elle veut apparaître au contraire comme un exemple, y compris dans le domaine de l'extradition. »* Le garde des sceaux s'est refusé à faire tout autre commentaire sur la position du gouvernement français dans cette affaire.

L'insécurité dans les hôtels d'Europe

Le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) se déclare *« sérieusement inquiet »* de l'insuffisance des mesures de sécurité contre les incendies dans les hôtels des dix pays de la Communauté européenne.

Plus de la moitié (cinquante-quatre exactement) des cent hôtels passés en revue, à Rome, Paris, Athènes, Bruxelles, Dublin, Amsterdam et Berlin-Ouest, disposent en effet, selon lui, de mesures de sécurité *« insatisfaisantes »*. Rendue publique lundi 27 août, à Bruxelles, l'enquête *fait ressortir que vingt-six* hôtels ont une sécurité *« douteuse »* et vingt seulement une sécurité *« acceptable »*.

Après avoir relevé qu'*« aucune amélioration »* de la sécurité n'a eu lieu dans les hôtels depuis que les organisations de consommateurs ont lancé une campagne à ce sujet il y a six ans, le BEUC demande aux Dix et à la Commission de Bruxelles de *« prendre les mesures qui s'imposent »*.

● *Le différend entre le centre Leclerc et les gitans à Pau (Pyrénées-Atlantiques).* — Dans un communiqué, *l'Union des tziganes et voyageurs de France* proteste, le 27 août, contre l'interdiction faite aux gitans par la direction du centre Leclerc de Pau d'accéder au magasin, la direction soupçonnant ceux-ci d'être à l'origine de vols commis ces derniers mois. La communauté gitane, précise le communiqué, entend se défendre par tous les *moyens légaux* (*le Monde* du 24 août).

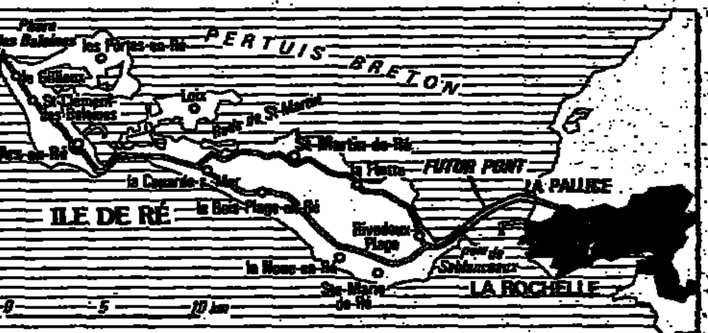
● *Championnats d'Europe, espoirs de volley-ball.* — L'équipe de France masculine a assuré sa qualification pour la phase finale en battant la Turquie par 3 sets à 1 (15-6, 15-7, 11-15, 15-5), le 27 août à Clermont-Ferrand.

ENVIRONNEMENT

Un pont pour Ré

(Suite de la première page.)

Le ministre de l'environnement — et son haut comité, — le ministère de l'urbanisme, la commission supérieure des sites, les associations locales et tous les écologistes de France ont pu freiner des quatre fers, rien n'y a fait. L'étude d'impact a eu beau pronostiquer que la population permanente passera de dix mille à vingt-sept mille âmes, que la circulation triplera, que le quart de la surface de l'île sera mangé par des bâtisses, des caravanings et des parkings, que les activités traditionnelles succomberont au tourisme, que les communes les plus proches de La Rochelle deviendront des banlieues résidentielles, ce fut en vain. Les Charentais voulaient leur pont. Ils l'auront. Les rédacteurs du *Times* de Londres, experts s'il en est en insularité, en ont eu un haut-le-corps. Rappelant les précédents de Noirmoutier et d'Oléron aujourd'hui banalisés, ils ont émis le jugement suivant en forme de sentence : *« Il est humain de se tromper une fois. Mais il est diabolique de persévérer. »*



Un campagne mitée

Mais Ré était-elle encore une île au sens sauvage et préservé du terme ? Pour l'estivant qui la visite au mois d'août, ce n'est pas évident. Les cinq bacs qui font la navette entre La Pallice et Rivedoux (la pointe de Ré) tournent nuit et jour, vingt et une heure sur vingt-quatre. Avec trente-six mille mouvements par an, ils constituent une sorte de pont en pointillé, dont, de toute manière, on voulait améliorer encore le rendement.

On comprend pourquoi cet obstacle très relatif n'a pas empêché l'île de se couvrir de pavillons. Bien que la cadence de la construction se soit *ralentie, on inaugure encore une maison par jour sur ces 8 500 hectares.* Parce que le tourisme populaire est *ici une tradition*, depuis les congés payés de 1936, les campings et les colonies de vacances pullulent. Trois mille caravaniers ont acheté ou loué de minuscules lopins pour installer leur maison mobile. Celles-ci se transforment, petit à petit, en cabanons avec clôture, portail, W.-C. « au fond du jardin », puits et garniture de cyprès.

Cette pratique est illégale mais personne n'ose intervenir. Les PTT et EDF tirent complaisamment des lignes vers ceux qui en sont au stade de la maisonnette permanente. Quant aux notaires, ils continuent à vendre allégrement ces terrains. Résultat : sur un canton, au moins, la campagne est complètement mitée par ces « Samsuffit ».

Bien entendu, sur le moindre chemin goudronné, ça roule ferme dès 6 heures du matin. Les supermarchés fleurissent et *les poteaux électriques* jalonnent le paysage. Malgré un bruyant service des ordures ménagères, *les saletés constellent les* dunes et les sous-bois.

En regard, les sauniers qui manipulaient leur grande raclette sur des centaines d'hectares de marais salants sont en voie de disparition. Les viticulteurs qui vendent leur récolte aux distillateurs de Cognac sont en difficulté. Les friches gagnent 50 hectares chaque année. Quant aux ostréiculteurs, ils ne vont pas tarder à se plaindre de la pollution engendrée par les cent trente mille vacanciers qui occupent l'île en été.

Bien sûr, le charme des douze villages de l'île ne s'est pas encore évaporé. Leurs venelles bordées de roses trémières et de belles-de-jour se défendent fort bien contre l'automobile. Les vieilles demeures du pays aux murs blanchis à la chaux, fermées sur des patios intérieurs comme des maisons mauresques, sont autant de havres dans lesquels *les privilégiés se retranchent*. Le climat de l'île, plus ensoleillé que partout sur la côte, les ciels à la Turner, *les bavardages des mouettes* sur les grèves désertes au lever du jour, les coins de plage tranquilles car inaccessibles aux voitures, les deux cent cinquante espèces d'oiseaux qui vivent leur vie à l'abri des marais, tout cela est encore intact. Pour combien de temps encore ?

Les dix conditions de M. Mauroy

Autrement dit, les Rhétais sauront-ils, à la fois, profiter du pont et endiguer ses effets destructeurs ? Le gouvernement a beaucoup fait pour les y inciter. Mais, logique avec sa politique de décentralisation, il n'a pas voulu les y obliger. Ce ne sont pas des conditions mais des suggestions, au nombre de dix, dont M. Pierre Mauroy a assorti son *acceptation du pont*.

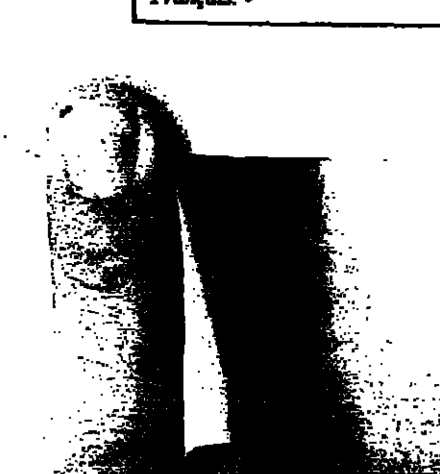
Chaque commune a-t-elle son plan d'occupation des sols ? Oui, mais 1 800 *hectares, soit 20 % de la surface de l'île, sont urbanisables.* Un schéma directeur couvrira le tout, mais ni le conseil général ni les communes n'en ont encore débattu. Le regroupement des caravanings sauvages sur des terrains aménagés paraît indispensable. Quatre communes sont d'accord pour l'amorcer par le biais d'un remembrement. Mais les difficultés sont énormes. Sur 850 hectares, le département et le conservatoire du littoral ont le droit de préemption en cas de mise en vente. *Au rythme actuel des opérations*, il faudrait des siècles pour que la puissance publique acquière totalement ces espaces. *Sur douze sites*, dont la totalité des marais salants, une procédure de classement est entamée. Ira-t-elle à son terme ?

Le stationnement et la circulation sur l'île seront un casse-tête dès l'ouverture du pont. Les maires ne veulent pas d'élargissement des routes, mais résisteront-ils longtemps devant les embouteillages ? Enfin, un organisme collectif, capable *de mener les transactions foncières*, est reconnu comme une condition *sine qua non* à la maîtrise de l'avenir. *« Ce sera un syndicat mixte »*, assure M. François Blaizot, conseiller général (UDF) de l'île. Mais ses moyens financiers seront bien modestes au regard de la tâche qui l'attend.

Toutes ces mesures sont, à l'évidence, tenues pour théoriques et illusoires par les opposants au pont qui prédisent le pire. Leur explication : *« Huit maires de l'île sur dix n'ont pas vraiment l'intention de s'opposer à la vague de spéculation et au déferlement touristique qui accompagneront l'inauguration du pont. Leurs électeurs n'entendent pas qu'on les prive des bénéfices qu'ils attendent de tout cela. »* Réponse de M. Philippe Marchand, président (socialiste) du conseil général de Charente-Maritime : *« Nous voulions le pont, nous l'avons. Mais nous n'aurons vraiment gagné la partie que si nous parvenons à protéger l'île, à gérer cet événement de manière exemplaire. Politiquement, nous serons jugés sur cela. Nous savons que nous sommes dans le collimateur. »*

En effet, le rattachement au continent de l'île de Ré constitue un test pour le pouvoir socialiste qui l'a accepté. L'accès plus facile, et donc la démocratisation de l'île, fera-t-il en définitive le jeu des spéculateurs et des sociétés immobilières ? Les élus de gauche sauront-ils localement résister aux tentations de la démagogie et faire une gestion à long terme ? En cas de *malheur, les services de l'Etat* — notamment ceux de l'environnement — auront-ils la volonté et les moyens de faire prévaloir l'intérêt collectif ? Finalement, la décentralisation aboutira-t-elle au gaspillage ou à une meilleure gestion du patrimoine national ? L'affaire du pont de l'île de Ré ne s'achève pas. Elle commence.

MARC AMBROISE-RENDU.



FESTIVALS DE CINÉMA

VEVEY

La comédie sous toutes ses formes

A Vevey, sur le quai Perdonnet, au bord du lac Léman, la statue de Charlot le Vagabond se dresse au milieu d'une pelouse fleurie et regarde, au-delà des eaux, les montagnes de la rive française. Derrière Charlot, il y a cette jolie ville suisse où Chaplin, rompant avec les Etats-Unis, acheta, en 1953, le manoir de Ban, à Corsier-sur-Vevey. Il s'y installa avec sa famille ; il y mourut en 1977.

Cette présence de Chaplin a si bien marqué la petite cité du Léman qu'une association, placée sous le patronage de la municipalité, s'est créée, pour organiser, depuis 1981, un Festival international du film de comédie, dont Oona Chaplin – on l'appelle, ici, Lady Chaplin, son mari avaynt été anobli en 1975 par la reine d'Angleterre – est la présidente d'honneur. Traditionnellement, elle ouvre le Festival lors d'une cérémonie à l'hôtel de ville, et, pour la clôture, reçoit à dîner les notables, les organisateurs et les journalistes, dans le grand parc de son manoir, en plein air s'il fait beau, sous une tente rayée style Camp du drap d'or, s'il pleut. A ces rites peut s'ajouter une visite à la cinémathèque suisse de Lausanne, où Freddy Buache montre, avec une légitime fierté, ses nouvelles installations au casino de Montbenon. Il a, dans son bureau, les photographies de Charles Chaplin et d'Henri Langlois.

Placé, dans le calendrier d'été, entre Locarno et Venise, le Festival de Vevey n'attirait qu'une partie de la presse internationale. Il s'est tenu, cette année, du 20 au 26 août. Et si le président, Roger Brou, a pu constater une importante augmentation de la fréquentation du public local, ce festival a pris, nous semble-t-il, sa véritable dimension grâce aux efforts de l'équipe réunie autour de la directrice, Iris Brose.

Calme, aimable et profondément passionnée, Iris Brose a fait venir, cette année, davantage de journalistes et imposé, par la sélection en compétition (il y avait, à côté, une remarquable rétrospective Woody Allen, un hommage à Tati et un à James Mason, qui fut l'ami fidèle de la manifestation), l'idée fondamentale que le « *film de comédie* » n'est pas seulement le film comique. On l'a senti dès l'ouverture avec – hors concours – *Crackers*, nouvelle version du *Pigeon*, comédie italienne de Monicelli, tournée aux Etats-Unis par Louis Malle, satire sociale acérée, sous les gags, de la condition des minorités pauvres (juifs, Noirs, Mexicains, chômeurs, etc.), face cachée de l'Amérique reaganienne.

M. Boo à Hongkong

Danemark, Suisse, Yougoslavie, Inde, Egypte, Hongkong, participation d'un réalisateur anglais qui a tourné aux Etats-Unis *(Electric Dreams)*, Allemagne de l'Ouest... toutes les formes de comédie spécifiquement nationales, apportaient, plus ou moins, un ton critique des institutions et des mœurs, par le burlesque, l'humour noir, et parfois, de subtils glissements vers le drame. Le plus délibérément comique était *Security Unlimited*, du réalisateur et acteur Michael Hui qui, dans le cinéma de Hongkong, dépasse aujourd'hui en popularité Bruce Lee, en incarnant, sous l'appellation générale de M. Boo, un personnage de héros malgré lui, faisant triompher le bien dans des aventures extravagantes. Michael Hui s'était déplacé avec toute sa famille et ses agents de publicité, pour une promotion organisée comme à Cannes.

Les deux jurys, celui du public, présidé par le dessinateur humoristique Barrigue et celui, international, présidé par le réalisateur français Michel Mitrani, n'ont pas cherché d'arrangements « diplomatiques », mais une reconnaissance de la qualité et de l'originalité.

Côté public, le grand prix (une canne, en mémoire de la badine de Charlot) à *Reuben Reuben* de Robert Ellis Miller, comédie douce-amère aperçue, à la sauvette au Festival de Deauville 1983, qui va être distribué en Suisse alors que la France l'ignore toujours. Côté international, la Canne d'or à *Derr Sprinter*, film allemand de Christoph Böll. Se situant un peu dans la lignée de Fassbinder, c'est l'histoire ironique et atroce d'un homosexuel qui se lance dans le sport pour devenir « normal » et se retrouve chauve et amputé d'un pied, prix à payer pour être comme tout le monde si, tout au moins, il n'en perd pas la vie. L'œuvre est digne des grands festivals consacrés.

Par ailleurs, le jury international a décerné deux mentions. A *Teddy Baer*, du Zurichois Rolf Lyssy, admirateur de Woody Allen, jouant lui-même le rôle d'un cinéaste suisse brusquement porté aux nues dans son pays pour un oscar attribué aux États-Unis et pressé de toutes parts de réaliser des films de commande, mais empêché de continuer à être un auteur (la satire débridée vire à l'amertume et à la folie). Et à *l'Avocat*, de Raafat El Mihi, étonnante comédie égyptienne s'attaquant à la corruption des membres du barreau, et qui valut au réalisateur, à l'acteur principal et au distributeur Youssef Chahine, une peine d'emprisonnement pour diffamation (*le Monde* du 23 mars).

Si l'on ajoute, à cela, hors palmarès, la révélation d'une comédie politique indienne, *les Frais de l'opération*, de Kundah Shah, truffée de dialogues-mitraillettes, de références cinéphiliques (*Blow-up* d'Antonioni, les Marx Brothers et *Hellzapoppin*), on peut bien dire que les voies du « film de comédie » sont, à travers le monde, singulièrement anticonformistes.

JACQUES SICLIER.

MOSTRA DE VENISE

Nastassja Kinski : les impressions d'une comédienne

« *Les moments de joie, on les a dans le travail quand on est honnête,* dit Nastassja Kinski. *Il y a tellement de moments où l'on n'est ni chaud, ni froid, où la tête est en travers de soi. La grâce vient comme une eau qui coule et qui ouvre tout, c'est la communication. En tournant certaines scènes de* Maria's Lovers, *je sentais que ça ne marchait pas. Kontchalovski me disait : « Ce n'est pas grave, des moments de vérité ont été captivés, ce sont eux qui resteront sur l'écran. » La vérité du sentiment et d'une personne, on la sent. Il y a des metteurs en scène qui disent : « Tu peux regarder la caméra et penser à un hamburger, c'est la même chose que si tu pensais à la mort. » Moi, je choisis une route plus simple.*

» *Parfois, dans le travail, j'ai l'impression de faire marche arrière. Je me sens bloquée, vide. Il n'y a plus de lumière, plus de réponse. Et puis elle revient, comme la pluie, comme des surprises. Si je ne suis pas moi-même, comment pourrai-je faire croire que je suis forte ou que je suis triste ? Je n'ai plus rien, j'ai l'impression que je me suis perdue, que je ne suis plus là. Alors je me demande : Où vas-tu ? Serais-tu donc si complètement froide ? L'émotion, on a dû s'entraîner pour la tenir deux minutes. La caméra bouge autour de soi et la vole. La lumière s'allume, la vie commence. Puis s'éteint. Il faut une technique pour ne pas se casser, et pour s'user soi-même seulement quand c'est nécessaire. L'énergie n'est pas infinie. Quand on s'efforce de se remplir, ça ne marche pas. Il faut laisser le vide, être là et faire confiance, le regarder en face ; il est là pour quelque chose, et pas pour arrêter la vie*

» *J'ai revu* Tess *à la télévision, en Amérique, et j'avais l'impression que ce n'était pas moi, alors que, la première fois où j'ai vu le film, je ressentais les choses exactement comme je les avais jouées... J'ai l'impression que, depuis* Tess, *tout s'est passé pour moi. J'ai donné beaucoup de temps à mon travail, j'ai tourné beaucoup de films. Maintenant j'ai envie de relations avec les gens, avec la nature, avec moi-même, avec la vie, quoi ! J'ai surtout le désir d'être calme. Je vais continuer le cinéma parce que c'est mon métier, Je ne vais pas le jeter en l'air. Peut-être qu'encore deux ou trois films vont se présenter, tout seuls, comme s'ils étaient le destin. Mais ils ne seront pas tout. Je veux des choses touchables, qui pousseront en même temps que moi et qui ne se couperont pas comme à la fin d'une prise. Avec des morceaux on ne fait pas une route.* »

Propos recueillis par HERVÉ GUIBERT.

Ouverture américaine

(Suite de la première page.)

Maria se laisse séduire par un racleur de guitare (Keith Caradine). Elle attend un enfant et supplie Ivan, parti travailler à la ville, de regagner le foyer. Il revient après bien des explications. Un second enfant naîtra.

Andrei Kontchalovski nous touche, nous émeut par les moyens les plus simples qui ne sont pas nécessairement les moins sophistiqués. Derrière un scénario très fignolé, une attention minutieuse de décor, aux gestes, au moindre détail, se devine une direction d'acteurs d'une extrême rigueur. Les trois hommes sont parfaits, comme échappés du Théâtre d'art à la grande époque de Stanislavski. Mais Nastassja Kinski nous bouleverse. Jouant de tout son cœur mais aussi de tout son corps, elle est idéalement cette jeune femme vulnérable, sans éducation, aspirant naïvement, très simplement, totalement au bonheur et gagnant en fin de compte. Pour la première fois peut-être, elle trouve un metteur en scène digne de son extraordinaire talent, de cette sensibilité d'écorchée vive pour qui chaque seconde exige le don absolu de soi.

Une femme dans la nature

June (Lisa Eichhorn) dans *Wildrose*, de John Hanson, qui inaugurait une nouvelle section créée par la Mostra de Venise sur le modèle de Cannes, la Semaine de la critique, n'a pas exactement la pureté de traits de la Maria de Kontchalovski. Et pourtant, par bien des côtés, elle est sa sœur en Amérique, l'Amérique des pionniers, conquise par les hommes mais civilisée par les femmes. June, comme Maria, a grandi dans un milieu d'émigrés. Elle habite le Minnesota, au milieu d'un paysage austère, et mène une existence d'abord physique. *Wildrose*, film produit à l'intérieur d'un système indépendant purement provincial, sans lien aucun avec Hollywood ou New-York, adopte un parti pris féministe qui peut gêner certains et pourtant doit correspondre, quelque part, à la réalité.

Gagnant son pain à la dure comme camionneur, puis dans une compagnie minière, June se voit reprocher de prendre la place des hommes. Elle aime un camarade de travail, ancien pêcheur, qui rêve de retrouver ses filets. Les aléas, le chômage, les sautes d'humeur les rapprochent et les éloignent à divers moments. John Hanson, rappelons-le, a remporté la Caméra d'or à Cannes en 1979 avec *Northern Lights*, qu'il coréalisa avec Rob Nilsson. Il joue pour la première fois avec la couleur, adore contempler la nature qui semble plus façonner les êtres que leur propre peine.

Nous découvrons une Amérique encore plus fruste que dans *Maria's Lovers*, des hommes et des femmes bien en chair, sinon en poids, comme on les rencontre aux quatre coins du continent, une Amérique où les fruits ne tombent pas mûrs, où la simple survie exige une lutte quotidienne.

LOUIS MARCORELLES.

MONTRÉAL — Le grand prix à « El Norte », un film sur l'immigration

Chaque année un peu plus et encore mieux. C'est la constatation qui s'impose à l'issue du VIII[e] Festival des films du monde de Montréal (du 16 au 27 août). Un plus grand nombre de films que les années précédentes (140 longs métrages et 60 courts métrages), une sélection de meilleure qualité pour la compétition officielle, la présence de nombreux artisans du cinéma venus de partout et un public d'une fidélité remarquable ont prouvé que le Festival de Montréal a conquis en peu de temps ses lettres de noblesse.

Contrairement aux années précédentes et surtout à l'édition 83, on a assisté cette fois-ci à un consensus entre le jury, la critique et le public sur l'attribution des prix. En décernant le Grand Prix des Amériques au film *El Norte* (le Nord), du réalisateur américain d'origine mexicaine, Gregory Nava, le jury a fait l'unanimité. Le prix spécial du jury a été accordé à deux œuvres : *la Femme publique*, d'Andrzej Zulawski (France), et à *Kandhar* (les Ruines), de Mrinal Sen (Inde). La comédienne Dorottya Udvaros a obtenu le prix d'interprétation féminine pour son rôle dans *Gueuse de vie*, du cinéaste hongrois Peter Bacso. Le prix d'interprétation masculine est allé à John Shea, qui joue dans *Windy City*, du réalisateur américain Armyan Bernstein. Le prix du jeune cinéma et celui du meilleur scénario ont été respectivement accordés au film autrichien *les Héritiers*, de Walter Bannert, et à *l'Espion des Balkans*, réalisé par deux cinéastes yougoslaves, Bozidar Nikolic et Dusan Kovacenic.

Enfin, le jury a rendu un hommage spécial à Katharine Hepburn pour son rôle dans *The ultimate solution of Grace Quigley*, du réalisateur américain Anthony Harvey. Seule surprise dans ce palmarès : l'absence des films canadiens, en particulier *Mario*, du Québécois Jean Beaudin, qui a été très bien reçu par la critique et le public. Le délégué général du Festival de Cannes, Gilles Jacob, faisait partie du jury de sept membres qui était présidé par la réalisatrice hongroise Marta Meszaros.

El Norte, qui avait été remarqué à Cannes dans la section « Un certain regard », prouve qu'il est possible aux États-Unis de trouver des investisseurs disposés à financer des productions à gros budget pour réaliser des œuvres très critiques à l'égard du « *rêve américain* ». Le film de Gregory Nava aborde de façon presque neuve un sujet devenu brûlant aux États-Unis : l'immigration illégale en provenance des pays latino-américains, en particulier du Mexique.

Le cinéaste aurait pu s'inspirer du fait divers devenu le plus banal qui soit : l'aventure de milliers de Mexicains qui chaque jour tentent par tous les moyens de traverser illégalement la frontière américaine pour aller chercher fortune dans ce Nord mythique où tout le monde serait riche et heureux. Il a préféré raconter l'histoire de deux Indiens du Guatemala, ce qui lui permet d'aborder deux autres dimensions : le génocide des Indiens d'Amérique latine et, en filigrane, la responsabilité dans le sort fait aux peuples centro-américains martyrisés par des dictatures impitoyables.

Rosa et son frère Enrique quittent leur village dans les montagnes guatemaltèques après l'exécution sommaire de leurs parents par l'armée qui massacre à titre préventif tous ceux qui pourraient être tentés d'aider la guérilla. Commence alors une odyssée qui les mène jusqu'à Los Angeles.

D'abord le Mexique, où les deux jeunes gens qui parlent un dialecte indien et un espagnol rudimentaire ont quelques difficultés à se faire passer pour des Mexicains, ce qui donne lieu à des situations cocasses. Puis c'est l'arrivée dans les bidonvilles de Tijuana, où les « coyottes » (passeurs) profitent de la naïveté de leurs clients pour les dépouiller, après les avoir abandonnés en pleine nature, de l'autre côté de la frontière. Arrestation par les autorités américaines et retour à la case départ, de l'autre côté du rio Grande. La deuxième tentative sera la bonne et nos deux rescapés arrivent en Californie. En piteux état mais heureux d'avoir échappé à la mort et de commencer une nouvelle vie.

Hélas ! l'eldorado se révèle rapidement un nouvel enfer pour ces immigrants sans papiers, sans cesse à la merci d'une descente de police et d'une déportation vers leur pays d'origine. Pour survivre, certains n'hésitent pas à dénoncer leurs compagnons d'infortune. Enrique et Rosa iront de désillusion en désillusion jusqu'au drame final.

Le réalisateur se défend d'avoir voulu faire un film politique. Il égratigne au passage des films comme *Missing* et *Underfire*, où, dit-il, « *tous les héros sont Américains alors que les véritables héros sont en fait les peuples de cette région* ». Gregory Nava affirme qu'il a voulu faire « *un film du point de vue des déracinés, et mettre en contact des gens (les Américains et des immigrés latino-américains) qui vivent ensemble et qui s'ignorent* ». En ce sens, *El Norte* est parfaitement réussi, et son succès aux Etats-Unis, où il est sorti depuis plusieurs mois, est un signe encourageant.

Le Festival de Montréal a présenté la plupart des films sélectionnés à Cannes : *Paris, Texas*, de Wim Wenders ; *Journal intime*, de Marta Meszaros ; *Un dimanche à la campagne*, de Bertrand Tavernier ; *Tchao Pantin*, de Claude Berri, etc. Il a également consacré une place importante à des œuvres moins connues, d'un peu partout, confirmant ainsi sa vocation de « festival des films du monde ». Le cinéma australien a été à l'honneur (l'année prochaine, ce sera au tour du cinéma hongrois), mais les productions présentées se sont révélées très inégales, à l'exception de *l'Homme aux fleurs*, de Paul Cox, déjà présenté à Cannes, et surtout d'un film très attachant sur une fillette atteinte de paralysie cérébrale, *Annie's Coming House*, réalisé par Gil Brealey.

Comme les années précédentes, le cinéma d'Amérique latine a eu droit à une section spéciale où figurait un film argentin de grande qualité, *Noble déchu*, d'Alejandro Azzano. Curieusement, cette œuvre n'a pas été sélectionnée pour la compétition officielle, où l'Argentine était représentée par un film insipide *l'Etincelle*, réalisé par Sergio Renan, qui a naguère fait des choses plus intéressantes.

BERTRAND DE LA GRANGE.

MUSIQUE

A SALZBOURG

Un « Cosi fan tutte » resplendissant

Le *Cosi fan tutte* présenté depuis trois ans à Salzbourg par Michaël Hampe, sous la direction musicale de Riccardo Muti, est simple et parfait. Rien de révolutionnaire, nulle recherche excentrique, la vérité seule du chef-d'œuvre et sa jeunesse inépuisable. Le spectacle étincelle de vie, et l'on a l'impression de découvrir la musique à la naissance.

Michaël Hampe, directeur de l'Opéra de Cologne, insiste sur la dominante méridionale : « *Quelle soif d'éclat, de lumière, de chaleur ne décèle-t-on pas dans ces lignes musicales : la nostalgie d'un homme qui, appauvri et malade, sans succès et à moitié oublié, se rappelle sa jeunesse insouciante en Italie.* » La mer baigne des architectures classiques ; au loin, un cap ou des îles, comme si l'on voyait la baie de Naples ou les îles Borromée depuis un petit salon ou une gloriette de Versailles, avec de merveilleux éclairages, tel ce crépuscule qui empourpre lentement le ciel, accompagnant la montée des passions pendant la seconde partie jusqu'à la nuit étoilée.

Le metteur en scène s'est bien gardé d'illustrer comme trop de ses devanciers le seul livret de Da Ponte. Il n'écoute que la musique de Mozart et tous les degrés de réalité, de profondeur psychologique qu'elle donne à ses personnages, variables selon les moments, oscillant de la bouffonnerie au drame, suivant en cela Riccardo Muti et le Philharmonique de Vienne qui en développent l'étoffe avec une présence et une plénitude exceptionnelles.

Et cette interprétation intense, qui jamais cependant ne majore ou ne durcit le ton, fait resplendir tous les visages de l'œuvre dans sa vérité la plus profondément poétique. Un Mozart « italianisant » passé par le creuset de Verdi pour atteindre sa pureté la plus radicale, son émotion la plus nue, son comique le plus fin et le plus délié, c'est sans doute ce que, après Toscanini, nous apporte Muti.

Michaël Hampe réinvente ainsi chaque geste, chaque jeu de scène, avec une grâce et une force qui sans cesse illuminent l'action, rendent sensible et véridique l'imbrication des sentiments affolés par cette intrigue méprisable. Pour Don Alfonso, rien qui ne soit purement mécanique et dialectique : Sesto Bruscantini, avec sa voix un peu usée de vieux philosophe jouisseur, mène rondement l'action. Guglielmo est un jeune officier sûr de lui et avantageux : James Morris attaque Dorabella à la hussarde, chante avec feu et tonnerre, éclate en imprécations de dépit ; il aura bien du mal à oublier son amour-propre froissé.

Mais la merveille de la représentation, c'est Ferrando, le plus blessé par ce jeu indigne avec les cœurs : Francisco Araiza lui donne une admirable profondeur, voix de soleil d'une ligne de chant parfaite, tendre, frémissante, sans complaisance ni monotonie, qui atteint à une authenticité intérieure absolue.

La Fiordiligi de Margaret Marshall et la Dorabella d'Ann Murray ont moins de relief, mais dessinent d'adorables silhouettes ; leurs voix sont délicieuses et elles phrasent à ravir. Et comment résister à Kathleen Battle (la Blondine de *l'Enlèvement au sérail* à Paris), une Despina sans l'ombre de dureté, gai rossignol qui a dans la gorge une gamme de timbres exquis miroitant comme le plus ensorcelant des colliers ?

JACQUES LONCHAMPT.



SPECTACLES

théâtre

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71) 20 h 45 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23). 15 h et 20 h 30, le Nouveau Testament.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24). 21 h : Madame, pas dame.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41). 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48), 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

ESPACE-MARAIS (584-09-31). 22 h : Accusé : Dollar ou la fin de Victor.

GAITE MONTPARNASSE (322-16-18). 21 h : Chacun pour moi.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonjour Prévert.

LUCERNAIRE (544-57-34). I. 20 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine : 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara : 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : les Insomniaques.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou : 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un : 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02). I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins : 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours : II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22). 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

PETIT CASINO (278-36-50). 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Juliette et Roméo.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret.

TINTAMARRE (887-33-82). 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE-GRILLE (707-60-93), 20 h : Petitelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : J. Bourbon.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Gene Mighty Flea Connors Quintet et D. Doriz.

PATIO-MÉRIDIEN (758-12-30). 22 h : Maxim Saury Orchestra.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Johnny Griffin Quartet.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : G. Collier's London All Stars.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-21), 23 h : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

Festivals

Mairie du Vᵉ, 18 h 30 : A. Nomidou (Schumann).

FESTIVAL DE PARIS
(549-14-83)

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Het Brabants Orkest. Ph. Cambreling (dir.), J.-J. Kantorow (violon) (Ballif, Mendelssohn, Martin, Elgar).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Stradivarius, de G. von Bolvary : 19 h, cinéma japonais : films de geisha : les Sœurs de Gion, de K. Mizoguchi ; 21 h, Sur la piste des Mohawks, de J. Ford.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Images, 18ᵉ (522-47-94) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-99).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01).

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5ᵉ (354-39-19).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14ᵉ (321-41-01).

BOUNTY (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (562-41-46).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11ᵉ (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8ᵉ (359-15-71). — V.f. : Gaîté Boulevard, 9ᵉ (233-67-06) ; Rex, 2ᵉ (236-83-93).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17ᵉ (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2ᵉ (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8ᵉ (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8ᵉ (359-31-97).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14ᵉ (545-35-38).



GAUMONT invite les lecteurs du Monde à une projection exceptionnelle en avant-première du film

Le Tartuffe de Molière

adapté pour l'écran par GÉRARD DEPARDIEU avec FRANÇOIS PÉRIER - GÉRARD DEPARDIEU

le mardi 4 septembre 1984, à 20 h 30, au cinéma Gaumont-Colisée, 38, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris.

Les invitations seront envoyées au fur et à mesure de la réception des demandes, dans la mesure des places disponibles

Invitation pour : 1 personne (*) / 2 personnes

A retourner au Monde
J.-F. Couvreur, 5, rue des Italiens
75427 Paris CEDEX 09

accompagnée d'une enveloppe AUTOCOLLANTE non timbrée à vos nom et adresse

(*) Rayer la mention inutile.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 28 août

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (562-41-46).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4ᵉ (272-63-32) ; Cinoches, 6ᵉ (633-10-82).

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; Paramount Mercury, 8ᵉ (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12ᵉ (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8ᵉ (562-41-46). — V.f. Arcades, 2ᵉ (233-54-58).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8ᵉ (359-12-15).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82).

FORT SAGANNE (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (720-76-23) ; Lumière, 9ᵉ (246-49-07) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40).

FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Parnassiens, 14ᵉ (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01) ; Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).

HERCULE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (770-10-41).

HISTOIRE D'O Nº 2 (Fr.) (**) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; Bastille, 11ᵉ (307-54-40) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Balzac, 8ᵉ (561-10-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; UGC Odéon, 6ᵉ (325-71-08) ; UGC Normandie, 8ᵉ (359-41-18) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37). — V.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Athéna, 12ᵉ (343-00-65).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5ᵉ (633-63-20).

LISTE NOIRE (Fr.) : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; Bastille, 11ᵉ (307-54-40) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-99).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; UGC Danton, 6ᵉ (329-42-62).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.o.) Paramount City, 8ᵉ (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (633-10-82).

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Gaumont Ambassade, 8ᵉ (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33).

LE PALACE EN DÉLIRE (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8ᵉ (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) : Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14ᵉ (545-35-38).

PAVILLONS LOINTAINS (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; UGC Danton, 6ᵉ (329-42-62) ; UGC Normandie, 8ᵉ (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). — V.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (323-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Arcades, 2ᵉ (233-54-58) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10).

LA PIRATE (Fr.) : Quintette, 5ᵉ (633-79-38).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15ᵉ (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5ᵉ (337-57-47).

SHOCKING ASIA (All.) (**) V.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (246-66-44) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (241-77-99).

SIÈGE (A.) (**) V.o. : UGC Odéon, 6ᵉ (325-71-90) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (359-15-71). — V.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (246-66-44).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : UGC Normandie, 8ᵉ (359-41-18). — V.f. : UGC Montparnasse, 6ᵉ (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (246-66-44).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13ᵉ (707-28-04).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2ᵉ (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (544-57-34).

LA TRICHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; Nations, 12ᵉ (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; PLM Saint-Jacques, 14ᵉ (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; Mayfair, 16ᵉ (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17ᵉ (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17ᵉ (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; UGC Odéon, 6ᵉ (325-71-08) ; Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). — V.f. : UGC Boulevard, 9ᵉ (246-66-44) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37).

ULTIME VIOLENCE (A., v.o.) (*) : Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.f.) : Rex, 2ᵉ (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8ᵉ (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; UGC Convention, 15ᵉ (828-20-64).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16) ; Calypso, 17ᵉ (380-30-11).

XTRO (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9ᵉ (246-49-07).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45). — V.f. : UGC Opéra, 2ᵉ (261-50-32).

ZOLOCK (POURQUOI L'ÉTRANGE M. ZOLOCK S'INTÉRESSERAIT-IL TANT A LA BANDE DESSINÉE ?) (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6ᵉ (326-48-18).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BON ROI DAGOBERT, film franco-italien de Dino Risi, vf : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Cluny Palace, 5ᵉ (354-07-76) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (544-14-27) ; UGC Odéon, 6ᵉ (325-71-08) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; La Bastille, 11ᵉ (307-54-40) ; Athena, 12ᵉ (343-07-48) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (848-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; Victor Hugo, 16ᵉ (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (522-46-01) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).

LES BRESILIENNES DU BOIS DE BOULOGNE**, film français de Robert Thomas : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8ᵉ (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12ᵉ (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13ᵉ (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14ᵉ (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Images, 18ᵉ (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD, film américain de Walt Disney, v.f. : UGC Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Gaumont Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; George V, 8ᵉ (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Images, 18ᵉ (522-47-94).

SUDDEN IMPACT (*) (le Retour de l'inspecteur Harry), film américain de Clint Eastwood, v.o. : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74) ; UGC Danton, 6ᵉ (329-42-62) ; George V, 8ᵉ (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Mistral, 15ᵉ (539-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; 3 Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14) ; Denfert, 14ᵉ (321-41-01).

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5ᵉ (326-84-65).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17ᵉ (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : Républic Cinéma, 11ᵉ (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; George V, 8ᵉ (562-41-46). — V.f. : Capri, 2ᵉ (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06).

BABY DOLL (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5ᵉ (326-84-65).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5ᵉ (354-72-71). — V.f. : Opéra Night, 2ᵉ (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Logos, 5ᵉ (354-42-34).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2ᵉ (261-50-32).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17ᵉ (380-03-11).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6ᵉ (326-80-25) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11).

LES CRIMINELS (A., v.o.) : Panthéon, 5ᵉ (354-15-04).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; George V, 8ᵉ (562-41-46). — V.f. : Impérial, 2ᵉ (233-56-70) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45) ; Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14ᵉ (545-35-38).

EL (Mex., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8ᵉ (562-45-76).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Rotonde, 6ᵉ (633-08-22) ; Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45) ; UGC Convention, 15ᵉ (828-20-64).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos I, 5ᵉ (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (562-41-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11).

EVE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77).

FAME (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; Saint-Michel, 5ᵉ (326-79-17).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17ᵉ (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (337-57-47).

LA FÉLINE (Tourneur 1942), (v.o.) : 7ᵉ Art Beaubourg, 4ᵉ (278-34-15).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Action Rive gauche, 5ᵉ (329-44-40) ; Escurial, 13ᵉ (707-28-04).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5ᵉ (326-84-65).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5ᵉ (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; Olympic, 14ᵉ (545-35-38).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6ᵉ (325-60-34).

GRAINE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5ᵉ (633-25-97).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14ᵉ (545-35-38).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (544-57-34).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6ᵉ (544-28-80).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).

HARDCORE (A., v.o.) : André Bazin, 13ᵉ (337-74-39).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1ᵉʳ (260-43-99).

LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Champo, 5ᵉ (354-51-60).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5ᵉ (326-79-17).

IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André des Arts, 6ᵉ (326-48-18) ; Olympic, 14ᵉ (545-35-38).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2ᵉ (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6ᵉ (329-11-30).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4ᵉ (272-63-32).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Balzac, 8ᵉ (561-10-60). — V.f., Marivaux, 8ᵉ (296-80-40) ; Paramount Bastille, 11ᵉ (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14ᵉ (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Passy, 16ᵉ (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5ᵉ (354-42-34) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Parnassiens, 14ᵉ (320-30-19).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83).

MEAN STREETS (A., v.o.) (*) : Movies, 1ᵉʳ (260-43-99), Alpha, 5ᵉ (354-39-47).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (755-63-42).

METAL HURLANT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Cluny Palace, 5ᵉ (354-07-76) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; 14 Juillet Racine, 6ᵉ (326-19-68) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79).

METROPOLIS (All.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (359-04-67) ; 14 juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; Saint-Germain Huchette, 5ᵉ (633-63-20) ; Pagode, 7ᵉ (705-12-15) ; Olympic Saint-Germain, 6ᵉ (633-97-77) ;

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2ᵉ (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5ᵉ (354-20-12).

COMMUNICATION

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PARIS VU PAR (1964) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PINK FLAMINGOS (A., v.o.), (**) : Movies, 1er (260-43-99).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

PULSIONS (A., v.o.), (**) : Rotonde, 6e (633-08-22).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

RUE BARBARE (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsh), (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

TRISTANA (Esp., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).

ZÉRO DE CONDUITE (Fr.), Denfert, 14e (321-41-01).

Les festivals

ERIC ROHMER : COMÉDIES ET PROVERBES : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Le Beau mariage.

ERIC ROHMER : ELOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01), Perceval le Gallois ; la Collectionneuse ; l'Amour l'après-midi.

LA GRANDE PARADE DES COMÉDIES MUSICALES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Ziegfeld Follies.

HITCHCOCK (v.o.) : Action rive gauche, 5e (329-44-40), les Oiseaux.

HOMOSEXUALITÉ (v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), Sébastiane ; l'Homme blessé ; Querelle ; Outrageous ; Flesh.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30), le Port de l'angoisse.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action écoles, 5e (325-72-07), Une nuit à l'Opéra.

MONTGOMERY CLIFT (v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89), Freud.

LES POLARS DE L'ÉTÉ (v.o.) : Action La Fayette, 9e (329-79-89), La Fayette, 9e (329-79-8), l'Arnaqueur.

OTTO PREMINGER (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.

LE PARI DEPARDON : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Reporter : San Clemente ; Tchad-Yemen-Tibesti Tou ; les Années déclic.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20.

A NOS AMOURS (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 10.

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE ((Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 18 h 45.

LA CLÉ DE VERRE (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 17 h.

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h 15.

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 22 h 15.

MACADAM COW-BOY (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 10.

SÉRIE NOIRE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 10.

LA TRAVIATA (It., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h + Calypso, 17e (380-30-11), 17 h 10.

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.

VIVRE VITE (**) (Esp., v.o.), Républic Cinémas, 11e (805-51-33), 22 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 30.

ZAZIE DANS LE MÉTRO ((Fr.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h.

ZÉRO DE CONDUITE (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 16 h.

Mardi 28 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Musique : Moïse.
Opéra en quatre actes de Rossini d'après le livret de l'abbé Tottola. Avec S. Ramey, J.-P. Fafont, R. Lewis... l'orchestre et les chœurs du Théâtre national de l'Opéra de Paris, direction musicale G. Prêtre, mise en scène L. Ronconi, décors G. Quaranta.
Avec la participation du ministère de la culture.
(En liaison avec France-Musique.)
Créée pour la première fois en 1827 à Paris, cette épopée biblique possède grandeur et souffle, et révèle un aspect de Rossini un peu inhabituel.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : le Larron.
Film italien de P. Festa Campanile (1979), avec E. Montesano, E. Fenech, B. Lafont, C. Cassinelli.
Un vagabond galiléen parcourt la Palestine en vivant de ses tours de charlatan. Il rencontre plusieurs fois Jésus, en qui il voit un illusionniste dont il voudrait bien connaître les « trucs ». Festa Campanile a tiré ce film d'un de ses romans, imaginant l'histoire d'un des deux larrons qui furent crucifiés avec Jésus : ironie et drame, condition humaine d'un juif marginal passant à côté du divin. L'œuvre est insolite et bien interprétée.

22 h 25 Document : Sous le signe du zoo.
Pour fêter à sa façon le cinquantième anniversaire du zoo de Vincennes, Jean-Jacques Bloch s'est lancé dans la visite des plus grands parcs zoologiques d'Europe : Paris, Londres, Rotterdam, Anvers... Des établissements avec beaucoup de moyens, préoccupés de sauvegarder les espèces en voie de disparition, d'aménager des espaces paradisiaques. Un catalogue d'espèces sans grande originalité.

23 h 20 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance :
Soirée Stewart Granger.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Actualité 1952, Tex Avery (et à 22 h 25), présentation du premier film ; à 22 h 35 réclames de l'époque ; attractions, entracte et présentation du deuxième film.

20 h 50 Cinéma : Au pays de la peur.
Film américain d'A. Marton (1952), avec S. Granger, W. Corey, C. Charisse, M. Farley, J.-M. Kerrigan.
Un trappeur accusé de meurtre et l'homme de la police montée qui l'a arrêté se lient d'amitié en traversant ensemble une région, dangereuse pendant l'hiver, du Grand Nord canadien. Nature sauvage, scènes spectaculaires dans un film d'aventures viriles où l'on est tout étonné de voir apparaître Cyd Charisse en Indienne.

22 h 50 Journal.

23 h 10 Cinéma : les Contrebandiers de Moonfleet.
Film américain de F. Lang (1955), avec S. Granger, J. Greenwood, V. Lindfors, J. Whiteley (v.o. sous-titrée). Rediffusion.
En 1757, en Angleterre, un jeune orphelin, dernier descendant d'une grande famille, vient demander soutien à un gentilhomme, autrefois ami de sa mère. Celui-ci est devenu chef de contrebandiers et fréquente des nobles débauchés. La lutte du bien et du mal, l'amitié d'un enfant innocent et d'un homme à double face. Tout en suivant l'intrigue d'un film d'aventures à costumes, Fritz Lang a posé, sur la mise en scène et sur les personnages, le sceau de sa rigueur morale et tragique.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 L'opérette, c'est la fête.
21 h 30 Entretiens et souvenirs... pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
22 h La criée aux contes autour du monde : Sénégal.
23 h Bestiaires : la mante religieuse.
23 h 20 Musiques limite.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Concert (donné à l'Opéra de Paris, en simultané avec TF 1) : *Moïse*, opéra de Rossini, par les chœurs et l'Orchestre du Théâtre national de l'Opéra de Paris, dir. G. Prêtre.
23 h Les soirées de France-Musique : jazz club (en direct du Petit Opportun) : le saxophoniste Johnny Griffin et le trio d'Hervé Sellin.

Mercredi 29 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
11 h 55 Quarante ans déjà.
12 h Bonjour, bon appétit. Magazine de Michel Oliver.
Gâteau abricots et poires.
12 h 30 Consommer sans pépins.
12 h 35 Cocktail maison.
13 h Journal.
13 h 35 Série : la Petite Maison dans la prairie.
15 h 40 Monte-Carlo show.
16 h 30 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, infos-magazine et feuilleton (Thierry la Fronde.).
18 h Série : Eh bien, dansez maintenant :
le cha-cha-cha.
18 h 20 Documentaire : Mille ans de civilisation maya.
La Renaissance Maya-Toltèque, par Jacques Soustelle (rediffusion).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 38 Point : Prix vacances.
19 h 40 Ces chers disparus : Martine Carol.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Série : Dallas.
J. R. et Bobby se préparent à vérifier les comptes de l'entreprise pour déterminer qui la dirigera. Un tournant important.
NUITS D'ÉTÉ DE L'INA.
21 h 25 Vidéoflashes.
Bref intermèdes comiques.
21 h 30 Les chemins perdus.
Philippe Garrel a filmé à l'âge de dix-neuf ans, en 1966 et 1967, les débuts de Donovan, les Who et le Living Theatre lors de tournées en France et en Angleterre. Images commentées par le réalisateur lui-même.
22 h 10 Télévision de chambre :
Sous le signe du poisson.
Film de Pierre Zucca.
Mystère autour d'un hôtel de pêcheurs où sont réunis des personnages aussi divers qu'étranges. Pour l'instant, le centre d'intérêt des pensionnaires est la jolie sirène de la chambre nº 3. Un témoin silencieux, énigmatique, tente de la séduire.
23 h 5 Dessin animé : Je demain.
Kaléidoscope des mythes et symboles de quelques générations à travers leurs propres images.
23 h 15 Stations, de Bob Wilson.
Abeilles. *Vertiges optiques, rêves de l'autre côté du miroir.*
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12 h 5 Muppets Show.
12 h 30 Feuilleton : Les amours des années folles.
13 h 35 Série : Mannix.
14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Les fous d'opéra.
15 h 30 Série : Akagera.
Les apprentis chasseurs.
16 h Sports été.
Cyclisme : championnat du monde sur piste, à Barcelone ; patinage artistique.
18 h Récré A 2.
Yakari ; le Petit Écho de la forêt ; les survivants de l'ombre.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Entre-temps.
de C. Semprun-Maura et J. M. Berzosa.
Deux récits se superposent, s'entremêlent sans se mélanger... Il ne faut pas chercher de logique dans cette fiction surréaliste, à la limite du rêve et de la réalité. Tourné en noir et blanc par un réalisateur qui reste profondément espagnol, ce téléfilm est un mélange de comédie-pamphlet et de poème onirique. Une œuvre malicieuse, curieuse, malgré quelques longueurs.
22 h 5 Série : Cent ans d'automobile.
Du teuf-teuf au turbo, série de J. Bardin, D. Dubarry et F. Maze. Dernière émission : C'est arrivé demain.
La dernière automobile, l'informatique au service de la voiture : le système électronique s'affine, l'utilisation de matériaux nouveaux... Dernier volet d'une bonne série estivale.
22 h 35 Sport : catch.
Catch à quatre, à Limeil-Brévannes.
23 h 5 Journal.
23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Festival de Confolens.
Rencontre internationale d'art traditionnel.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Variétés : Jacques Higelin (deuxième partie).
Show enregistré dans les conditions du direct au Casino de Paris. Jacques Higelin interprète une douzaine de ses succès.
21 h 30 Série : Opération Open.
Nº 5. Vacances à l'Adamello Brenta, de S. Ganzl. Avec J. Dalric, B. Allouf, G. Grifeo, F. Interlenghi...
Disparition mystérieuse d'un membre de l'Organisation de protection des espèces alors qu'il passait d'agréables vacances dans les Dolomites. L'épisode a été tourné dans le parc national du Stelvio, l'un des plus grands d'Europe.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Prélude à la nuit.
Sonate en mi mineur, de J.-S. Bach, interprétée par James Galway, flûte, et Philippe Moll, clavecin.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales, à Carcans-Maubuisson (Gironde).
7 h 30 Revue de presse.
8 h L'arbre et ses racines : le mélèze.
9 h 5 Cinq jours de plongée dans le sous-marin « Vénus ».
9 h 35 Musique : savoirs de savane.
10 h Jacques Cartier, le voyage imaginé.
11 h Musique : Calabrun, entre Garonne et Méditerranée.
12 h Panorama.
13 h 30 Feuilleton : le Crime d'Orcival.
14 h Miroir.
15 h 3 Embarquement immédiat : Portugal.
15 h 30 Musique : voyages imaginaires.
16 h 30 Pierre Soulages : entretiens avec le peintre.
17 h 30 Entretiens-Arts plastiques, avec Jean Hugo.
18 h La seconde guerre mondiale : la France captive.
19 h 20 Blue notes in the blue sky.
19 h 30 Matins dans les Cévennes : chèvres angoras et chevaux de Mérens.
20 h Entretiens avec Georges Ribemont-Dessaignes.
20 h 30 L'opérette, c'est la fête : l'opérette viennoise.
21 h 30 Entretiens et souvenirs... pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
22 h La criée aux contes autour du monde : Sénégal.
23 h 20 Musiques limite.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

2 h 3 Les nuits de France-Musique : les orientalistes.
7 h 7 Petit matin : œuvres de Charpentier, Elgar, Séverac ; à 8 h 7, œuvres de Milhaud, Satie, Sanguet.
9 h 5 Le matin des musiciens : Mozart et les chanteurs de son temps. (La troupe de Vienne.)
12 h 5 Concert (donné le 13 juillet 1983 au Festival d'été de Dubrovnik). Œuvres de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Zagreb.
13 h 30 Les chants de la terre.
14 h 4 Repères contemporains : Badinski, Mefano, Boulez.
15 h Carte blanche à... Jon Vickers (la vertu guerrière et le respect des dieux) : œuvres de Haendel, Saint-Saëns, Verdi, Berlioz ; les angoisses du cœur : œuvres de Beethoven, Verdi, Bizet ; au vaste empire de la nuit (œuvres de Britten, Verdi, Wagner).
18 h 5 L'héritage d'Arthur Schnabel.
19 h Le temps du jazz : le jazz à la plage ; à 19 h 30, Basie, de Kansas City à Los Angeles.
20 h Présentation du concert : œuvres de Moussorgski.
20 h 30 Soirée lyrique (donnée le 18 mai 1984 à l'Opéra de Paris) : *Boris Godounov*, opéra de Moussorgski, par les chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. J. Conlon, chef des chœurs, J. Laforge, solistes : N. Ghiaurov, M. Mahé, M.-C. Porta, A. Ringart, R. Tear, P. Rouillon, M. Storojew, P. Lindroos... ; en complément de programme : « 1874 » : œuvres de Tchaïkovski, Liszt, Saint-Saëns, Lutoslavski, Bruckner.

A LA CINQUIÈME UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Radios locales publiques et privées : match nul en Aquitaine

De notre envoyé spécial

Carcans-Maubuisson (Gironde). – Les participants à la cinquième université d'été de la communication ont eu leur scoop. Mais ce n'est pas M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, souffrant, qui le leur a annoncé lui-même. En son absence et en son nom, M. Philippe Madrelle, président du conseil régional d'Aquitaine, a pu annoncer que les premières commandes pour la construction du satellite TDF 2 venaient d'être passées, ce qui donnait *« toutes les garanties de continuité aux industries des antennes, ainsi qu'aux futurs exploitants des quatre canaux du satellite »*.

Quoi de mieux que cette terre du Sud-Ouest pour confirmer cet engagement du gouvernement dans le domaine des nouveaux médias ? Le sondage réalisé par le Centre d'études sur les systèmes et les technologies avancées (CESTA) pour divers partenaires de l'université d'été (*le Monde* daté 26-27 août) montre, en effet, que les Aquitains sont particulièrement tournés vers l'avenir. Commentant les résultats de cette enquête, Mme Hélène Monnet, directrice des études du CESTA, a insisté sur le taux *« très élevé »* des réponses de la région pour tout ce qui concernait les nouveaux moyens de communication : *« Dans l'imaginaire des gens, les nouveaux médias sont déjà là. »* En premier lieu, le visiophone (on peut l'essayer ici avec deux appareils), qui a visiblement frappé les esprits alors qu'il n'existe encore qu'à cinquante exemplaires à Biarritz.

Au total, près d'un tiers des personnes interrogées pensent qu'à l'avenir elles utiliseront *« d'autres moyens qu'aujourd'hui »* pour communiquer. Quel que soit le décalage entre la réalité et les projections plus ou moins futuristes, cela dénote un solide appétit.

Le changement est déjà concrètement en marche, notamment dans le domaine de la radio, thème de la première journée de cette rencontre. La percée des radios locales, publiques et privées, est ici éclatante, alors qu'on observe depuis deux ans une chute des grandes radios nationales. Si les différentes stations (nationales et décentralisées) de Radio-France totalisent 59 % en « écoute régulière », les quelque soixante-dix radios locales privées (RLP) de la région atteignent, elles, 40 %.

Le « match » public-privé, qui avait fourni de belles empoignades lors des précédentes sessions, a donc tourné court ; chacun s'estime présentement satisfait de son sort.

Pas tout à fait cependant, car depuis que la publicité est possible sur les RLP, celles-ci s'interrogent encore et toujours. Où iront les annonceurs ? Le secteur de la distribution sera-t-il autorisé à faire de la publicité ? Quel jeu joueront les agences nationales ? Derrière ces inquiétudes, une évidence, qu'a rappelée M. Claude Fouchier (Radio-100, Bordeaux) : *« Si l'on veut faire de l'information à l'échelle d'un « pays », la radio coûte cher. »*

Dans l'environnement associatif de cette université d'été, les « radios boum boum » – entendons : musique et « fric » – ont été montrées du doigt, tandis qu'ont été vantés les mérites des radios de communication sociale, celles qu'avait voulu promouvoir au départ le gouvernement en libéralisant les ondes. Provoquant l'auditoire, M. Michel Eimer, délégué régional de l'Institut national de la communication audiovisuelle, a évoqué à ce sujet un *« discours incantatoire »*. M. Claude Pons, animateur de la Radio des quatre cantons autour de Montflanquin (Lot-et-Garonne), lui a répondu avec son expérience de dix-huit mois : cent vingt associations soutiennent « leur » radio, qui a reçu le concours de soixante bénévoles. Avec un salarié et un budget de 200 000 francs, elle « survit », mais elle pourrait tourner correctement avec 500 000 francs. Selon M. Pons, un millier de personnes (sur les vingt mille concernées) se sont déjà exprimées au micro. C'est plus qu'un début.

A la tribune, M. Hubert Lafond, conseiller technique à la communication de M. Fillioud, a réaffirmé la *« volonté politique »* du pouvoir socialiste de *« maintenir le secteur associatif »*. *« Il ne faut pas faire l'impasse sur les problèmes de financement*, a-t-il notamment déclaré, *mais il faut attendre maintenant que les cartes soient redistribuées. La publicité ne sera pas la partie la plus importante. Quant aux radios associatives, elles pourront compter sur une aide régulière accrue de l'Etat. »*

YVES AGNÈS.

● *Un concours de scénarios de fiction pour les jeunes.* – Le ministère de la jeunesse et des sports organise, en collaboration avec le ministère de la culture, un concours de scénarios de fiction dont l'objet est de favoriser la création et la diffusion d'œuvres audiovisuelles originales destinées au jeune public âgé de quatorze à dix-huit ans. Thème choisi : « L'avenir de la jeunesse dans le monde contemporain ». Les synopsis devront être adressés, dactylographiés en cinq exemplaires, au ministère de la jeunesse et des sports, direction de la jeunesse, « Concours de scénarios », 78, rue Olivier-de-Serres, 75739 cédex 15. Pour tous renseignements complémentaires, appeler le 828-40-00, postes 2374 ou 2409.

En Italie

ACCORD ENTRE LES DEUX PRINCIPALES CHAINES DE TÉLÉVISION PRIVÉES

(De notre correspondant)

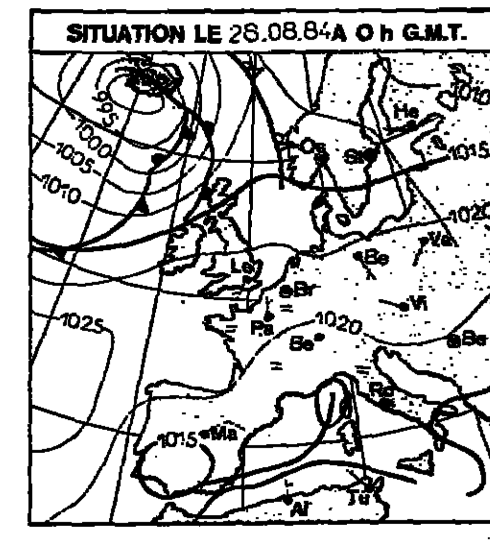
Rome. – Il est peut-être en train de se créer en Italie un monopole de fait des télévisions privées. Lundi 26 août, M. Silvio Berlusconi, propriétaire des deux chaînes Canale 5 et Italia Uno – la première ayant le plus fort taux d'écoute et talonnant la RAI, – a, en effet, signé un accord lui permettant de faire passer dans son groupe le principal concurrent de celui-ci : Retequattro, la chaîne télévisée du groupe éditorial Mondadori.

Ces dernières années avaient été marquées par une concurrence acharnée entre Canale 5 et Retequattro. Cette bataille s'est conclue par une paix qui semble contenter tout le monde. Au terme de l'accord, le groupe Berlusconi achète les programmes déjà prêts de Retequattro et crée avec Mondadori une nouvelle société Sedit-Nuova-Retequattro, dont le capital social (2 milliards de lires) appartient sur une base paritaire (50 + 50) aux deux groupes.

L'opération rapportera 120 milliards de lires à la Mondadori mais permettra surtout à M. Berlusconi de faire de son groupe un pôle de télévisions privées renforcé, concurrençant directement la RAI et qui drainera plus de 800 milliards de lires de recettes en publicité. L'effort du groupe Berlusconi ne doit d'ailleurs pas s'arrêter là puisque est envisagée une prise de contrôle de deux autres chaînes privées, Euro TV et Rete A. – Ph. P.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE


SITUATION LE 28.08.84 A 0 h G.M.T.


PRÉVISIONS POUR LE 29.8.84 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 28 août à 0 heure et le mercredi 29 août à 24 heures.

Les masses d'air instable situées sur le sud-est du pays se déplacent lentement vers l'Italie, et des conditions anticycloniques vont prédominer sur la France.

Le courant perturbé atlantique circule toujours à des latitudes élevées.

Mercredi matin, le temps sera très brumeux sur toutes les régions, avec formations de bancs de brouillard parfois denses : les régions méditerranéennes seront épargnées par ces mauvaises visibilités, mais, malgré des éclaircies prédominantes, quelques averses orageuses pourront parfois être observées.

Au cours de la matinée, le soleil fera plus ou moins vite son apparition, et l'après-midi, les périodes ensoleillées prédomineront sur tout le pays.

Du nord de la Bretagne à la Normandie et au Nord, les nuages risquent d'être plus nombreux, avec cependant quelques apparitions du soleil.

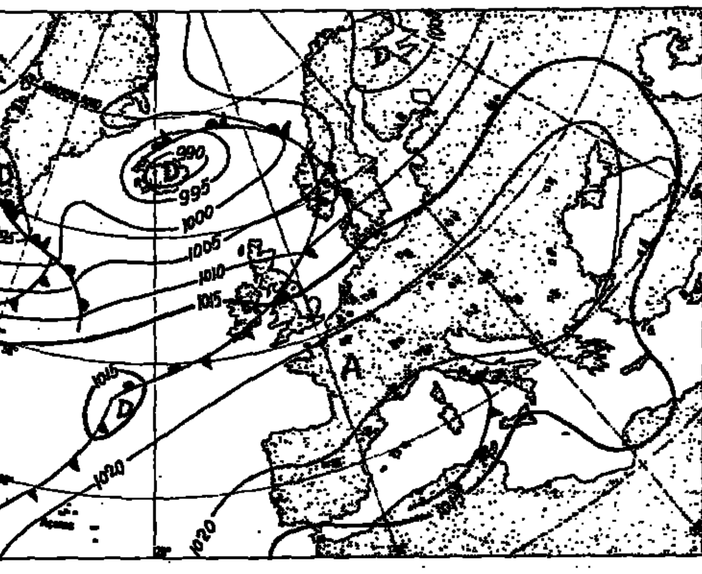
Le vent sera faible en général, mais encore modéré à assez fort de secteur est près de la Méditerranée.

Les températures maximales atteindront 23 degrés à 29 degrés du Nord au Sud.

Sens d'évolution pour la fin de semaine : jeudi, vendredi et samedi, une cellule anticyclonique protégera la majeure partie de la France du courant perturbé océanique dont seule la partie sud débordera faiblement sur les régions voisines de la Manche.

Prévisions pour la fin de semaine : jeudi et vendredi, sur la plupart des régions, un temps ensoleillé prédominera après la dissipation rapide de quelques bancs de brume le matin. Toutefois, les côtes de la Manche feront exception avec un ciel le plus souvent très nuageux et des vents de sud-ouest modérés. Les températures maximales s'échelonneront entre 22 et 28 degrés du Nord au Sud du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 29 AOUT A 0 HEURE (GMT)



Samedi, peu d'évolution du temps qui deviendra cependant lourd et plus chaud sur l'Ouest du pays.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 28 août à 8 heures, de 1021,6 millibars, soit 766,3 mm de mercure.

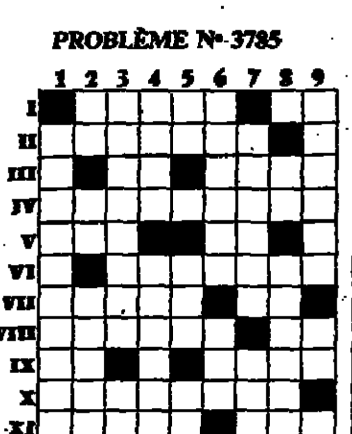
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 août; le second le minimum de la nuit du 27 au 28 août) : Ajaccio, 26 et 19 degrés; Biarritz, 22 et 17; Bordeaux, 25 et 16; Bourges, 24 et 11; Brest, 22 et 14; Caen, 24 et 17; Cherbourg, 21 et 13; Clermont-Ferrand, 20 et 10; Dijon, 24 et 15; Grenoble-St-M.-H., 25 et 14; Grenoble-St-Geoirs, 21 et 13; Lille, 24 et 13; Lyon, 22 et 13; Marseille-Marignane, 26 et 18; Nancy, 23 et 10; Nantes, 26 et 16; Nice-Côte d'Azur, 26 et 20; Paris-Montsouris, 25 et 15; Paris-Orly, 24 et 14; Pau, 23 et 17; Perpignan, 26 et 20; Rennes, 23 et 16; Strasbourg, 23 et 13; Tours, 24 et 12; Toulouse, 23 et 17.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 19 degrés; Amsterdam, 21 et 10; Athènes, 30 et 19; Berlin, 21 et 10; Bonn, 21 et 9; Bruxelles, 23 et 10; Le Caire, 32 et 21; îles Canaries, 26 et 21; Copenhague, 23 et 12; Dakar, 32 et 26; Djerba, 30 et 24; Genève, 24 et 13; Istambul, 23 et 17; Jérusalem, 30 et 18; Lisbonne, 26 et 18; Londres, 27 et 15; Luxembourg, 23 et 12; Madrid, 30 et 12; Moscou, 13 et 3; Nairobi, 26 et 12; New-York, 24 et 19; Palma-de-Majorque, 24 et 15; Rio-de-Janeiro, 17 et 15; Rome, 28 et 18; Stockholm, 18 et 11; Tozeur, 39 et 25; Tunis, 29 et 20.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3785



HORIZONTALEMENT

I. Craint l'invasion des Turcs. Ont toujours une suite royale. — II. Vilains oiseaux. — III. Préposition. Est donc parfaitement conscient. — IV. N'est pas fichu mais laisse très peu d'espoir. — V. Peut être traité de pair. Symbole chimique. — VI. Quand elle n'est pas au lit, elle est toute à son « assiette ». — VII. Arrive en travaillant ou dans l'oisiveté. Un peu de tenue ou pas du tout. — VIII. Fait partie de la vie courante. Signes d'intelligence. — IX. Personnel. Etait mis dans le bas de laine dans un souci d'économie. — X. Court donc le cachet. — XI. Tentatives d'évasion. Fait bloc.

VERTICALEMENT

1. Grand argentier. — 2. En Italie, c'est le coin des dragueurs. Adverbe. Facilite les mouvements d'un bras. — 3. Une épine dans le bras. Caractères sans franchise. — 4. Page d'histoire ou un passage de géographie. Fermeture de porte. — 5. Un peu d'eau. Source d'inspiration. Donne la main. — 6. Solution de rechange. Cas typique de dédoublement de la personnalité. — 7. Fait la grève ou permet de gratter. Participe passé. — 8. Personnel. Dégagées aussitôt engagé. — 9. Peut donc tirer une flèche. Château d'eau.

Solution du problème n° 3784

Horizontalement

I. Genou. FFI. — II. Oc. Avril. — III. Lorraine. — IV. Feuillage. — V. Enes. Alma. — VI. Ur. Tu. Eu. — VII. Rémy. HP. — VIII. Massacre. — IX. Sel. Wb. — X. Notaires. — XI. Attentive.

Verticalement

1. Golfeur. — 2. Ecœurement. — 3. Rue. Malot. — 4. Oaristys. Te. — 5. Uval. Swan. — 6. Rila. Habit. — 7. Final. PC. Ri. — 8. Flegme. EV. — 9. Eau. Esse.

GUY BROUTY.

VIE ASSOCIATIVE

Quand la vie fait mal

L'affiche, on a pu la voir, en cette seconde quinzaine d'août, sur deux cents quais du métro parisien. Elle montre un homme jeune, à l'élégance négligée, debout. Il regarde vers une porte entrebâillée d'où filtre un rayon de lumière jaune qui accroche le fauteuil 1930, les pages de petites annonces d'un grand quotidien éparses à ses pieds, et sa chemise. La version au féminin présente, dans le même décor, une jeune femme, habillée en style 1950, dont le geste des mains traduit un désarroi retenu. Images sobres, en noir et blanc.

Une légende éclaire l'ensemble : *« Quand la vie fait mal, une lueur d'espoir. La porte ouverte, quelqu'un à qui parler. »* L'association La porte ouverte, qui assure l'écoute dans trois centres d'accueil à Paris (douze en province), a choisi le mois d'août pour se faire connaître car c'est *« un moment où la solitude est la plus forte »*.

Pour cette cause humanitaire, des gestes ont été faits : l'espace (Metrobus) et la conception (Agence Lintas) sont gratuits. Restent à payer les frais d'impression et de pause.

D'un côté, les accueillants, des hommes et des femmes, formés à l'écoute, bénévoles. De l'autre, des gens qui *« viennent se décharger d'une angoisse colossale, d'un désespoir profond, qu'ils traînent parfois depuis l'enfance. Certains veulent se tuer »*. Une accueillante, anonyme comme le sont ceux qui viennent à La porte ouverte, revoit ceux qu'elle a accueillis : *« Nous représentons la société souvent injuste envers eux. Ils ont frappé à toutes les portes. Ils entrent, le visage crispé. On ne peut rien faire pour eux que les faire exister en les écoutant. Un courant passe, un échange s'établit à un niveau profond ; parfois un sourire qui vient de loin éclaire leur visage. »*

Sur le quai du métro Convention (direction porte de la Chapelle), où la « Porte ouverte » a installé un troisième centre à Paris en janvier 1984, elle parle. Quelqu'un est entré sans honte dans la cabine du chef de station aménagée en lieu d'écoute : une table, deux chaises, un téléphone. *Les rames, qui déferlent et refluent dans un vacarme régulier,* rendent l'échange plus difficile mais ne découragent pas celui qui a quelque chose à dire : *« Quand les gens ont un problème, ils ne voient pas les autres qui les regardent ; ils parlent n'importe où, même sur le pas de la porte. »*

La RATP a mis gracieusement ce local à la disposition de la porte ouverte pour des raisons évidentes : animation, sécurité et, surtout, prévention du suicide. Cent trente-neuf personnes se sont jetées sous le métro en 1983. Quarante-six en sont mortes.

A partir des estimations des écoutants (aucune question n'est posée à l'accueilli), La porte ouverte a tracé un profil de celui qui vient se confier : un homme plus souvent qu'une femme, entre trente et cinquante ans, qui appartient à la classe moyenne définie comme l'*« absence d'extrêmes »* : ni PDG, ni ouvrier. Sont reçus aussi des marginaux qui viennent et reviennent à La porte ouverte *« un peu comme au café »*. Ce sont des jeunes de vingt à trente ans, en thérapie ou en analyse, insatisfaits. La porte ouverte supplée à leur famille.

Anonymat

Ce qui fait mal : d'abord, surtout et presque uniquement, c'est la solitude affective. Que l'on vive à deux — *mésentente conjugale*, — à plusieurs — *incompréhension dans les relations parents-enfants*, — seul — *solitude du provincial*, — ou marginalisé — problème de l'homosexuel. Le travail vient ensuite ou s'ajoute à ce qui précède, qu'il s'agisse de mauvaises relations dans le travail ou du chômage avec ses conséquences : pas de logement, pas d'argent.

« A travers les propos de nos visiteurs, nous voyons la société changer », dit une accueillante de La porte ouverte : *« La paupérisation, le chômage, la violence »*. Cette écoutante — du *« bon côté de la table »*, les femmes sont plus nombreuses que les hommes — évoque la préretraite, le chômage, *« vécus comme une honte par les hommes d'un certain âge, désœuvrés, qui doivent faire l'apprentissage de la vie à la maison et découvrant qu'ils supportent mal leur femme. Ils phantasment sur leur jeunesse »*.

M. Hervé Montandon, président de La porte ouverte-Paris rappelle les *« principes »* établis par M. Marcel Daniel, fondateur, en 1971, de La porte ouverte : non-directivité, anonymat et refus d'aide matérielle ou financière (l'association renvoi vers les organismes spécialisés). Aucun rendez-vous n'est pris. *« C'est pénible, car on a l'impression d'apporter quelque chose. Et il faut couper là, ne plus les revoir. »*

« Un entretien, précise une accueillante, *ne doit pas, en principe, dépasser une heure. Il faut que la personne se sente encadrée. Elle peut essayer de déborder, le soir par exemple, lors de la fermeture. En ne cédant pas, nous montrons une force qui les sécurise par les limites que l'on donne. Pour les aider, il ne faut pas se laisser entamer. »*

Ce canevas met en valeur la règle d'or de La porte ouverte : *« Tout homme possède en lui-même la solution à ses problèmes »*. Quand *« la vie fait mal »*, ses accueillants sont là pour le rappeler.

DANIELLE TRAMARD.

Où trouver un bureau de La porte ouverte ?

A PARIS : 21, rue Duperré, 75009 ; 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75006 ; LYON : 32, rue du Président-Hériot, 69001 ; ROUEN : 107, rue Beauvoisine, 76000 ; RENNES : 2, square de la Rance, 35000 ; BORDEAUX : 2, rue Paul-Bert, 33000 ; LILLE : 257, rue Nationale, 59000 ; TOULOUSE : 29, allée Jean-Jaurès, 31000 ; CLERMONT-FERRAND : 6, place de la Treille, 63100 ; NICE : 2, place Randon, 06000 ; DUNKERQUE : 112, avenue de la Libération, 59140 ; NIMES : 41 *bis*, rue Emile-Jamais, 30000 ; NANCY : 82, avenue du Maréchal-Oudinot, 54000 ; STRASBOURG : 9, rue aux Juifs, 67000.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 27 et mardi 28 août :

DES DÉCRETS

- Portant, en vue de la révision des pensions, assimilation d'emplois supprimés à des emplois ou grades existants.
- Portant création de l'université du Havre.

PARIS EN VISITES

JEUDI 30 AOUT

« Le Pont Neuf et la place Dauphine », 15 heures, devant la statue d'Henri IV, M. Lépany (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Marais », 15 heures, devant l'église Saint-Paul Saint-Louis (Académia).

« Le Belem », 15 heures, métro Bir Hakeim (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Hôtel de Soubise », 15 heures, rue des Francs-Bourgeois (P.-Y. Jaslet).

« Tombeaux de musiciens célèbres », 14 heures, 10, avenue du Père Lachaise (V. de Langlade).

« Hôtel de Guénégaud », 15 heures, 60, rue des Archives (Paris et son histoire).

« Rue Montorgueil », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Cours des miracles », 15 heures, métro Bonne Nouvelle, M. Pobyer.

CARNET DU Monde

Mariage

— M. et Mme Jacques LICETTE
et
M. et Mme Noël ALLAIRE

ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants,

Anièce et Noël.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 22 septembre 1984, à 15 heures, en l'église Sainte-Anne-Polangis, 94340 Joinville-le-Pont.

Mlle Anièce Licette,
47, avenue Gallieni,
94340 Joinville-le-Pont.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Louis CAILLARD,
médecin général (CR)
du corps de santé des troupes de marine,

survenu subitement, à Pau, dans sa soixante-quinzième année, le 24 août 1984.

De la part de

Son épouse, Mme Louis Caillard, née Marie-Louise Trocmé,
Ses enfants,
Marie-Anne et Patrice Koutchevsky et leurs enfants,
Geneviève Caillard et son fils,
Catherine Caillard et Jean-Louis Pagnoux,
Francine Caillard,
Sa cousine,
Mlle Henriette Prud'homme,
Et les familles Jay, Trocmé, Lagny, Marchand.

La Roseraie,
49, avenue du Général-Leclerc,
64000 Pau.

— Mrs D. J. Lüykx
et ses enfants,
Le colonel André Dumesnil
et ses enfants,
Marie et Henry Porte
et leurs enfants,
Le commandant Michel Dumesnil,
Anne et Germano Bussacchini
et leurs enfants,
Françoise et Claude Lemoine
et leurs enfants,
Sa famille et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Nicole DUMESNIL,

survenu, le 19 août 1984, à San-Francisco (USA).

— Mme Gabriel Gassiat,
ses enfants et petits-enfants,
font part de la mort du

général Gabriel GASSIAT,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
Military Cross,

endormi dans l'espérance et la paix de Dieu dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Louis des Invalides le jeudi 30 août, à 10 h 30.

31, boulevard Suchet, 75016 Paris.

— Mme Charles Kiszelnik,
son épouse,
Le docteur Richard Kiszelnik,
M. et Mme Jean-Michel Pelouard
et leur fille,
Ses enfants et petite-fille,
Le docteur Didier Kiszelnik
et sa fille,
M. et Mme Vili Kiszelnik,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Farcas, Chouat, Fontaine, Lagarde,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Charles KISZELNIK,

survenu subitement, le 22 août 1984, à l'île d'Oléron.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Emile-Duclaux,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort, survenue en montagne, le 22 août 1984, au Mont-Blanc du Tacul, de

Catherine MACHERAS,
née Vinchon,

et de

Joël VINCHON,
son frère.

Les obsèques ont été célébrées le 25 août en l'église de Valezan (Savoie).

De la part de
Philippe Macheras,
époux de Catherine,

M. et Mme Emilien Vinchon,
leurs parents,
M. et Mme Dominique Vinchon,
leur frère et leur fils Julien,

M. et Mme Jacques Macheras,
beaux-parents de Catherine,
Mlle Claude Macheras,
M. et Mme Jean Macheras,
M. et Mme Philippe Regnaud
et leurs enfants,
Mlle France Macheras,
beaux-frères et belles-sœurs de Catherine,

M. Jean-Marie Boutin,
parrain de Catherine.

14, rue Blomet,
75015 Paris.
13, rue Paul-Louis-Courier,
75007 Paris.
6, rue Valentin-Haüy,
75015 Paris.

— Mme Denis Maurey,
son épouse,
M. et Mme Jean-Jacques Reydellet,
Romain, Jean-Philippe, Maxime et Claire-Sophie,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Maurey,
Antoine, Marie et Anne,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Max Hymans,
sa sœur, et ses enfants,
M. et Mme Marcel Maurey
et leurs enfants,
ses sœur, frère et neveux,
Mme Christiane Natalelli-Bourgain
et ses fils,
M. et Mme Voreano
et leur fille,
ses beaux-frères, belles-sœurs et neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Denis MAUREY,
ancien directeur
du Théâtre des Variétés,
président du Syndicat des directeurs
de théâtres de Paris
et de la région parisienne,
président
de l'Association pour le soutien
du théâtre privé,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
commandeur des Arts et Lettres,

survenu, le 25 août 1984, à son domicile de Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 28 août, à 10 h 45, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, rue Jacques-Dulud,
92200 Neuilly.
5, avenue Brézin,
92380 Garches.
12, rue de Lourmel,
22400 Lamballe.

— Le Syndicat des directeurs de théâtres de *Paris et de la région parisienne* fait part du décès de son président,

M. Denis MAUREY,

survenu, le 25 août 1984, à son domicile de Neuilly-sur-Seine.

7, rue du Helder,
75009 Paris.

— L'Association pour le soutien du théâtre privé fait part du décès de son président,

M. Denis MAUREY,

survenu, le 25 août 1984, à son domicile de Neuilly-sur-Seine.

7, rue du Helder,
75009 Paris.
(Le Monde du 28 août.)

— Il a plu au Seigneur d'accueillir dans Sa Joie

Bernard PECCOUD,

le 21 août 1984, dans sa trente et unième année.

La messe de funérailles sera célébrée à Paris en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, porte de Saint-Cloud, le jeudi 30 août, à 8 h 45.

Une messe sera célébrée à Chambéry en l'église Notre-Dame, rue Saint-Antoine, le vendredi 31 août, à 15 h 30.

De la part de
M. et Mme Jean-Pierre de Cormis
et leurs enfants,
ses beau-frère, sœur et neveux,
Ses oncles, tantes, cousins, cousines et amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

86, avenue Mozart,
75016 Paris.

— M. Michel Perlès,
M. et Mme Jean Péan de Ponfilly
et leur fille Elsa,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michel PERLÈS,
née Nicole Lévy,

survenu le 22 août 1984, à l'âge de *cinquante-trois* ans, des suites d'une grave maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue de Gramont,
75002 Paris.
18, rue de Belzunce,
75010 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Antony STERNBERG,
née Paulette Leon,

survenu le *22 août 1984.*

De la part de
M. Antony Sternberg,
Mlle Antoinette Sternberg,
M. et Mme Jean-Pierre Bonne,
Le docteur et Mme Régis Sorel,
M. et Mme Jean-Jacques Sternberg,
M. Bruno Bonne,
M. et Mme Jean-Christophe Bonne
et leurs enfants Laure et Jérémie,
M. et Mme Pascal Bonne
et leurs enfants Adeline et Nicolas,
M. et Mme Antoine Millet,
Mlle Dorothée Bonne,
M. Jean-Loïc Sorel,
Mlle Martine Sorel,
M. et Mme Vincent Sorel,
M. Rémi Sorel,
Mlle Catherine Sorel,
M. et Mme Rémy Papillon,
M. Jean-Matthieu Sternberg,
Mlle Nathalie Sternberg,
M. et Mme Jean-Georges Simon
et leurs enfants et petits-enfants,

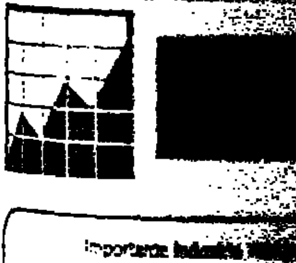
Son mari, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, petits-neveux, arrière-petits-neveux.

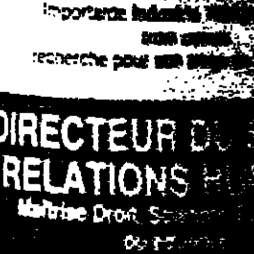
Les obsèques ont eu lieu dans la plus *stricte intimité.*

4, avenue Alphand,
75116 Paris.









	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Si vous souhaitez être associé(e) à son développement

Banque Populaire DE L'AUVERGNE ET DE LA CORRÈZE

vous propose, sur l'ensemble de sa circonscription (Puy-de-Dôme, Cantal, Corrèze, Haute-Loire) des postes de :

DIRECTEURS D'AGENCE

MISSION :

- Développement et gestion de l'agence.
- Montage de dossiers CT.MT.LT. avec prise de décision dans le cadre d'une délégation.
- Animation de l'équipe.
- Les candidats devront justifier, dans ces différents domaines, d'une expérience bancaire dont dépendront classification et rémunération.

Réf. DAG.

CHARGÉS(ÉES) DE RELATIONS ENTREPRISES

MISSION DANS LE CADRE D'UN POSTE ÉVOLUTIF

- Développement et gestion d'un portefeuille d'artisans, de commerçants, de P.M.E.
- Montage de dossiers CT.MT.LT.
  Les candidats devront posséder une bonne expérience.
- Du montage de dossiers d'engagements.
- De la vente de produits et services bancaires.
  La classification et la rémunération seront fonction de l'expérience acquise.

Réf. CRE.

Merci d'adresser : candidature manuscrite, sous référence, accompagnée d'un c.v. détaillé, photo, rémunération actuelle et prétentions à **DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES, BANQUE POPULAIRE DE L'AUVERGNE ET DE LA CORRÈZE,** 18, boulevard Jean-Moulin, 63002 CLERMONT-FERRAND CEDEX.

GROUPE BANCAIRE
recherche

JEUNES DIPLOMES H/F

IUT FC / TC ou équivalent
pour ses agences de Valenciennes, Douai, Troyes...

Attachés à la direction de l'agence, ils seront chargés, **après formation,** du développement des activités du groupe auprès des clientèles **« privée »** et **« entreprises ».**

Le goût des **affaires** et de la **finance,** la volonté de réussir leur ouvriront d'intéressantes perspectives de carrière au sein du réseau commercial (80 agences).

Adresser C.V. + photo s / réf. 3521 à **PIERRE LICHAU S.A.,** BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra. **Réponse assurée.**

VENDRE A L'EXPORT

Fabricant Français, SPECIALISTE MONDIAL de la CHALEUR DIRIGEE, nous distribuons nos produits destinés à l'ELEVAGE à travers nos 5 Filiales et notre DEPARTEMENT EXPORT (30 Agents).
Notre développement nous amène à CREER un POSTE SUPPLEMENTAIRE de

RESPONSABLE DE ZONE

Candidat au FORT POTENTIEL, débutant ou confirmé, rattaché au Directeur Export, vous êtes un BATTANT, aimant l'action et la réussite.
A 50 % de votre temps sur le terrain, vous assurerez les CONTACTS DIVERSIFIES nécessaires au développement de notre présence, la prescription, la prospection, la vente et le suivi.
Possédant le sens de l'initiative, d'excellentes qualités de jugement, le souci de l'efficacité et des résultats, vous MAITRISEZ au moins la LANGUE ANGLAISE.
Résider en BOURGOGNE, à DIJON est nécessaire.

Adresser lettre manuscrite – C.V. – photo et salaire actuel sous Réf. 1561.
La déontologie de notre profession garantit toute discrétion.

RESULTATS • CONSEIL EN RECRUTEMENT
7 place Darcy · BP 1388 · 21051 DIJON Cedex



Importante Société de Travaux Publics
recherche

DUT gestion de personnel

ayant environ 3 ans d'expérience de la paye et de l'administration de la paye, acquise de préférence dans une entreprise de Travaux Publics. Vous assisterez le Responsable du Personnel et compléterez votre expérience en maîtrisant progressivement tous les aspects de la fonction : ***recrutement, gestion administrative, relations sociales...***

Vous êtes invités à écrire, en précisant sur l'enveloppe la réf. 4792, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Recherchons
Infirmiers (ières) diplômés (es).
ECRIRE Clinique psychiatrique de La Borde Cour-Cherny, 41700 Contres.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Région NORD
recherche
pour la direction de son service fiscal

FISCALISTE

Envoyer c.v. manuscrit et prétentions.
Ecr. s/n° 8.220 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Important établissement industriel de l'Etat, région Ouest-littoral,
RECHERCHE

Un ingénieur informaticien

dégagé des obligations militaires pour assurer la responsabilité de tous projets de gestion de production et de conception assistée par ordinateur.
Expérience appréciée.
Ecr. av. CV détaillé et photo.
Ecr. s/n° 8277 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Sociétés de Mareyage
OUEST-BRETAGNE
recherchent
pour prospection de clientèles et suivi
UN REPRÉSENTANT EXCLUSIF
DES PRODUITS DE LA MER.
Réponse assurée.
Ecr. s/n° 8.295 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

URGENT LETP PRIVÉ
recherche titulaire

BTS ou DUT ou INGÉNIEUR

en électronique.
Téléphone : 16 (48) 24-99-93.

Laboratoire universitaire situé en Alsace
recherche
pour la rentrée 84-85,
chimistes
et physico-chimistes
pour la préparation de thèses de docteur-ingénieur et de 3e cycle.
Bourse d'un montant élevé.
Ecr. s/n° 8.287 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INFORMATIQUE ET IMMOBILIER A BORDEAUX

Le Groupe CILG a fortement développé son outil Informatique (Temps Réel-Bases de Données...) et recherche :

UN INGENIEUR

(Grandes Ecoles ou MIAGE) pour son Service Etudes.

Expérience confirmée (4 ans) en développement d'Applications de Gestion (méthode MERISE), et bonne pratique du COBOL sont nécessaires.
Poste évolutif
Merci d'adresser, sous la réf. 2764, candidature, C.V., photo et prétentions à **OCS** qui transmettra.

OCS **29, cours Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX.**
91, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Importante Industrie 1080 personnes, trois usines
recherche pour son siège de Strasbourg

DIRECTEUR DU SERVICE RELATIONS HUMAINES

Maîtrise Droit, Sciences Economiques ou équivalent.

Mission :
- Gestion du Personnel.
- Politique des salaires et avantages sociaux,
- Amélioration de conditions de travail et de sécurité,
- Formation.

5 à 10 ans d'expérience : gestion du personnel, relations industrielles, problèmes du droit du travail, sont nécessaires.

Adr. C.V. dét. ss. réf. 1105 à **seletec** Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX

SOCIETE D'INGENIERIE
400 MF DE C.A.
80 % à l'exportation, recherche pour une de ses filiales (Pays de Loire) spécialisée dans
MATERIEL DE MANUTENTION AUTOMATIQUE

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

(futur Directeur Général)

pour diriger en collaboration directe avec P.-D.G. Maison mère, mais avec large autonomie, une unité de production de 100 personnes (Bureau d'études, production, achats, méthodes). Bon climat social.

Agé de 35 ans au moins, ingénieur diplômé, bonnes connaissances en automatismes, aptitude à la communication et sens de l'autorité.

Rémunération motivante, fonction de l'expérience et du potentiel du candidat.

Ecrire avec C.V., photo et rémunération actuelle à CEREX, 25, rue Royale 75008 PARIS.

Emplois et Entreprises

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN AFFICHAGE
recherche son

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

ayant la volonté et la capacité de convaincre les Agences et les Annonceurs de l'intérêt de collaborer avec une Société spécialisée, dont les 10 ans d'expérience reposent sur un concept qualificatif.
Rémunération (salaire fixe + intéressement), sera fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.
Disponibilité immédiate souhaitée.
Envoyer c.v. manuscrit + photo sous pli personnel à : M. VINCENT DOR, COMECON, 8, RUE DE BERRI, 75008 PARIS.

INSTITUT DE FORMATION COMMERCIALE PRIVÉ
recherche

DIRECTEUR DES ÉTUDES

5 ans d'expérience minimum
Spécialisé dans les BTS :
Commerce international
Action commerciale

Son rôle :
- coordination sur le plan pédagogique
- recrutement des professeurs
- recrutement des étudiants

Envoyez CV et prétentions GROUPE IPSA, 71, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

MAIRIE DE MONTPELLIER
régie municipale du théâtre

Recrutement sur titres d'un directeur ou d'une directrice administrateur contractuel pour l'opéra municipal (lyrique, danse, musique, théâtre).
Limite dépôt candidatures : 30 OCTOBRE 1984 (le cachet de la poste faisant foi).
Renseignements : Mairie de Montpellier, service du personnel II, 34064 MONTPELLIER CEDEX. Tél. : (67) 64-34-34.

PUBLICITÉ

Managez un secteur qui bouge

Aujourd'hui, vous faites vendre des produits.

Demain, faites venir aux entreprises les hommes qu'elles recherchent.

Si vous saviez comme les Sociétés ont besoin d'assistance pour parler d'elles-mêmes et présenter leurs atouts !

Venez faire accoucher ces entreprises de leur "non-dit", et les présenter sous leur meilleur jour. Expliquer comment elles fonctionnent, dans quel esprit, pour donner aux responsables confirmés, aux jeunes diplômés des Grandes Écoles, l'envie de vivre cette entreprise, d'entreprendre avec elle.

Mettre les hommes en relations, c'est cela notre métier et nous y réussissons fort bien (pas encore leader de la profession, nous le sommes déjà sur le plan de la rentabilité). En tant que DIRECTEUR COMMERCIAL, vous aurez à le faire et le "faire faire".

Si vous avez 32 ans au moins, êtes diplômé supérieur et avez fait vos preuves dans la communication, vous progresserez encore avec notre Société.

Vous avez déjà pris une équipe en main, vous aimez motiver et développer. 12 Collaboratrices vous attendent pour orienter leur démarche : Faire passer la publicité de recrutement de la PA à la Publicité Institutionnelle.

C'est une création de poste. Je serai avec vous.

Vous attirerez les meilleurs candidats, pour les plus grandes entreprises, dans les plus importants médias.

Votre futur métier, c'est ce que je suis en train de faire...

J'attends votre réponse : M. HEELEY - 5, square du Roule - 92200 NEUILLY.

Développement social Roubaix

LA MADESC
recherche

DIRECTEUR(TRICE)

pour créer une équipe de développement social dans un quartier défavorisé, impulser l'innovation sociale dans l'éducation, la formation, l'action sociale, la culture. Bonne connaissance de la participation des habitants et des institutions locales, 5 ans d'expérience analogue souhaités.

Envoyer c.v. à Ass. MADESC., 137, r. de Flandre 59 Roubaix.

Société africaine recherche

DIRECTEUR

agence générale d'assurances. Statut expatrié. Ecrire sous n° 29.302 M RÉGIE-PRESSE 7, r. de Monttessuy Paris-7e.

Usine de tricotage mailles circulaires 50 personnes rech.

SON DIRECTEUR CCIAL

basé à Paris. Pour assurer son développement. Ecrire à N° 4.084, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Qu'est-ce que la vente chez IBM France ?

- *c'est travailler à long terme et non au coup par coup.*
- *c'est être en relation avec des responsables de haut niveau dans les entreprises.*
- *c'est analyser des besoins et imaginer des solutions.*
- *c'est vendre un produit et ses utilisations.*
- *c'est mettre à la disposition des entreprises des outils de développement et de productivité.*
- *c'est avoir, après formation, des responsabilités croissantes.*
- *c'est être autonome en bénéficiant des structures d'une entreprise à la pointe de son secteur.*

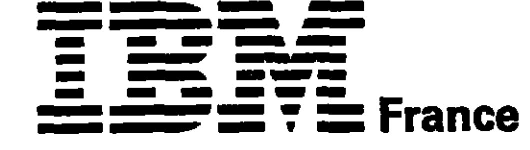
... enfin, c'est l'expérience la plus enrichissante pour un (e)

JEUNE DIPLÔMÉ (E) D'ÉCOLE D'INGÉNIEUR ou de COMMERCE

qui souhaite vivre pleinement la grande mutation technologique des entreprises françaises.

En tant qu'INGÉNIEUR COMMERCIAL, vous recevrez une formation alternée rémunérée qui vous donnera vraiment toutes les chances de réussir.

Nous étudierons avec soin et discrétion votre candidature adressée à IBM FRANCE - Service Recrutement-Orientation-Conseils - 2, rue de Marengo 75001 PARIS (référence ICM 28/8).
Vos éventuels frais de déplacement vous seront remboursés.



France

Organisation et Publicité

Jeunes diplômés
(ESCAE-DUT-BTS)
débutants ou 1re expérience

Une entreprise solide

Un très grand groupe français, de rayonnement international, ayant su acquérir et garder une suprématie technologique qui lui assure le leadership commercial mondial.

Une fonction de responsable

Ce groupe recherche plusieurs technico-commerciaux pour conseiller des professionnels de l'automobile et du transport, et promouvoir auprès d'eux le développement des ventes d'un produit technique déjà réputé.
– Situation stable et salaire motivant. Une voiture sera fournie.

Les moyens de la réussite

Un stage rémunéré de 6 mois faisant alterner théorie (au Centre de Formation du Groupe) et pratique (en clientèle).

Des perspectives de carrière

La taille et le développement de ce groupe permettent d'envisager de larges possibilités d'évolution en France ou à l'Étranger.

•

Merci d'adresser votre candidature
(avec, si possible, votre numéro de téléphone) à INTERMEDIA n° 537 A
9 bis, rue Labie 75017 PARIS
qui transmettra.

13-84639-06

Ingénieur Acheteur International

Au sein de notre unité de Recherche et de Production située en proche banlieue, votre rôle consistera à définir la politique d'achat en fonction des planning de production et à rechercher les fournisseurs réunissant les critères prix - qualité - délais.

Vous négocierez et préparerez les contrats d'achat (+ de 50% sur le plan international).

Vous avez acquis nécessairement une bonne maîtrise de la fonction achat dans le domaine des composants électroniques.

Nous vous demanderons de posséder les qualités nécessaires pour gérer un budget important et maîtriser les différentes évolutions technologiques très rapides de ce domaine.

La langue anglaise est nécessaire. Quelques déplacements à l'étranger sont à prévoir (U.S.A., Japon...).

Vous trouverez au sein de notre groupe international dont la croissance en France et à l'étranger est importante, un environnement professionnel stimulant ainsi qu'une rémunération attrayante.

Merci d'adresser votre candidature sous Réf. 650M à l'agence CURRICULUM 26, rue du 4 Septembre 75002 PARIS qui transmettra en toute confidentialité.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

ingénieurs informaticiens

Arabie Saoudite

Filiale d'un des tous premiers groupes industriels et commerciaux d'Arabie Saoudite, cette société est spécialisée dans la vente et la mise en place de progiciels très performants dans un environnement IBM (elle distribue les produits de MSA, DATACARE, en gestion financière, gestion de pesonnel, gestion hospitalière, ...). Poursuivant son développement rapide, elle renforce ses équipes et recherche un :

chef de projet — *Réf. T006/M*

Rattaché au Directeur Général, il aura la responsabilité du management d'une équipe de 5 à 8 analystes, chargée des mises en place des progiciels chez les clients. A ce titre, il concevra les budgets et plannings des mises en place et en assurera le suivi ; il veillera à la qualité technique des interventions ; il sera l'interlocuteur des clients actuels et potentiels. Une expérience d'au moins 3 ans dans la conduite de projets est nécessaire pour occuper ce poste qui offre des possibilités d'évolution rapide de carrière. Une formation aux progiciels est prévue aux Etats-Unis.

analyste confirmé — *Réf. T007/M*

Il se verra confier la responsabilité de la mise en place des logiciels : analyse préalable, définition de fichiers, définition des documents et des procédures, conception et diffusion de la formation des utilisateurs. Une expérience d'analyse de 5 ans environ est nécessaire. La connaissance des applications informatiques en milieu hospitalier serait un atout supplémentaire. Une formation approfondie aux progiciels est prévue aux Etat-Unis.

analyste débutant — *Réf. T008/M*

Il assurera le suivi permanent des applications chez le client, ainsi que leurs développements futurs. Une formation pratique de 6 mois environ sur les progiciels sera assurée par l'entreprise.

Ces postes impliquent une formation supérieure (Ecole d'Ingénieurs ou diplôme universitaire en informatique), la pratique courante de l'anglais, la connaissance de l'environnement IBM sous DOS. L'usage de l'arabe est indispensable pour le poste d'analyste débutant.

Aux salaires motivants qui sont offerts, s'ajoutent la fourniture du logement et d'une voiture ou la compensation financière correspondante, la prise en charge des frais de transports pour les congés annuels. La couverture sociale et médicale est du type de celle pratiquée par les plus importantes multinationales à l'égard de leur personnel expatrié en Arabie Saoudite. Salaires nets d'impôts sur le revenu.

Ecrire avec CV. et prétentions en précisant la référence du poste à M. DUPUY, Sema-Sélection: **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

Groupe chimique français recherche pour l'ALGÉRIE soit expatrié à ALGER soit basé à PARIS

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

diplômé grande école chimie *pour assistance technique et vente de ses produits chimiques aux industries du pays.* Expérience commerciale indisp.

Envoyer c.v. et prétentions s/réf. 11.604 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
recherche

ÉCONOMISTES FRANCOPHONES

Pour assistance technique.
Banque développement.
– *Evaluation projets (méthode banque mondiale).*
– Crédit agricole.
– Développement industriel.
Disponible janvier 85 à Haïti.
US Dollar 4.000 par mois + indemnisation subsistance (exonérée d'impôts).

Adr. urgent lettre c.v., détaillé à : SOCIÉTÉ SEURECA, 5, rue Anatole-de-la-Forge, 75017 Paris.

Société d'ingénierie recherche pour AFRIQUE DU SUD

INGÉNIEUR-CHIMISTE

connaissant et sachant opérer les résines de chaînes de déminéralisation.
Langue anglaise obligatoire.
Env. c.v. à AMP n° 3.320/AT 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e qui transmettra.

Christofle
Orfèvre à Paris

Responsable formation

L'organisation, la réalisation de stages de formation commerciale destinés principalement aux vendeuses et à l'encadrement de magasins d'orfèvrerie, l'utilisation d'un local spécialement aménagé et équipé de matériel audio et vidéo, des contacts fréquents à l'intérieur et à l'extérieur de la Société, voilà votre univers dans un premier temps. Plus tard, votre responsabilité ira jusqu'à la formation des distributeurs et agents à l'étranger et à la mise en place de structures de formation décentralisées.

Vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur, vous avez une expérience de deux ou trois ans, acquise de préférence dans la formation, l'animation de vendeurs ou l'enseignement. Vous aimez responsabilités et autonomie. Très ouvert sur les autres, vous avez une grande capacité d'adaptation à des mentalités variées. Vous parlez couramment l'anglais et si possible l'espagnol.

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, prétentions sous référence 1700M à

SOURCES
16 rue J.J. Rousseau - 75001 Paris qui transmettra

olivetti

Premier constructeur européen de matériel et d'équipement Bureautique et Informatique,
OLIVETTI recherche
pour sa Direction de la MAINTENANCE France un

Chef de produits

De niveau ingénieur familiarisé avec le milieu informatique et électronique.

Il est responsable avec son équipe de la définition des conditions techniques d'assistance des produits, de la formation des techniciens d'après-vente et de la liaison avec les différents centres techniques. Ses actions sont coordonnées avec les services centraux de l'Italie et le Marketing France.

Ses réelles qualités d'animateur, sa pratique de l'anglais et si possible de l'italien, sont des conditions essentielles de sa réussite.

Le poste est basé à Aubervilliers.

Merci de nous faire parvenir votre dossier de candidature sous référence ET à Daniel BASSAN,

OLIVETTI FRANCE - DPRH
89 rue du Faubourg St-Honoré - 75008 Paris

A PARIS

Au sein de notre équipe
DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
nous souhaitons intégrer un

CADRE FONCTION PERSONNEL

Prendre en charge la gestion des compétences.
Recruter les Ingénieurs et Cadres.
Organiser et animer les actions de formation,

telle sera sa mission pour une partie de la Société (5500 personnes). Sa formation supérieure (Ingénieur, Psychologue...), mais surtout son expérience de 5 à 10 ans en entreprise industrielle seront le gage de sa crédibilité et de son efficacité auprès de multiples interlocuteurs opérationnels : en bureau d'études, en production, sur chantiers.

Adresser CV et prétentions sous référence 98505 à
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

JEUNE CADRE COMMERCIAL

PARIS
140 000 F +

Filiale d'un des premiers Groupes industriels français, nous vendons nos produits à une clientèle très variée d'industriels transformateurs.
Nous souhaitons engager un jeune diplômé E.S.C. ayant une première expérience technico-commerciale et désireux d'évoluer.

Adressez votre dossier sous Nº 828 M.

GABRIEL MARCU

154, Bd Malesherbes - 75017 Paris.

CAMBISTE

Banque Internationale recherche jeune cambiste possédant une expérience dans le domaine des changes, afin de renforcer son équipe.

Connaissance
de l'anglais et de l'allemand exigée.
Libéré des obligations militaires.

Adresser votre candidature détaillée avec C.V. photo, prétentions et date de disponibilité sous référence 3535 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

COMMERCIAUX H et F

Très performants. 28 ans minimum ayant de bonnes notions en micro-informatique pour diffuser des systèmes et services.

Très bonne rémunération si compétents.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et références détaillés, photo à :

ASVI
27, rue du Château d'Eau - 75010 Paris
qui transmettra

bleu

FONCTION PERSONNEL

Le Directeur du Personnel
d'une importante banque Parisienne
recherche son

ADJOINT

et lui confiera dans un premier temps la responsabilité :
—du recrutement—du service paie—des études.
Evolution à moyen terme vers des fonctions élargies.
Une formation universitaire et une première expérience d'environ 5 ans sont nécessaires.

Adresser C.V. détaillé, photo à : M. BRY
réf. 3332/AT - 12, rue de Dantzig
75015 PARIS (qui transmettra)

---

225 + 1 = 226

C'est au 226, rue du Fbg Saint-Honoré
75008 PARIS
que vous nous rencontrerez à partir du
28 août 1984.

Pensez à noter notre nouveau numéro sur votre agenda... et bonne rentrée.

Selecom
Conseils en Recrutement de Cadres
Tél.: 225.55.70

URGENT
ÉCOLE PRIVÉE RECHERCHE
PROFESSEURS
MATHS. FRANÇAIS. ESPAGNOL.
Tél. pour rd-vs 281-26-30.

IMPORTANTE ENTREPRISE
DE L'AUDIOVISUEL
recherche pour PARIS 15e

JURISTE GÉNÉRALISTE EXPÉRIMENTÉ

Fort potentiel de travail pour rédaction de contrats. Droit des sociétés, gestion des assurances, conseil aux services opérationnels.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 81.123 M à

HAVAS CONTACT,

1, place du Palais-Royal,
75001 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE
COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES
recherche pour son bureau
DE PARIS

ASSISTANTS

DÉBUTANTS
et EXPÉRIMENTÉS.
Ecrire avec c.v. et prét. au
Cabinet Roger TURQUIN,
3 Cité FEREMBACH, Paris 17e.

Société Mutualiste près Gare Saint-Lazare, équipée d'un matériel BULL DPS 7 (50 TERMINAUX) rech.

1 ANALYSTE

PROGRAMMEUR CONFIRMÉ
DUT ou équivalent, minimum 2 ans d'expérience, connaissance TDS appréciée. Adres lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à
M.G.C.I.A. M. SOULAS,
68, rue du Rocher,
75396 PARIS CEDEX 08.

TEV

Société spécialisée dans la conception - la diffusion de produits d'
ÉPARGNE - INVESTISSEMENT
RETRAITE - SÉCURISATION

RECHERCHE **JF - JH**

23/28 ans, possédant dynamisme et grande disponibilité - dotés d'une volonté farouche mise au service d'un but unique : leur réussite professionnelle.

OFFRE

- Un stage de formation de huit mois largement indemnisé - qui débutera le 24/09/1984.
- Un mode et des niveaux de rémunération particulièrement motivants.
- Une évolution rapide dans les fonctions et les responsabilités.

Prière d'envoyer lettre manuscrite avec CV + photo à :
BANCE-PUB - 18, rue Léon 75018 PARIS
(Merci de préciser s/enveloppe réf.: 42808)

GROUPE SG2

Jeune diplômé ingénieur ou universitaire : option informatique, vous vous orientez vers un secteur d'activité dynamique de pointe : l'informatique. Réalisez-vous dans une SSII et choisissez l'un des tout premiers groupes français d'ingénierie informatique : SG2.

SG2, Groupe puissant de 4500 personnes, assure la maîtrise d'oeuvre et la réalisation de projets informatiques mettant en oeuvre des technologies variées (réseaux hétérogènes, réseaux locaux, bases de données réparties) dans des secteurs d'activités très divers (banques, assurances, transports, administration, industrie, PME en France et à l'étranger).

Nous vous proposons de rejoindre nos équipes études à Paris. Après formation complète et adaptée, vous pourrez ainsi, bien intégré au sein du groupe, aux structures souples, à la hiérarchie courte, donner toute votre mesure dans nos réalisations d'envergure et assumer la responsabilité de votre évolution personnelle.

Ingénieurs et Universitaires option informatique, SG2 mieux qu'une carte de visite : un vrai métier passionnant.

Vos candidatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser, sous réf. YR 34 M, à SG2, Direction Recrutement, 12-14 avenue Vion-Whitcomb, 75016 Paris.

SG2 : La maîtrise de l'informatique.

média-system

GRANDS SYSTÈMES INFORMATIQUES DE TRAITEMENT D'IMAGES

SODATA INFORMATIQUE développe ses activités d'INGÉNIERIE auprès de grandes entreprises, dans les domaines de l'**IMAGERIE MÉDICALE** et de la **TÉLÉDÉTECTION.**
Nous proposons plusieurs opportunités, à Paris et en province, à des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

confirmés - diplômés Grandes Écoles ou 3e cycle universitaire

ÉTUDES

Spécialistes TEMPS RÉEL, connaissant Bases de données, langages structurés, FORTRAN sur VAX.

Mission : Analyse, réalisation, essai et intégration de systèmes de traitement d'images.
Postes basés à **PARIS.**
Réf. SOD/1

SYSTÈMES

Connaissant systèmes VAX, SOLAR, et INTEL ; langages FORTRAN et Assembleurs.

Mission : Installation, mise au point, couplage et intégration des systèmes.
Postes basés en **HAUTE-NORMANDIE.**
Réf. SOD/2

Ces missions, intégrées dans des contextes technologiques performants, requièrent une expérience de deux à trois ans et, bien sûr, une bonne pratique de l'anglais.
Assurées d'une absolue discrétion les candidatures détaillées sont à adresser en précisant la référence correspondante, à SODATA INFORMATIQUE - 48, boulevard de Strasbourg 75010 PARIS.

SoDATA Informatique

HAVAS CONTACT



STRATEGIE de CONQUETE...

COMPUTERVISION. Numéro 1 mondial de la CFAO (conception et fabrication assistées par ordinateur) commercialise une gamme étendue de systèmes adaptée à de nombreux domaines d'application : mecanique, robotique, électronique, ingenierie,....
Un CA de 400 millions de dollars, un taux de progression superieur à 40 %, l'implantation d'une nouvelle unite a NANCY, tout cela contribue à l'affirmation de notre leadership et nous conduit à recruter de nouveaux collaborateurs.

INGENIEURS COMMERCIAUX GRANDES ECOLES

La filiale française de COMPUTERVISION a réalisé, en 1983, un CA de 300 millions de FF (plus de 40 % du marché national de la CFAO).

L'annonce de nouveaux produits, en mai 1984, renforce encore cette position.

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur, vous avez si possible une expérience du milieu informatique ou industriel (BE, fabrication) ou de la vente de systèmes informatiques.

Disponible, ambitieux et créatif, vous saurez négocier et conclure avec pragmatisme au plus haut niveau : vous ferez partie d'une équipe jeune, dynamique et talentueuse.

Nous vous proposons des postes à fort potentiel évolutif à Paris et en Province.
Votre rémunération intégrera un très fort intéressement lié a vos resultats.
Anglais indispensable. Vehicule de fonction fourni.

Adresser votre CV, photo, prétentions et lettre manuscrite à M. CURA - Directeur du Personnel
COMPUTERVISION France - Tour Galliéni 2 - 93175 BAGNOLET Cedex
(Discrétion assurée).



COMPUTERVISION

CONTESSE



ENSAM, ENSAIS...

Ingénieur méthodes



3M FRANCE recherche un Ingénieur méthodes pour son Département spécialisé dans les produits de décoration automobile.

Nous souhaitons confier ce poste à un ingénieur mécanicien (ENSAM, ENSAIS ou équivalent), débutant ou justifiant d'une première expérience et possédant obligatoirement une bonne connaissance de l'anglais.

Il sera responsable :
- de l'étude et de la mise au point de nouveaux procédés de fabrication et équipements,
- de l'optimisation des procédés et équipements existants.

Pour ce poste à pourvoir en proche banlieue sud (Villebon-sur-Yvette), adressez lettre, C.V., photo et prétentions, à Joël HOUIN, sous réf. IM/LM - 3M FRANCE - Service du Personnel - boulevard de l'Oise - 95006 CERGY PONTOISE CEDEX.

MEDIA BK

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Maîtriser la très forte croissance de notre production

Situation assez rare aujourd'hui, n'est-ce-pas ? C'est pourtant le cas dans ce créneau de la balance électronique où nous sommes rapidement devenus le N° 2 mondial et où notre production, doublant actuellement chaque année, s'écoule de plus en plus sur des marchés étrangers nouveaux. Filiale française d'un groupe international, nous avons à faire face à ce développement quantitatif qui s'accompagne d'une extension des possibilités du produit dans des tâches de gestion chez l'utilisateur.

Nous devons impérativement nous adapter à cette très forte croissance. Deux missions seront successivement confiées par notre Directeur de Production au «bras droit» qu'il recherche. Dans un premier temps, peaufiner l'ordonnancement en adaptant finement l'outil informatique dont nous disposons déjà pour en arriver à un fonctionnement en «juste à temps». Puis, ceci étant sur rails, devenir le vrai responsable de la sortie de production, en préconisant les moyens automatisés adaptés ; une production qui occupe aujourd'hui 50 personnes et un équivalent de sous-traitance.

Une formation d'ingénieur électromécanicien ou électronicien, une expérience de trois ans minimum dans l'industrie électronique, avec une production automatisée de moyenne série, c'est le profil technique idéal que nous souhaitons. Mais nous avons aussi besoin d'un organisateur, d'un patron qui se passionne pour l'animation d'une équipe restant à taille humaine et l'optimisation des moyens techniques permettant de maîtriser des exigences croissantes de volume, de qualité et de délais. N'oublions pas un anglais opérationnel indispensable dans l'environnement international du poste et dans l'éventualité d'une évolution ultérieure dans le groupe. Si nous rejoindre, dans la proche banlieue SE de Paris, vous tente, sans tarder votre candidature aux consultants de Sirca, sous réf. 195 252M. Nous voulons nous décider rapidement.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Ass. rech. FORMATEURS (TRICES) expérimentés pour stage insertion jnes septembre. Env. c.v. et prétentions U PRO MI 77 711 quartier Albert-Camus, 77190 DAMMARIE-LES-LYS.

Urgent infirmière libérale installée à Saint-Quentin-en-Yvelines, cherche remplaçante du 1er au 15 sept. T. 043-35-43 ou 770-33-89.

Cherche femme expérimentée + 35 ans, libre immédiatem., responsabilité, foyer 2 enfants 8 à 12 ans. Ménage, repassage, sachant faire la cuisine ; nourrie, logée, rémunérée. Téléphoner heures bureau au : 233-44-82 ou à partir de 19 h 30 et les samedis et dimanches au : 501-86-84.

CENTRE DE FFORMATION TOURISME HOTELLERIE COMMERCE
recherche
Impératif pour 15 septembre
PROFESSEURS
pour préparation au BTS dans les discipl. suivantes :
anglais
allemand
espagnol
italien,
en vacataire.
Envoyer CV et prétentions : GROUPE IPSA, 71, fg St-Honoré 75008 PARIS.

IMPORTANTE STÉ INDUSTRIELLE
LEADER MONDIAL DANS SA PROFESSION
recherche POUR PARIS-8e

CADRE ATTACHÉ(E) DIRECTION SERVICES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

RATTACHEMENT AU DIRECTEUR

MISSIONS :
- Etudes économiques et financières ;
- Prévisions : plans budgets investissements ;
- Gestion-tableaux de bord ;
- Assistance de la direction.

PROFIL :
- Formation école supérieure (HEC, IEP, ESCP);
- Expérience 1 ou 2 ANS APPRÉCIÉE ;
- Connaissance micro-informatique souhaitée ;
- Disponibilité pour déplacements occasionnels (France ou étranger);
- Langues : anglais courant ;
- Libre de suite.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. + photo + prétentions sous référence n° 1.503 à :



Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias. 75017 Paris

Informatique industrielle

Depuis deux ans vous participez à des développements de logiciel.
Vous connaissez au moins l'un de ces domaines :

MICROPROCESSEURS — SYSTEMES TEMPS REEL — CONTROLE DE PROCESSUS — AUTOMATISMES — RESEAUX

Aujourd'hui vous voulez

concevoir... gérer... encadrer... diversifier et valoriser votre expérience...

Alors CAP SOGETI INDUSTRIE vous intéresse.

Merci d'adresser votre dossier de candidature ou de téléphoner à Gérard CROZET.



CAP SOGETI INDUSTRIE
41, rue Ybry - 92200 NEUILLY-S/SEINE Tél : 758.11.10 - Poste 466

HAVAS CONTACT

NOUS SOMMES LA FILIALE INFORMATIQUE DU GROUPE DE LA LYONNAISE DES EAUX

Dans le cadre du lancement d'un NOUVEAU PLAN INFORMATIQUE, nous sommes amenés à renforcer nos équipes d'études et réalisations.

NOUS RECHERCHONS : **UN INGENIEUR INFORMATICIEN**
CONFIRMÉ pour prendre en charge le développement d'applications.

UN JEUNE INGENIEUR OU MIAGE
ayant acquis une première expérience (même courte), pour s'intégrer dans une équipe de réalisation.

NOTRE PLAN PREVOIT :
- La mise en place d'une architecture de moyens informatiques (un ordinateur central IBM 43 XX, 25 mini-ordinateurs régionaux NCR 93 XX, des micro-ordinateurs locaux) intégrés dans un réseau SNA.
- L'étude et la réalisation des logiciels qui seront exploités sur ces matériels, dans tous les domaines d'activité de l'entreprise.

Lieu de travail 91 EVRY Ville Nouvelle.

Slys

Adresser C.V. complet photo et prétentions
BP 130 - 91004 EVRY CEDEX

Société française au centre d'un réseau international. Nous mettons à la disposition de nos clients, par téléphone, une information triée et traitée par 150 spécialistes.

Notre département Législation Sociale recherche.

1 JURISTE
maîtrise en droit social

pour conseiller ses interlocuteurs : chefs d'entreprises, responsables du personnel, avocats, cabinets fiduciaires... dans le domaine complexe des relations du travail.

Vous avez acquis une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans la fonction Personnel ou la Fonction Juridique d'une entreprise moyenne.

Vous êtes un homme de communication et de conseil.

Env. votre candid. dét. à SVP, MADAME E. LIPUSCEK 54, rue de Monceau, 75384 PARIS CEDEX 08.

Société française au centre d'un réseau international. Nous mettons à la disposition de nos clients, par téléphone, une information triée et traitée par 150 spécialistes.

Notre département Technico-Commercial recherche

1 JEUNE DIPLOMÉ
licence en mathématiques et DUT informatique

pour conseiller ses interlocuteurs : chefs d'entreprises, responsables techniques, responsables des achats...
Vous êtes dynamique, vous vous passionnez pour les nouvelles technologies, nous vous offrons un travail varié et formateur.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Env. votre candid. dét. à SVP, Madame E. LIPUSCEK, 54, rue de Monceau, 75384 PARIS CEDEX 08.

LES EDITIONS LEGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES
recherchent pour l'une de leurs publications

jeune juriste
(Maîtrise de Droit Social ou équivalent)

Ayant une réelle capacité à traiter des problèmes de rédaction, documentation, coordination de manuscrits.

Intéressé par les questions d'hygiène et sécurité dans l'entreprise.
Statut journaliste.

Envoyer lettre manuscrite, CV très détaillé, prét. et photo à
la Direction du Personnel - 19, rue Peclet
75739 PARIS Cedex 15

CONTESSE

Pour Septembre

4 VENDEURS H et F

Ayant de bonnes notions en informatique, pour boutique.
Travail sédentaire.
Rémunération : brut 8.000 F. + 3% intéressement sur C.A.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. photo à :
ASVI
- 27, rue du Château d'Eau
75010 Paris - qui transmettra

bleu

---

secrétaires

IMPORT. STÉ MULTINATIONALE recherche pour sa filiale française

UNE SECRÉTAIRE

BILINGUE ITALIEN-FRANÇAIS bonne dactylo, très ordonnée, sténo appr., disp. de suite. Lieu de travail : Banlieue Ouest. Envoyer c.v. et prétentions à : HOCHE PUBLICITÉ, 26, r. Vernet, 75008 PARIS, qui transmettra.

Société leader spécialisée import habillement EXTRÊME-ORIENT recherche

SECRÉTAIRE ASSISTANTE DE DIRECTION

parfaitement bilingue sténo anglaise. Connaissances techniques vêtement et vente aux centrales d'achats seraient appréciées. Libre très rapidement. Age 30 ans minimum. Salaire exceptionnel selon références et capacité. Envoyer c.v., photo récente Sté CAREL, 26, rue d'Aboukir, 75002 Paris à l'attention de M. DUPRÉ.

formation professionnelle

Formation profession agréée CPE
ANALYSTES
PROGRAMMEURS
- OPTION GESTION
- OPTION INDUSTRIE (Electronique - micro)

PROGRAMMEURS

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
COURS DU JOUR ET DU SOIR
Inscriptions — Tests pour sessions de sept. et oct. 1984. DÉBUT COURS DU SOIR, 14 sept. 206-24-83, 241-83-83.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATION (LM) B.P. 29.1 — 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B. P. 402, 09 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE Talbot SAMBA GL, 50.000 km 1re main, mod. 1982, coul. bleue, tr. bon état, prix Argus. Téléph. 990-78-20 après 18 h.

de 12 à 16 C.V.

VENDS R 30 TS AUTOMATIQUE, vert algue métallisé, MARS 1980, 89.000 km. Vitres teintées bronze, pneus, batterie, freins neufs, sortie échappement neuf, parechocs avant, arrière R 30 TX. Auto-rad. FM Stér. État impec., diagnostic fait mai 1984. Px 24.800F. T. 570-76-16.

divers

A vendre caravane, 4 places, pliante, toile TRIGANO RANDGERS réchaud et bouteille de gaz, juillet 84, servie 3 semaines. Parfait état, 8.500 F. Matin 859-14-43. Soir 416-15-08.

RÉSIDENCE « LES CÈDRES » 10' Porte-d'Italie, Paris Tourisme, repos, retraite. Reçoit ttes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, avenue de Vitry, 94800 VILLEJUIF. (1) 726-99-63, (1) 639-34-14.

DEMANDES D'EMPLOIS

F., quarantaine, Sciences Po, rompue à la vente et à la gestion du personnel matrimonial préférentiel. Anglais courant. Ecrire sous le n° T 068 028 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J H, dynamique, formation juridique administrative, spécialisé recouvrements, expérience commerciale (terrain) sollicite poste à responsabilité, tél. M. PATRICK, (1) 252-26-92.

FORMATION SUPÉRIEURE 36 ans, Français, célibataire anglais, allemand, suédois. 11 ans d'expérience France-étranger : encadrement et vente. Secteur ÉDITION-VPC + enseignement. Etudie ttes proposition France ou étranger. Ecrire, réf. LM1 G. Mas du Puy 10, rue Vendrezanne 75013 Paris.

J F, DEA d'anglais, rech. poste enseignement TPS part. ou complet PARIS EST. Tel. 207-31-97.

Allemande, 18 ans cherche job comme garde d'enf. dans fam. gentille avec possib. de fréqu. des cours de franç. A. Schmeister, Hauenweg 38, D-8705 Rétzbach.

J H, 27 ans, nationalité indienne, ingénieur diplômé et DEA du Génie chimique, débutant, bon niveau anglais. Cherche emploi France ou Etranger. Tél. 16 (6) 448-82-74.

J.F., 27 a., études de lettres (maîtrise), expérience lecture de manuscrits et remaniement de textes, disponible septembre, cherche emploi stable dans édition ou domaine proche. Ecr. s/n° 8.652 le Monde Pub., service ANNONCES-CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. ÉTUDIANTE
cherche emplois divers pour sept., oct., et novembre. Ecr. s/n° 6654 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VIDÉO-REPORTER (prise de vues : spectacles, cérémonies, clips). France, étranger (67) 30-46-96.

Chauffeur de direction français, 47 ans, très expérimenté, cherche place stable. Libre de suite. Téléphone : 264-12-30.

Journaliste indép. 30 a., docteur en droit, spécial. radios locales, cherche à développer activités conseil pub. Ecr. s/n° 3.883 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Monsieur grande notoriété, possédant 505 GRD, cherche emploi temps indéterminé et ttes zones. Ecr. 6483, ag. Havas 33075 Bordeaux Cedex.

J. H. 26 ans libéré O.M. MAITRISE EN DROIT PUBLIC cherche emploi : service du personnel ou contentieux, préférence région parisienne. Tél. : (70) 46-01-78.

animaux

Vends magnifiques chiots bergers allem., 2 mois, Pure race. Parents visibles. Prix 1.300 F. Tél. (6) 941-35-11, 941-85-15 et 019-12-55.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

Métro SENTIER studio en duplex, tout confort, à rénover. Tél : 634-13-18.

9e arrdt

MAUBEUGE proche bel immeuble ravalé, petit 2 p., kitchen., salle d'eau, w.-c., chauff. Parfait état. 200.000 F. Propriétaire 225-46-82.

12e arrdt

PLACE DAUMESNIL (PRÈS) dans immeuble en rénovation STUDIO tt cft, mezzan., ptres

2 PIÈCES tt cft, caractère.

2/3 PIÈCES avec terrasses. TÉL. : 634-13-18.

16e arrdt

MIRABEAU dernier étage, atelier + chbre, 90 m², balcon-terr. 50 m². 1.200.000 F, 272-40-19.

18e arrdt

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste
IMMO MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris. Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide.
TÉL. : 252-01-82.

Rue de Clignancourt 3 p. tt cft, imm. standing. 550.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

20e arrdt

VUE TOUT PARIS 7e ÉTAGE, STDG, RÉCENT, 4 P., 120 m². Tél. 288-24-80.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

locations non meublées offres

Paris

A LOUER NOMBREUSES OFFRES DE PARTICULIERS PARIS-BANLIEUE. TÉL. : 296-58-46.

LOCATIONS DISPONIBLES PARIS-BANLIEUE C.L.P. 807-06-46 68, RUE DU CHEMIN-VERT 75011 PARIS. MÉTRO SAINT-AMBROISE.

locations non meublées demandes

Paris

POUR CADRES SUPÉRIEURS et PERSONNEL IMPORTANTE CIE FRANÇAISE PÉTROLE rech. APPTS 2 à 8 PCES et VILLAS. Paris et Banlieue. Téléphone : 503-37-00.

Quartier TERNES ou NIEL Jeune médecin généraliste recherche vue installation location vide 4 pièces, bail mixte. Tél. : (3) 913-06-28 de 7 h à 23 h tous les jours.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas toutes banlieues, loyer garanti 889-89-66 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 P. et plus. 285-11-08.

appartements achats

GROUPE DORESSAY
RECH. POUR AMBASSADE HOTEL PARTICULIER APPTS DE 5 à 8 PIÈCES PIED-A-TERRE. TÉL. : 624-93-33.

hôtels particuliers

NEUILLY ST-JAMES
Bel hôtel parz. sur 3 niv. NOMBREUSES TERRASSES garage, jardin privatif, ss vis-à-vis, 600 m² pondérés, AFFAIRE EXCEPT. de CARACTÈRE.
RARE 7.000.000 F.
ÉTUDE BOSQUET 705-06-76.

immeubles

BANQUE ÉTRANGÈRE
achète immeubles Paris libres ou occupés, mêmes avec travaux. Sollicitons concours notaires et intermédiaires. Tél. : 553-14-14 poste 36.

chalets

VENDS CHALET EN CHÊNE d'allure savoyarde, s. de bs et mezz., eau, électr., poss. Tél. De ss-bois de chênes de 800 m². A 20 km de Tours. Px 160.000 F. T. (47) 30-29-44.

domaines

ACHÈTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE ou région limitr. Ecr. ORLET n° 138, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY Cedex.

propriétés

PRÈS ÉTAMPES
Pptaire vd libre 40 km. Paris DEMEURE ANC. RESTAURÉE Gd liv., salle à manger, cuis. ancienne équipée moderne. 6 chbres, 3 salle de bains. 2 salles d'eau, gd cft + 1 bâtiment à aménager + logement gardien indépendant + dépendances. Terrain 42.000 m² (verger, boqueteau et prairies + rivières sur 200 m). Prix 2.100.000 F. w-e 494-07-43. Semaine 547-60-50.

APT-VAUCLUSE
Propriétaire vd belle maison en ville, 300 m² hab., gd jard., source, arbres, 950.000 F. T. (90) 74-14-82, (90) 75-84-51.

PRÈS PONT-AVEN
Ferme 17e s., sur hauteur, 300 m² tout confort, poutres chêne, 3 cheminées granit, 500 m port de Brigneau, 5 km plages dans zone protégée oiseaux, gibier + plusieurs bâtiments. Sur 9 000 m² plantés d'arbres. Bras de mer 100 m. Px 1.200.000 F à débattre. Me Robino, notaire, 29116 Moelan-s-mer. (98) 39-61-69.

villégiature

Ste-Maxime, loue sept. appt mas, 3 P., 6 pers. de résidence gd luxe, piscine, tennis, parc, accès direct plage. 9 000 F. Tél. (6) 494-26-39.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50.

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLES
Secrétariat, telex.
Téléphone : (1) 727-15-59.

ARTISAN 100 F R.C. 180 F Constitution SARL 2.000 F S.D.M., 21, rue Fécamp (12e) 340-24-54, 8, Faubourg-Poissonnière 9e-10e.

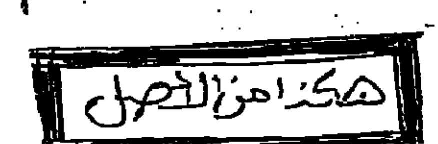
CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél., Télex, secrétariat, salles de réunions av. vidéo, bar, etc. Locat. courte ou longue durée.
ACTE - 562-66-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.C. 160 F S.A.R.L. 180 F Constitution rapide de Sté. G.S.M.P., 54, r. de Crimée, 19e et 4, r. des 2 Avenues, 13e. Tél. 607-62-00.

A PART. de 90 F PAR MOIS Domiciliations RC. RM. SARL INTER DOM. Tél. 340-68-50.

Domiciliations RC. RM. SARL DEPUIS 90 F PAR MOIS. TOUS SERVICES - 634-29-25.

Votre siège à PARIS RC. RM. A PART. de 90 F MENSUELS. Tél. 541-32-02 - 10 h-19 h.



Le Monde

économie

AFFAIRES

UN ENTRETIEN AVEC M. ANTOINE BRUNET
délégué général adjoint de la Fédération des sociétés d'assurances

Malgré les résultats positifs de 1983 les compagnies ne peuvent plus faire de bénéfices dans l'assurance automobile

Alors que – depuis le 1er juillet dernier – la réforme du système du « bonus-malus » qui pénalise en partie les bons conducteurs a été mise en œuvre, les compagnies d'assurances font état d'une amélioration de la situation financière de la branche automobile en 1983. Pour autant, affirme M. Antoine Brunet, délégué général adjoint de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), les compagnies ne sont pas tirées d'affaire face à la concurrence redoutable que leur livre le réseau des mutuelles d'assurance.

« Avec un déficit ramené à 178 millions de francs, l'année 1982 avait déjà marqué un redressement de la situation financière. Quel est le bilan de la branche automobile pour 1983 ?

– Tout d'abord, il faut préciser que le résultat relativement meilleur de 1982 provenait d'un artifice, dans la mesure où le Parlement avait voté cette année-là une disposition fiscale applicable aux provisions techniques (en vue des accidents) que constituent les compagnies. Sans entrer dans le détail, il s'agissait alors de considérer le *« boni de liquidation »* (provision constituée en vue des règlements de sinistres) comme un bénéfice à réintégrer, sur lequel il convenait parfois de payer des intérêts de retard. Du coup, en 1982, les compagnies *« se sont mises en rose »* en allégeant leurs provisions techniques pour la dernière année où elles pouvaient le faire, dégageant ainsi un résultat artificiellement positif (boni) de 1,5 milliard de francs. Sans ce camouflage, le véritable résultat cette année-là aurait été un déficit de 1,6 à 1,7 milliard de francs et non pas de 178 millions seulement.

» Pour l'année 1983, compte tenu d'un meilleur taux de sinistres que l'année précédente, on s'attend – les chiffres définitifs ne sont pas encore connus – à un excédent de 1 à 2 milliards de francs sur la branche automobile qu'il faut toutefois rapprocher des 3 milliards de francs perdus globalement au cours des trois précédents exercices. Donc, un mieux incontestable mais qui, comparé au montant des primes encaissées (50,8 milliards de francs en 1983), ne permet de dégager qu'un bénéfice de 3 % à 4 %, encore inférieur à ce qui est nécessaire pour, d'une part, payer l'impôt et, d'autre part, mettre de côté la part légale de 2,25 % en *« bénéfice captif »*, à savoir la marge de solvabilité prévue par la réglementation.

» Pour être en règle avec les exigences du code des assurances, les compagnies doivent en effet dégager chaque année des bénéfices qu'elles mettent en réserve dans ce qui était autrefois un fonds de garantie. De 1973 à 1978, cette marge de solvabilité atteignait 20 % à 25 % au vu des bénéfices réalisés. Actuellement, elle est tombée à 16 % ou 17 %.

» En clair, après avoir pioché sur leurs réserves ces dernières années pour combler les pertes, les compagnies ne font plus les bénéfices que la loi les oblige à faire, ne serait-ce que pour approvisionner leurs fonds propres. Certes, en 1983, pour la première fois depuis longtemps, le secteur de l'assurance automobile n'a pas constitué un poids pour les compagnies dans leur ensemble. C'est un mieux, mais elles ne sont pas tirées d'affaire pour autant face à la rude concurrence que leur livrent notamment les mutuelles. Ces dernières ont d'ailleurs enregistré, l'année dernière, une réussite incontestable, puisqu'elles détiennent depuis 1983 (Mutualité agricole comprise) 50 % du marché de l'assurance automobile – en quatre roues (véhicules de tourisme).

» Mais, pour nous, la conclusion est simple : il n'est pas possible pour les compagnies de faire des bénéfices dans l'assurance automobile, en raison de l'ampleur des sinistres et du comportement concurrentiel du secteur mutualiste.

– Dans ces conditions, comment les compagnies peuvent-elles justifier la réforme du « bonus-malus », intervenue le 1er juillet dernier, qui, globalement, pénalise les bons conducteurs (86 % des assurés bénéficient d'un « bonus ») ?

– Cette décision de réformer le système du « bonus-malus », annoncée en septembre 1983 et entrée récemment dans les faits, émane de l'administration ; nous n'avons pas été demandeurs et nous nous contentons de l'appliquer. On peut estimer que, au bout du compte, pour les compagnies, l'impact financier de cette disposition devrait avoisiner 2 % sur les primes encaissées, en terme de bénéfice, alors que, dans l'ancien système, elles auraient augmenté de 3 % à 4 %.

– Au vu de cette amélioration et des résultats positifs de 1983, les compagnies vont-elles abaisser les primes, ou à défaut limiter leur augmentation en 1985 ?

– Déjà, en 1984, les compagnies ont cherché à moins augmenter les primes par rapport à ce qu'elles étaient autorisées à faire (hausse de 2 % en responsabilité civile et de 6,5 % en responsabilité civile et ensemble de risques), afin de tenir compte de la diminution de la fréquence moyenne des accidents (8 % en 1983 contre 4 % l'année précédente) et... de la concurrence. Mais au vu des résultats du premier semestre 1984, on observe que cette tendance à la baisse paraît stoppée, alors...

» De toute façon, ce n'est qu'en novembre prochain que les comptes définitifs de l'assurance automobile seront arrêtés, et c'est en liaison avec la direction des assurances que la politique tarifaire 1985 sera alors arrêtée. A ce moment-là on y verra plus clair. Sous réserve, bien sûr, que la discussion budgétaire ne comporte pas d'initiative parlementaire comme celle qui a abouti l'année dernière à porter de 9 % à 18 % la taxe fiscale applicable à l'assurance automobile...

– Quand les compagnies vont-elles réellement mettre en pratique la transparence des barèmes et le système de devis prévu pour l'assurance auto-moto et préconisé par les pouvoirs publics ?

– Ces dispositions nouvelles ont été incluses dans le premier volet de la réforme de l'assurance automobile (1) et les compagnies les mettent progressivement en pratique. Nous y sommes d'autant plus favorables que ce système s'applique à tout le monde, compagnies et mutuelles au bénéfice de la vérité des prix. Toutefois, les arrêtés publiés à cette occasion ne prévoient pas officiellement de devis-type pour les contrats d'assurance automobile. Même si la FNSAGA (Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance) et l'INC (Institut national de la consommation) ont travaillé ensemble sur ce sujet. En ce qui nous concerne, nous considérons que si l'administration prend l'initiative d'établir un devis-type, elle agira dans la droite ligne de la mission qu'elle s'est assignée.

– Que pensez-vous de l'initiative de la chaîne Carrefour qui propose à présent des contrats d'assurance sur les lieux de vente (le Monde *du 28 août) ?*

– Partisans de la clarté et de la disparition des privilèges, nous sommes favorables à la concurrence. D'ailleurs, d'autres organismes se lancent sur ce marché, telle La Redoute avec des contrats d'assurance-vie ou encore la société Le Chêne risques divers (groupe de la Compagnie bancaire), qui tente également des expériences dans ce domaine. Ces initiatives nouvelles s'apparentent à celle d'une mutuelle sans intermédiaire, à savoir un contrat unique, prétarifé et commercialisé dans le cadre de contrats de groupe, d'où des prix peu élevés grâce à une gestion très simplifiée. D'ailleurs, certains de nos adhérents cherchent à faire la même chose puisque ces contrats de groupe passent toujours par l'intermédiaire des compagnies. Le seul risque de cette forme nouvelle de commercialisation est qu'elle déplaise aux agents généraux d'assurances... »

Propos recueillis par **SERGE MARTI.**

(1) Au *Journal officiel* du 14 juin 1983 sont parus trois décrets et trois arrêtés constituant le premier volet de cette importante réforme de l'assurance auto (réduction des exclusions de garantie, limitation du droit de résiliation pour les assureurs, obligation de fournir un devis, amélioration du fonctionnement du Fonds de garantie et du Bureau central de tarification). Le second volet (deux arrêtés parus au *JO* du 2 septembre 1983) comportait la réforme du « bonus-malus » et des mesures d'encadrement des tarifs d'assurance. Sont également prévus un troisième volet (harmonisation des structures tarifaires en fonction de zones géographiques, groupes et classes de véhicules), et un quatrième et dernier (« toilette » complète de la définition des garanties incluses dans l'assurance obligatoire et réforme du Fonds de garantie).

Le sauvetage de Creusot-Loire

- ***Les propositions de reprise des activités mécaniques devraient être connues le 29 août***
- ***Jeumont-Schneider reprendrait le secteur ferroviaire***

La « lettre d'intention » du pool d'industriels et de banquiers intéressés par la reprise d'une partie du groupe Creusot-Loire pourrait être déposée chez le syndic le mercredi 29 août. Il ne s'agit pas d'une offre formelle et définitive, mais d'une « intention » qui laisse encore la possibilité au pool de « repreneurs » de modifier le dispositif proposé après examen détaillé, voire même de se retirer. En outre, il sera précisé que cette intention sera valable environ un mois, délai laissé au tribunal de commerce pour répondre.

Ces repreneurs sont maintenant connus (*le Monde* du 3 août). Le pilotage industriel sera assuré par le groupe privé Fives-Lille, holding dont le bras industriel Fives Cail Babcock est le numéro deux de la mécanique française spécialisée dans les équipements lourds, comme les cimenteries ou les sucreries, avec un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de francs l'an passé et 2 740 salariés. Fives-Lille aura 26 % du capital, Framatome 25 %, Usinor 15 % et les banques 34 % (pourcentages encore légèrement modifiables).

La partie de Creusot-Loire reprise exclut Pinguely (300 emplois), Delattre-Levivier (4 000 emplois), Instruments SA (500 emplois), SA Martin (400 emplois), SMFI (410 emplois), la fabrication de matériel d'imprimerie de Nantes (400 emplois) et la filiale sidérurgique américaine Phoenix Steel (1 100 emplois). Toutes ces sociétés feraient l'objet de solutions séparées.

Une issue se dessine favorablement pour Carel-Fouché et les constructions ferroviaires du Mans (1 200 personnes au total). L'administrateur provisoire de Carel-Fouché a en effet présenté le 27 août au comité d'entreprise un plan de reprise par Jeumont-Schneider, filiale du groupe Empain-Schneider, l'ancien propriétaire de Creusot-Loire. Jeumont-Schneider s'engagerait à maintenir l'ensemble des emplois.

Cette proposition qui complète celle déjà faite par JS pour reprendre l'unité traction du Creusot (550 personnes) a semble-t-il reçu un avis favorable des pouvoirs publics. Le ministère de l'industrie cherchait en effet une solution globale pour l'activité ferroviaire de Creusot-Loire et refusait que JS ne reprenne l'unité traction (rentable) sans Carel-Fouché (en perte). Une solution avait été envisagée du côté des Ateliers du Nord de la France (AFN), le partenaire de JS et de Creusot-Loire dans le GIE Franco-Rail. Mais cette entreprise n'a pas pu répondre favorablement, faute de moyens. La solution Alsthom-Atlantique (l'autre fabricant français de matériel ferroviaire filiale de la CGE) n'a été qu'effleurée dans la mesure où il semblait préférable de conserver deux pôles concurrents dans cette industrie. Or il fallait faire vite, car Carel-Fouché est à court de trésorerie et il fallait éviter que les Américains ne reviennent sur les conditions du contrat du métro de New-York, ce qui était possible dès lors que Carel Fouché avait déposé son bilan le 26 juillet. La proposition de JS est donc bien venue, tant industriellement que financièrement. JS devra à ce sujet reprendre l'ensemble ferroviaire *« en payant quelque chose »*.

Reste à trouver les solutions du même type pour les autres filiales non reprises dans le périmètre du nouveau Creusot-Loire. Les pouvoirs publics indiquent qu'ils ont diverses propositions en cours d'examen. Au total ces entreprises non reprises par le « pool » représentent 8 000 emplois environ sur un total de 21 000. Les responsables du nouveau Creusot-Loire devraient en outre supprimer des emplois dans les activités reprises, au Creusot (le député PS de Saône-et-Loire, M. Billardon, a parlé de 2 500 personnes sur les quelque 6 500 employées dans cette ville et ses environs) mais également ailleurs. Le total pourrait représenter 5 000 départs (voire davantage) réalisés sous forme d'aide au retour, de mise en préretraite (CGPS), mais aussi, inévitablement, de licenciements.

ERIC LE BOUCHER.

PEUGEOT : RÉUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE LA SEMAINE PROCHAINE

Le conseil de surveillance de Peugeot SA se réunira la semaine prochaine pour décider d'une modification des structures de direction du groupe, à la demande du président du directoire, M. Jean-Paul Parayre. Il ne devrait cependant pas donner satisfaction à M. Parayre qui, las de la dichotomie du pouvoir au sein du groupe – M. Calvet dirige Peugeot et Citroën, – demande que cette question soit tranchée.

Tout laisse donc à penser que le père de la 205 Peugeot et de la BX Citroën, qui a tenté de mener le groupe dans un environnement difficile, se retirera dès les premiers jours du mois de septembre. M. Jacques Calvet, qui détenait la réalité du pouvoir depuis près d'un an, sera confirmé dans son rôle, quel que soit son titre.

LIBRES OPINIONS

Une pédagogie trop chère ?

par HERVÉ SERIEYX (*)

« *Si la société française ne meurt pas avant la fin de la partie, elle a dorénavant les meilleures chances de la gagner* » : telle était la péroraison d'un conférencier qui, le 19 juin dernier, concluait une session de travail de six cents dirigeants d'entreprises à l'hôtel Méridien de Paris (1). Honnêtement, c'est fou le nombre de changements heureux que la gauche aura installés au cœur d'une société française réputée conservatrice, lourde, inapte à négocier les virages du temps. Mais cette pédagogie violente de la gauche ne serait-elle pas comme la médecine militaire, qui, comme chacun sait, est à la médecine ce que la musique militaire est à la musique ? Ne risque-t-elle pas de démantibuler la société qu'elle souhaite faire évoluer ? Inventorions quelques-uns des indiscutables succès sociologiques que la venue au pouvoir de l'actuelle majorité aura suscités dans notre pays, avec bien des ombres au tableau.

C'est grâce à la gauche, sans aucun doute, que l'entreprise est désormais unanimement comprise, admise, respectée. Les actes ne sont sans doute pas toujours à la hauteur ni des intentions ni du discours, mais jamais les pouvoirs publics n'ont à ce point exalté le rôle et l'importance de l'entreprise ; jamais, même, ils n'ont aussi bien désigné les cibles que les entreprises doivent s'assigner pour progresser et rattraper leurs plus grands concurrents.

Quel ministre, avant Edith Cresson, avait su banaliser le concept du « zéro défaut », et rappeler que c'est à ce prix qu'on peut avoir, à l'exportation, des produits qui soient à la fois de meilleure qualité et moins coûteux.

L'ignorance des Français dans le domaine économique fournissait matière à plaisanterie dans l'Europe entière : désormais, on y rira moins. Ce n'est pas le plus mince mérite de Jacques Delors que d'avoir fait comprendre, avant son départ, qu'un taux d'inflation mesurait la rigueur de gestion d'un pays, qu'il était maîtrisable et que les partenaires internationaux de ce pays en tenaient le plus grand compte. Jacques Delors n'a été ni le premier à le dire ni le premier à le tenter. Il semble qu'il ait été le premier à être compris par l'ensemble du pays.

Pourtant, le professeur Raymond Barre s'était efforcé, avec zèle et compétence, de le faire comprendre – sans succès – avant lui.

Dieu sait que – même au Café du commerce – le droit constitutionnel n'est pas un sujet qui nous passionne. Presque tous les référendums précédents ont été vécus comme des plébiscites passionnés pour ou contre de Gaulle. La preuve : Pompidou arrive-t-il, que la passion disparaît et personne ne se déplace pour un référendum dont la cause pourtant eût valu le déplacement. Mais à propos d'une subtilité absolue, le référendum sur le référendum, voici les Français en passe de devenir des constitutionnalistes émérites et de découvrir qu'en amont du bon plaisir du gouvernement – le règlement – et de la volonté du Parlement – les lois, – il est des libertés fondamentales qui sont celles de la vie quotidienne et qu'il est sage de ne pouvoir y toucher qu'avec un grand luxe de précaution et l'assentiment du peuple.

On peut citer, parmi les grands progrès que la gauche nous aura permis de faire, les leçons que la société française tirera de l'échec de la loi Savary : alors que nous étions certains de détenir, là encore, un de nos bons vieux conflits « 50/50 », nous aurons, à cette occasion, constaté qu'une France de moins en moins pratiquante intégrait de mieux en mieux l'Eglise, dans sa dimension civique, en tant qu'organisation prestataire de services. L'éducation nationale a besoin d'un concurrent qui la contraigne au progrès. Vive l'enseignement privé. Dorénavant, seul un dernier carré de laïcards jusqu'au-boutistes conserve à cette affaire un parfum désuet et charmant de guerre de religion.

Dernière en date des contributions pédagogiques de la gauche : la nomination de Laurent Fabius comme premier ministre. Promouvoir à ce poste un homme né en 1946, c'est assurément faire œuvre symbolique ; tous les récents sondages prouvent que le signe a été compris. Pour gérer un pays bouleversé par des mutations sociologiques et technologiques plus rapides et plus insaisissables que jamais, dans un monde où la révolution informatique, la robotique et l'avénement du pacifique font surgir chaque jour des problèmes nouveaux, plus insolubles, apparemment, les uns que les autres, il faut des hommes et des femmes libérés des vieux schémas, des gens qui ne parlent pas de la Résistance, du Front populaire, des guerres d'hier, des clivages d'aujourd'hui, de Léon Blum, ou de Maurras, des femmes et des hommes de l'après-guerre.

Dans l'entreprise aussi, menacée par les tourmentes du moment, chacun ressent la nécessité impérative de ce « place aux jeunes » : tant de vieux timoniers restés cramponnés à la barre de leur entreprise en auront précipité le naufrage pour avoir été incapables de percevoir les nouvelles complexités et les nouvelles fluidités du temps.

Dans un pays pesant, clivé, marqué par son histoire, de telles évolutions mentales en si peu de temps sont quasi miraculeuses. La société française y gagnera sûrement en vitalité, en capacité d'adaptation. Elle s'épargnera sans doute une de ces grandes fractures révolutionnaires qui lui tient lieu de processus de régulation.

Alors, merci la gauche ? Le prix qu'il aura fallu payer, pour cette « pédagogie de cheval » n'est-il pas trop lourd ? Des taux de chômages records, des dépôts de bilans en cascade, une dette extérieure insupportable ne risquent-ils pas d'annuler tous les effets bénéfiques de cette profonde révolution culturelle, indispensable à tout pays développé qui veut conserver des chances d'avenir ? Une course de vitesse est engagée entre les effets positifs et les effets pervers, entre une mutation de société et le prix qu'elle coûte : l'histoire seule dira si la gauche des années 80 aura rendu plus de services au pays qu'elle ne l'aura handicapée. En tout cas, la France bouge.

(*) Président de l'ACADI (Association des cadres dirigeants de l'industrie pour le progrès social et économique).

(1) Congrès de l'AFCERQ (Association française des cercles de qualité).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,8800	8,8820	– 70	– 45	– 160	– 110	– 460	– 310
$ can.	6,8323	6,8355	– 80	– 50	– 170	– 116	– 422	– 291
Yen (100)	3,6785	3,6728	+ 134	+ 148	+ 272	+ 297	+ 840	+ 923
DM	3,0695	3,0712	+ 132	+ 144	+ 278	+ 300	+ 783	+ 847
Florin	2,7202	2,7216	+ 100	+ 111	+ 211	+ 230	+ 596	+ 650
F.B. (100)	15,2224	15,2298	– 55	+ 27	– 92	+ 48	– 215	+ 174
F.S.	3,6954	3,6978	+ 161	+ 181	+ 343	+ 374	+ 1071	+ 1154
L (1 000)	4,9564	4,9589	– 115	– 87	– 254	– 206	– 949	– 826
£	11,5893	11,5981	– 20	+ 48	– 5	+ 96	+ 159	+ 401

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 11/16	11 13/16	11 11/16	11 13/16	11 13/16	11 15/16	12 1/8	12 1/4
DM	5 1/4	5 3/8	5 3/16	5 5/16	5 5/16	5 7/16	5 7/8	6
Florin	5 3/4	6	6	6 1/8	6 1/16	6 3/16	6 9/16	6 11/16
F.B. (100)	11 1/4	11 1/2	11	11 1/2	11	11 1/2	11	11 1/2
F.S.	1 5/8	1 7/8	5 1/8	5 1/4	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 5/16
L (1 000)	11	12	13 3/8	13 7/8	13 5/8	14 1/8	14 7/8	15 3/8
£	11	11 1/4	10 7/8	11	10 15/16	11 1/16	10 15/16	11 1/16
F. franç.	10 7/8	11 1/8	10 7/8	11 1/8	11 1/16	11 1/4	11 15/16	12 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

En RFA

La balance des comptes courants a été excédentaire de 4 milliards de francs en sept mois

La balance des comptes courants *ouest-allemande* a enregistré un déficit de 0,2 milliard de deutschemarks en juillet, en nette diminution par rapport au solde négatif de 3,2 milliards observé en juin (– 3,3 milliards de deutschemarks en juillet 1983). La seule balance commerciale a été excédentaire de 3 milliards de deutschemarks, contre 1,3 milliard en juin (+ 2,2 milliards en juillet 1983).

Sur sept mois, la balance des comptes courants a été positive de 1,3 milliard de deutschemarks (4 milliards de francs), contre 3,4 milliards de janvier à juillet 1983. La balance commerciale a enregistré un excédent de 22,9 milliards de deutschemarks, légèrement inférieur à celui de la même période de l'année dernière (24,3 milliards de deutschemarks), les exportations ont totalisé 274,6 milliards de deutschemarks, contre 244,9 milliards, et les importations 251,7 milliards, contre 220,6 milliards.

Cependant, la fédération patronale de l'industrie (BDI) estime, dans un rapport de conjoncture publié le 27 août, que la reprise économique en RFA devrait se poursuivre, même si la production a marqué le pas au cours du deuxième trimestre. Le BDI souligne que les commandes à l'industrie ont augmenté en moyenne de 7 % en volume au premier semestre de 1984, et qu'elles se trouvaient encore à un niveau supérieur de 5 % au deuxième trimestre à celui de la même période de 1983, malgré les grèves qui ont frappé pendant cette période la métallurgie et l'imprimerie.

De son côté, le chancelier Helmut Kohl a estimé, le 26 août, au cours d'un entretien télévisé, que le produit national brut ouest-allemand devrait enregistrer un taux annuel de croissance réel de 2,5 % ou d'« *un peu plus* », malgré les répercussions des grèves, qui ont bloqué en mai et en juillet la production automobile. Le chancelier avait déjà fait état de ces prévisions, rejoignant ainsi les estimations du ministère de l'économie. Avant les grèves, les experts gouvernementaux tablaient sur une croissance de 3 % à 3,5 %. – *(AFP.)*

Les cadres de Singapour ont le pouvoir d'achat le plus élevé du monde

Londres *(AFP)*. – Les cadres d'entreprises au pouvoir d'achat le plus élevé du monde industrialisé sont ceux de Singapour, selon une étude comparative effectuée par une firme britannique d'experts-conseils en main-d'œuvre. Les Français arrivent en sixième position, derrière les Canadiens et les Allemands de l'Ouest alors que les Britanniques ne figurent qu'en queue de peloton.

La comparaison est établie en fonction des traitements annuels nets d'impôts et de contributions à la sécurité sociale et ajustés en fonction du coût de la vie dans les pays respectifs. Elle ne tient pas compte des avantages divers (retraites, voitures, etc.) qui peuvent être consentis en sus des salaires. Les chiffres sont exprimés en livres sterling (1).

Parmi les cadres supérieurs, ceux de Singapour arrivent en tête avec un pouvoir d'achat moyen local de 31 940 livres par an devant les Suisses (28 180), les Américains (28 140), les Allemands de l'Ouest (26 380), les Canadiens (26 250), les Français (25 870), les Espagnols (23 360), les Italiens (22 970), les Sud-Africains (22 270), les Japonais (21 560), les Belges (19 560), les Australiens (19 380), les Néerlandais (18 450), les Grecs (16 230) et les Britanniques (15 380).

Les cadres japonais reçoivent, selon l'enquête, les salaires bruts les plus élevés du monde : 58 500 livres en moyenne contre 57 750 pour les Suisses, 55 290 pour les Américains et 36 670 pour les Français. Mais, bien que leurs impôts ne soient pas plus élevés que dans d'autres pays, le coût de la vie est si élevé au Japon qu'ils ne sont placés qu'au dixième rang pour le pouvoir d'achat.

Pour les cadres moyens, le classement est le même à ceci près que ce sont les Américains qui arrivent en tête pour le pouvoir d'achat avec 22 230 livres, devant les Suisses (22 100), ceux de Singapour (21 470), les Canadiens (20 860), les Allemands de l'Ouest (20 170) et les Français (toujours en sixième position, avec 19 120 livres). Les Japonais sont au septième rang (18 330) et les Britanniques (12 560) arrivent en quatorzième position.

(1) La livre vaut environ 1,31 dollar.

AGRICULTURE

LA MISE EN PLACE DES QUOTAS LAITIERS

Le CNJA s'inquiète du retard d'installation de deux mille jeunes agriculteurs

Deux mille jeunes agriculteurs risquent de ne pas pouvoir s'installer cette année dans la production laitière comme ils l'avaient prévu, a déclaré lundi 27 août devant la presse le président du CNJA (Centre nationale des jeunes agriculteurs), M. Michel Teyssedou, qui venait de rencontrer M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture.

Le CNJA estime que la moitié des dossiers habituellement agréés (4 000 par an) sont actuellement « bloqués », faute de connaître leurs volumes de référence : le système des quotas laitiers par laiterie, assorti de la cessation d'activité de producteurs âgés, doit permettre de dégager des volumes de production à répartir notamment entre les jeunes agriculteurs ayant fortement investi ces dernières années et entre les jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer. Sans cette indication, qui ne sera disponible que dans cinq ou six semaines, « *ni le Crédit agricole, sur le plan financier, ni les entreprises de collecte, en matière de production, ne veulent s'engager et on les comprend* », a ajouté M. Teyssedou.

A quatre jours de la fermeture des « guichets » pour le dépôt de demandes d'aides à la cessation d'activité, le volume théoriquement « *libérable* » du fait des abandons d'activité est estimé officiellement à 1,81 million de tonnes de lait.

Cependant, note Michel Teyssedou, comme le plan de répartition des quotas laitiers, en fonction des entreprises et des régions, ne sera pas mis en place avant l'automne, la réduction des volumes pourrait ne porter concrètement que sur six mois, donc 900 000 tonnes au mieux. Il semble difficile au CNJA que la production française puisse diminuer effectivement de 2 % en 1984, comme l'accord communautaire le prévoit, et le CNJA craint que les laiteries ne soient amenées à appliquer les « super prélèvements » pénalités sur les excédents de lait livrés par les producteurs que le CNJA est toujours déterminé à refuser dans tous les cas.

Le CNJA retient deux « *points positifs* » de l'entretien avec M. Rocard : le ministre a confirmé que tous les dossiers d'abandon d'activité « *lait* » *présentés seront primés*, quel que soit le montant de la « *facture* », et qu'un système était à l'étude pour assurer *la viabilité* de toutes les nouvelles exploitations laitières.

En visite « administrative » dans la Sarthe ce même jour, M. Michel Rocard a confirmé que « *toutes les demandes de primes ou allocations pourront être honorées* » pour la mise en place des quotas laitiers.

CONJONCTURE

L'ENVELOPPE DES PRÊTS BONIFIÉS EST AUGMENTÉE DE 6 MILLIARDS DE FRANCS

Afin de répondre à la demande des entreprises et de permettre le développement des investissements, le gouvernement a décidé d'augmenter de 6 milliards de francs l'enveloppe des prêts aidés à l'investissement à taux d'intérêt peu élevé prévue pour cette année, indique le ministère de l'économie, des finances et du budget.

Aux 46 milliards de francs affectés en 1984 à des prêts à taux bonifiés à l'investissement (contre 36 milliards en 1983) vont s'ajouter 1 milliard de francs provenant de concours accrus du Fonds industriel de modernisation (FMI) et 5 milliards de francs de prêts à long terme bonifiés destinés aux entreprises. A ce sujet, le ministère souligne le succès de cette formule de prêts à bas taux d'intérêt « *puisque ces enveloppes sont consommées aujourd'hui à près de 70 % tandis qu'était enregistrée, pour la première fois depuis de longs mois, une reprise sensible de l'investissement.* »

Enfin, le ministère précise que les pouvoirs publics veilleront à ce que la mise en place de ces nouveaux moyens de financement aidés s'accompagnent d' « *une effort corrélatif des entreprises en termes d'autofinancement* », les banques et les établissements de crédit étant invités à « *accroître parallèlement les financements complémentaires nécessaires aux entreprises* ».

Aux États-Unis

M. ARMAND HAMMER (quatre-vingt-six ans) REPREND LES RÊNES D'OCCIDENTAL PETROLEUM

Occidental Petroleum, neuvième compagnie pétrolière américaine, aurait décidé, selon le *Wall Street journal* de revendre sa filiale IBP (Iowa Beef Processor), la plus grande société de conditionnement de viande outre-Atlantique. Cette vente, qui réduirait l'endettement de la compagnie, permettrait également au PDG d'Occidental, M. Armand Hammer, quatre-vingt-six ans, de se débarrasser de ses derniers opposants au sein du conseil d'administration. M. Robert L. Peterson, PDG d'IBP, s'était en effet allié avec M. David Murdoch, un investisseur privé, et M. Robert Abboud, directeur général d'Occidental, pour contester la politique de M. Hammer. La semaine dernière, M. Abboud a annoncé son intention de démissionner de ses fonctions le 1er septembre.

C'était le sixième directeur général d'Occidental en quatorze ans. Le mois dernier également, Occidental a racheté la totalité des actions détenues par M. Murdoch dans son capital pour une somme de 134 millions de dollars (1,74 milliard de francs environ). La décision de M. Armand Hammer concernant IBP serait donc la dernière étape d'une reprise en main complète de son groupe par le vieux président.

● **Productivité : + 4,7 % d'avril à juin.** – Le département américain du travail a révisé en hausse substantielle son estimation de l'accroissement de la productivité des entreprises non agricoles au cours du deuxième trimestre de 1984. Selon ses derniers calculs, cette productivité s'est accrue de 4,7 % en rythme annuel contre 3,3 % annoncé précédemment, ce qui correspond à la huitième augmentation trimestrielle consécutive et à la plus forte hausse en trois mois depuis un an. Au cours du deuxième trimestre 1983, la productivité des entreprises non agricoles avait progressé de 8,1 % en rythme annuel. – *(AFP.)*

MARCHÉ[illegible]

PARIS

Léger repli

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 août

Léger repli

Prises de bénéfices mardi à la Bourse de Paris. Déjà, la veille, on escomptait ce type de réaction technique après la forte hausse de la semaine précédente (4,1 % à 4,5 % selon les divers indices), mais les actions françaises se sont finalement adjugé ce jour-là une hausse de 0,48 %.

Mardi, le ton était plus discuté sur les groupes de cotation ainsi qu'en témoigne l'indicateur instantané, en repli de 0,3 % à quelques minutes de la clôture, ce qui ramène à 1,9 % la hausse depuis la dernière liquidation (et à 10 % la progression de la cote depuis la fin de l'année précédente).

La légère remontée des taux d'intérêt aux États-Unis et l'accès de faiblesse qu'elle a entraîné à Wall Street sont suivis très attentivement par la communauté financière parisienne où l'on préfère cependant s'octroyer quelque délai supplémentaire pour déterminer s'il s'agit simplement d'un accès de mauvaise humeur des marchés outre-Atlantique ou d'un phénomène plus marqué de réescalade du loyer de l'argent.

Dans l'immédiat on a encore relevé quelques gains (2,5 % à 6 %) sur CGIP, Alstom, Docks d e France, Laboratoire Bellon, Midland, SGE-SB, Géophysique, Poliet. La firme champenoise Mumm qui avait gagné 4,3 % lundi après avoir été réservée à la hausse, s'adjuge à nouveau 3,7 %.

Parmi les baisses, figurent les pétrolières (Elf-Aquitaine, Esso, CFP), bien orientées ces derniers temps. Lebon, Synthélabo, Epéda, Chargeurs, SAT, BIS perdent 2 % à 4 %.

Sur le marché de l'or, le métal fin s'est établi à 348,15 dollars l'once dans la City (le marché était clos lundi). A Paris, le lingot perd 400 F, à 99 100 F, le napoléon cédant 2 F, à 606 F.

Dollar-titre : 10,25/29 F, pratiquement inchangé sur la veille (10,29/34 F).

NEW-YORK

Baisse

La semaine s'est ouverte sur une note assez lourde à Wall Street. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de baisse s'est poursuivi durant la majeure partie de la séance, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 227,91, soit à 8,61 points de son niveau précédent. Le bilan général de la journée a été franchement mauvais. Sur 1 972 valeurs traitées, 1 004 se sont repliées, 529 seulement ont monté et 439 n'ont pas varié.

L'avertissement lancé par le directeur du FMI aux grandes nations sur le danger qu'elles faisaient courir aux monnaies et aux taux d'intérêt en faisant sans cesse appel aux marchés des capitaux pour financer leurs déficits budgétaires a quelque peu rafraîchi l'atmosphère autour du Big Board, d'autant que le loyer de l'argent a monté sur les Federal Funds. Les spécialistes faisaient toutefois remarquer que l'évocation de cette menace n'était pas la première du genre. « *Si*, disait l'un d'entre eux, *cet avertissement avait été vraiment pris en compte, les ventes auraient été nombreuses.* » Or l'activité a été particulièrement faible. Les échanges ont porté sur 57,66 millions de titres seulement (contre 69,6 millions vendredi), un des chiffres les plus faibles enregistré le 29 août 1983 (53 millions).

« *Un mouvement de panique*, ajoutait un analyste, *aurait porté les transactions à 157 millions de titres au moins.* » Autre motif évoqué : le trop grand optimisme manifesté la semaine dernière.

VALEURS	Cours du 24 août	Cours du 27 août
Alcoa	38 1/8	37 1/4
A.T.T.	19 1/8	19 1/8
Boeing	53 5/8	53 3/4
Chase Manhattan Bank	43 1/2	42 1/4
Du Pont de Nemours	50	50 1/4
Eastman Kodak	76 1/4	75 5/8
Exxon	42 3/4	42 7/8
Ford	45 1/2	44 5/8
General Electric	58 1/8	57 1/2
General Foods	58 1/4	58 5/8
General Motors	76 7/8	74 5/8
Goodyear	27 1/2	27 1/4
I.B.M.	125 5/8	124 1/2
I.T.T.	27 1/4	27
Mobil Oil	28 3/8	28 3/4
Pfizer	36 5/8	36 1/8
Schlumberger	48 7/8	48 1/2
Texaco	35 5/8	35 3/8
U.A.L. Inc.	38 5/8	38 1/2
Union Carbide	58	58
U.S. Steel	24 5/8	24 1/2
Westinghouse	26 3/8	25 1/2
Xerox Corp.	39 1/2	39 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ROBECO. – Le bénéfice de ce groupe d'investissement néerlandais a augmenté de 15 % au premier semestre 1984, passant de 137 à 157 millions de florins. Au 30 juin dernier, la répartition géographique des actifs nets de Robeco se présentait ainsi : 37,6 % aux Etats-Unis, 20,4 % aux Pays-Bas, 14,2 % au Japon, 1,5 % en France et 18,5 % dans d'autres pays, une proportion de 7,8 % allant aux liquidités et aux autres formes d'actifs.

MOVENPICK. – Au vu des résultats enregistrés lors de l'exercice 1983, ce groupe spécialisé, notamment dans l'hôtellerie et la restauration, envisage de relever de 15 % à 16 % son dividende, qui devrait atteindre 16 F par action nominative et 80 F par action au porteur. Premier groupe hôtelier suisse, Movenpick a réalisé, au cours de cet exercice, un bénéfice de 6,73 millions de francs suisses, en augmentation de 12 % par rapport au précédent. Le chiffre d'affaires, en 1983, a augmenté de 7,6 % par rapport à 1982, à 488,8 millions de francs suisses.

Selon M. Veli Prager, président du conseil d'administration, ces bons résultats s'expliquent par un accroissement de la productivité et un meilleur contrôle des coûts. Le groupe Movenpick compte 118 établissements en nom propre, dont 87 en Suisse, 26 en RFA, 2 en France, 2 en Egypte et 1 en Amérique du Nord. En ce qui concerne le restaurant Movenpick à Paris, M. Prager a déclaré qu'il connaissait des difficultés financières, en dépit de bonnes critiques gastronomiques. Il est difficile pour une entreprise étrangère de faire des bénéfices en France, où 45 % du chiffre d'affaires est consacré aux frais de personnel, a notamment ajouté M. Prager. En Suisse, les frais de personnel représentent 32 % à 33 % du chiffre d'affaires. Le groupe s'attend, en 1984, à des résultats encore supérieurs à ceux de l'année précédente, d'autant qu'au cours du premier semestre 1984, la marge brute d'autofinancement du groupe a progressé de 20 % par rapport au premier semestre 1983.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	24 août	27 août
Valeurs françaises	112,5	112,8
Valeurs étrangères	94,4	94,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	24 août	27 août
Indice général	169,6	171

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 28 août .... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 août	28 août
1 dollar (en yens)	241,05	241,95

BOURSE DE PARIS — Comptant — 28 AOUT

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 27/8

● : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1710	4,5 % 1973	1705	1695	1699	– 0 35	2700	Essilor	2745	2750	2750	+ 0 18
3550	C.N.E. 3 %	3565	3565	3563	– 0 05	620	Esso S.A.F.	638	630	628	– 1 56
1410	Electricité T.P.	1419	1420	1420	+ 0 07	805	Eurafrance	801	809	810	+ 1 12
977	Renault T.P.	987	985	990	+ 0 30	885	Euromarché	695	693	693	– 0 28
1335	Rhone-Poul. T.P.	1349	1349	1349	....	635	Europe n° 1	639	649	649	+ 1 56
1184	St-Gobain T.P.	1190	1191	1191	+ 0 08	820	Facom	844	840	840	– 0 47
1137	Thomson T.P.	1139	1144	1144	+ 0 43	675	Fichet-Bauche	709	690	690	– 2 67

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 817	8 876	8 620	9 040
ECU	6 862	6 868	....	....
Allemagne (100 DM)	307 070	306 950	293	313
Belgique (100 F)	15 213	15 217	14 800	15 700
Pays Bas (100 fl.)	272 200	272 120	260	280
Danemark (100 krd)	84 390	84 420	79	87
Norvège (100 k)	106 590	106 870	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 523	11 609	11	11 900
Grèce (100 drachmes)	7 660	7 686	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 956	4 964	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	369 080	369 260	356	377
Suède (100 krs)	106 100	106 590	101	108
Autriche (100 sch)	43 680	43 650	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 363	5 373	5 100	5 700
Portugal (100 esc.)	5 860	5 850	5 300	6 500
Canada ($ can 1)	6 791	6 829	6 600	6 940
Japon (100 yens)	3 658	3 688	3 530	3 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/8
Or fin (kilo en barre)	99500	99500
Or fin (en lingot)	99500	99100
Pièce française (20 fr)	608	606
Pièce française (10 fr)	430	.....
Pièce suisse (20 fr)	582	581
Pièce latine (20 fr)	585	575
Souverain	730	724
Pièce de 20 dollars	4155	4150
Pièce de 10 dollars	2120	2010
Pièce de 5 dollars	1325	.....
Pièce de 50 pesos	3850	3860
Pièce de 10 florins	590	593

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

HAUSSE DU DOLLAR

Sur les indications de New-York, le dollar a repris, mardi matin 28 août, sa progression interrompue depuis la fin de la semaine écoulée.

Il s'est traité à 8,8780 F (contre 8,8170 F la veille) et 2,8940 DM (contre 2,8717 DM). Sa variation vis-à-vis du franc suisse a toutefois été assez faible : 2,4050 FS (contre 2,4045 FS). Les affaires ont été très calmes dans l'ensemble. Les cambistes attribuaient ce regain de fermeté du dollar à la hausse des taux de rendement des bons du Trésor américains à trois mois, mais aussi aux diverses déclarations d'experts évoquant la perspective d'une tension monétaire d'ici à la fin de l'année.

Dans la City de Londres, l'or s'est replié et se traitait, peu avant midi, aux alentours de 348 dollars l'once (contre 350 dollars).

Le numéro du « Monde » daté 28 août 1984 a été tiré à 461 919 exemplaires.

A B C D E F G

LA TRANSAT QUÉBEC-SAINT-MALO

« Charente-Maritime 2 » et « Royale » bord à bord pour l'arrivée

Après avoir battu à plusieurs reprises le record de vitesse pendant la traversée de l'Atlantique-Nord, les bateaux de tête de la Transat Québec-Saint-Malo ont brusquement été freinés en Manche par le petit temps. Après une dernière nuit passée dans le brouillard, les deux maxi-catamarans *Royale* et *Charente-Maritime 2* naviguaient à vue l'un de l'autre. Mardi 28 août, à 11 h 30, *Royale*, qui n'était plus qu'à 18 milles de Saint-Malo, avait 3,6 milles d'avance.

L'avènement des maxi-catamarans

La Transat Québec-Saint-Malo fera date dans l'histoire des grandes courses au large. Première épreuve disputée dans le sens Amérique-Europe, elle réunissait les conditions optimales pour la réussite de voiliers plus performants encore que tous ceux construits auparavant. La quasi-certitude, pour les concurrents, de bénéficier de vents portants pour la traversée de l'Atlantique nord, la formule retenue (course avec équipage de trois à sept personnes) et la période choisie qui réduisait les risques de très gros temps et de mer trop formée plaidaient pour la mise en chantier de maxi-catamarans.

Le groupe TAG (Techniques d'avant-garde), commanditaire de la Transat, avait donné l'exemple en finançant pour 1 300 000 dollars canadiens (9 900 000 francs) la construction d'un catamaran de 24 mètres pour Michael Birch. A peine mis à l'eau, ce géant était dépassé en longueur par trois autres catamarans : *Royale* (24,60 mètres) et les deux *sister-ships* (bateaux jumeaux) *Charente-Maritime 2* et *Fleury-Michon 7*, conçus à la taille limite de la classe I (25,90 mètres).

Que ces trois maxi-catamarans se soient disputé la victoire n'a donc rien de surprenant. La surprise viendrait plutôt de la cadence infernale qu'ils ont soutenue. Ayant accroché une dépression à la sortie du golfe du Saint-Laurent, ils ont réussi à progresser pratiquement au même rythme qu'elle jusqu'à l'entrée de la Manche. Dès lors, tous leurs poursuivants, à l'exception d'*ELF-Aquitaine 2* et de *William Saurin*, ont été relégué, en moins d'une semaine, à plus de deux jours de navigation des bateaux de tête.

Une nouvelle race de navigateurs

Ainsi le record de la plus grande distance parcourue en vingt-quatre heures, qui était détenu par *William Saurin* avec 447 milles, a été battu quatre fois au cours de cette Transat, par *Charente-Maritime 2*, par *Royale*, par *Crédit-agricole 2* et par *Formule TAG* qui l'a porté à 524 milles (970,5 kilomètres), soit une vitesse moyenne de 21,8 nœuds (40,4 kilomètres à l'heure).

Sur l'ensemble de la Transat, les trois bateaux de tête ont tenu une moyenne frôlent les 15 nœuds. A titre de comparaison, il convient de se souvenir que la première Transat en solitaire avait été gagnée, en 1960, à 3,03 nœuds de moyenne ; que, quatre ans plus tard, Éric Tabarly avait réussi 4,03 nœuds, puis 4,91 nœuds en 1976. En course, avec équipage, Marc Pajot, avait remporté La Baule-Dakar, en 1980, avec le premier *ELF-Aquitaine*, à 8,9 nœuds. Enfin, le tout récent record de la traversée de l'Atlantique entre New-York et le cap Lizard, par *Jet Services*, correspond à une moyenne de 14,56 nœuds pour la distance effectivement parcourue.

Si les trois maxi-catamarans ont pu progresser pratiquement à la vitesse réelle du vent sans la moindre casse, ils le doivent en priorité à la maîtrise acquise par quelques architectes français dans le domaine des multicoques, avec l'utilisation de matériaux toujours plus légers et plus résistants. Ainsi, les coques de *Royale* sont en fibre de carbone et kevlar, ses bras de liaison en fibre de carbone, les coques de *Fleury-Michon 7* en sandwich airex sur stratifié de verre, et ses bras en époxy verre-carbone, les coques et les bras de *Charente-Maritime 2* en stratifié de tissu de verre et résine isophtallique.

Ces bateaux, dont la surface entre les coques est supérieure à celle d'un court de tennis, ont un déplacement inférieur à dix tonnes, même en course avec équipage. Avec des mâts de vingt-sept à trente mètres de haut (un immeuble de dix étages) supportant des grand-voiles de deux cents mètres carrés et des spinnakers de cinq cents mètres carrés, ils bénéficient de « moteurs » surgonflés au moindre souffle de vent. Par rapport à ses rivaux, *Royale* disposait même d'un nouveau mât-aile profilé pour éviter les turbulences créées par un mât classique et augmenter le rendement de la grand-voile de près de 30 %.

A l'avènement de ces nouveaux bateaux correspond aussi celui d'une nouvelle race de navigateurs. Les marins traditionnels cèdent de plus en plus la place aux fins régatiers, plus habiles à profiter de la moindre risée.

Les Jeux de Los Angeles à peine terminés, Yves Loday, sélectionné en Tornado, s'est précipité à Québec pour embarquer sur *Royale*. Le sens marin et la résistance physique de Tabarly, qui répugne à utiliser la radio de bord, sont mis à rude épreuve par l'arrivée de navigateurs capables de jongler avec les ordinateurs. Loïc Caradec, le skipper de *Royale*, est ingénieur diplômé de Supelec. Philippe Pallu de La Barrière, le navigateur de *Charente-Maritime 2*, est chercheur au Collège de France et président du Centre de recherche pour l'ordinateur et l'industrie nautique à La Rochelle.

A bord de *Charente-Maritime 2*, les Rochelais disposaient, entre autres, d'un navigateur par satellite leur donnant leur position précise toutes les heures ; d'un décodeur météo leur permettant de faire leur propre carte et leurs propres prévisions ; d'un calculateur qui affiche à la demande la vitesse du bateau, son cap, la vitesse et la direction du vent réel ou du vent apparent, etc. Un ordinateur de bord leur a permis de mettre en mémoire tous ces paramètres pour savoir, en fonction des conditions de vent et de mer, le réglage de voile le plus efficace.

Enfin, les Rochelais disposaient d'une équipe de navigation assistée par ordinateur à l'Ecole nationale supérieure d'électronique de Toulouse (ENSEEIHT). En traitant par ordinateur toutes les informations envoyées du bateau par radio et les prévisions météo diffusées par la Météorologie nationale – qui indique deux fois par jour et pour trente-six heures les directions et les vitesses du vent en 861 points de l'Atlantique nord, – les Toulousains pouvaient, en quelques minutes, indiquer en termes codés la route optimale à suivre par le bateau.

Les routes étrangement voisines et les options prises presque simultanément par *Charente-Maritime 2* et par *Royale* ont même amené les ingénieurs toulousains à se demander si Loïc Caradec ou plus sûrement Yves Loday, qui avait travaillé avec eux pour préparer les Jeux, n'avaient pas réussi à décoder leurs messages. Soupçons confirmés par les intéressés eux-mêmes. L'espionnage électronique dans la course au grand large ! De quoi laisser rêveur Éric Tarbaly, resté à terre pour assister à la naissance de sa première fille.

GÉRARD ALBOUY.

Le coût de la taxe téléphonique

LES UTILISATEURS DEMANDENT DES « ÉCLAIRCISSEMENTS » AUX PTT

La hausse de 10,5 centimes de la taxe téléphonique continue de susciter des protestations. L'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (AFUTT) a demandé a être reçue par le ministre chargé des PTT, M. Mexandeau. Contestant les augmentations *« anormalement élevées »*, l'AFUTT souhaite *« obtenir des éclaircissements sur la légalité d'une mesure qui parait être une fiscalisation du téléphone »* et *« sur l'utilisation qui va être faite des recettes »*.

L'AFUTT ne se prononce pas sur la consigne lancée par l'Union fédérale des consommateurs de boycottage de la hausse (*le Monde* du 24 août), mais réitère sa demande de voir modifier le code des PTT pour que cette administration perde le droit *« abusif »* de couper unilatéralement les lignes des abonnés. Prenant le Japon pour exemple, l'association souhaite que la décision de coupure soit prise par un tiers, *« les PTT ne pouvant être juge et partie »*.

L'UFC, de son côté, a rejeté la critique que lui a adressée Mme Lalumière, secrétaire d'Etat chargée de la consommation, qui voyait dans la consigne de boycottage une *« incitation à la fraude »* (*le Monde* du 28 août). L'UFC estime que, *« en démocratie, une organisation de consommateurs est toujours fondée à dénoncer le caractère abusif d'une hausse de prix, quelle que soit la nature du prestataire de services, et à appeler, le cas échéant, les pouvoirs publics au respect de leur propre légalité »*.

UN AIRBUS D'IRAN AIR DÉTOURNÉ SE POSE EN IRAK

Un Airbus d'Iran Air, avec deux cent six personnes à bord, a été détourné ce mardi matin 28 août, après son départ de l'émirat de Dubai à destination de l'Iran, et s'est posé en milieu de matinée à Bagdad.

Les pirates de l'air, dont le nombre n'a pas été précisé, avaient auparavant tenté de se poser à l'aéroport de Koweït, mais le droit d'atterrissage leur avait été catégoriquement refusé, et l'avion avait été contraint de poursuivre sa route vers Bagdad, à la suite de la décision des autorités koweïtiennes de fermer l'aéroport de Koweït. Ce dernier n'a été réouvert qu'après que l'Airbus eut quitté l'espace aérien koweïtien.

On ne connaissait pas encore, ce mardi en fin de matinée, les exigences des pirates de l'air ni le pays où ils envisageaient de se rendre au terme du détournement. Selon l'agence iranienne de presse, l'Airbus aurait été contraint par deux chasseurs irakiens à atterrir sur l'aéroport de Shatreh, dans le sud de l'Irak. – *(Reuter, AFP.)*

● *Deux navires de pêche espagnols interceptés.* – Deux petits bateaux de pêche espagnols, opérant l'un dans les eaux territoriales françaises (zone 12 milles), l'autre dans les eaux communautaires (zone des 200 milles) ont été interceptés les 26 et 27 août par la vedette des affaires maritimes, basée à Bayonne. Un « ligneur » de Fuentarrabia (Guipuzcoa, Espagne), le *Divina Madre*, surpris à pêcher le thon au large de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), a été contraint à rallier Bayonne, lundi après-midi.

Sur le vif

Lettre du troisième type

Je reçois du directeur d'une future chaîne de télévision une lettre dont j'extrais les passages suivants :

« Chère Madame Weil, je me suis permis de réserver à votre nom un décodeur, le petit appareil qui... (suit la description de l'appareil en question). *Vous le savez par la presse, le nombre de décodeurs sera au début limité. Votre nom, Madame Weil, figure sur notre liste prioritaire. Je suis sûr, chère Madame Weil, que vous serez heureuse de participer à cet événement en avant-première... Croyez chère Madame Weil à mes meilleurs sentiments. »*

Je reçois le même jour, cette fois du rédacteur en chef d'un hebdomadaire financier, ces lignes :

« Chère Madame Weil, vous pouvez gagner, en vous abonnant à notre journal, une calculatrice, ou un voyage pour deux à New-York. Pourquoi Madame Weil fait-elle partie des milliers de responsables économiques sélectionnés à travers toute la France par nous ? Et pourquoi lui accorder des avantages sans commune mesure avec ce qu'il est convenu d'offrir à de nouveaux lecteurs ? La réponse est simple : parce que Madame Weil fait partie des cadres de haut niveau, etc, etc... Très sincèrement à vous chère Madame Weil. »

La concierge me monte à l'instant un nouveau courrier : Je m'en empare avidement, j'attends avec impatience une invitation, un appel, n'importe quoi, tout plutôt que rester seule à Paris en août. C'est une petite brochure accompagnée d'une feuille de papier glacé sur laquelle je lis :

« Bon anniversaire, chère Madame Weil ! Vous êtes à l'honneur. Notre entreprise de sous-vêtements de laine vous offre, chère Madame Weil, une bouteille de champagne... Avec toutes nos amitiés, chère Madame Weil. »

Résumons : à moi, Madame Weil, on a offert, en une journée à peine, un décodeur, un abonnement, un voyage, une calculatrice et du champagne, bien qu'aucun colis n'ait accompagné ces divers envois. Mais je m'en console facilement, on m'a donné bien mieux. Rien de plus flatteur, de plus gratifiant dirait-on aujourd'hui, que de s'entendre désigner par son nom par des gens aussi importants que cette brochette d'hommes hautement responsables et tellement enthousiastes. Et tant pis s'il ne s'agit que de photocopies et si tout l'immeuble en est inondé ! Ça ne suffira pas à gâcher mon plaisir.

Voilà bien la lettre du troisième type : envoyée pár des inconnus qui vous aiment plus que votre propre mère, n'ont que votre nom à la bouche et le répètent inlassablement, comme une caresse.

Et si cette attention cessait ? Mais je me rassure aussitôt. Depuis un an ou deux, quelle que soit l'origine de l'expéditeur, de l'organisme d'utilité publique au margoulin le plus répugnant, de l'association humanitaire à la société qui tente un ultime lifting, ils n'ont tous qu'une préoccupation : moi. Je suis dans leur fichier, donc j'existe.

Je devrais les remercier pour ce supplément d'âme ajouté à ces tristes formulaires, et pourtant j'ai terriblement envie de leur écrire, en prenant soin de ne pas oublier leurs noms :

« Cher Monsieur Durand, Cher Monsieur Dupont, Cher Monsieur.... Quand aurez-vous une fois pour toutes fini de vous payer ma tête, et celle des autres. Avec mes meilleurs sentiments, Monsieur Durand... »

MARTINE WEIL
(Paris)

APRÈS LES REPORTS DU MOIS DE JUIN

Nouveau départ pour la navette américaine Discovery

Deux jours avant le vol inaugural de la navette spatiale américaine Discovery, prévu le 29 août à 14 h 35 (heure française), le président Reagan a demandé à la NASA de choisir un enseignant du primaire ou du secondaire comme premier *« citoyen passager »* d'une future mission spatiale. Selon les experts, l'heureux élu pourrait voler à bord de la navette en 1986 ou 1987.

Discovery, qui, pour son vol inaugural a connu jusqu'ici bien des déboires, va-t-elle enfin s'envoler ? Réponse mercredi 29 août à 14 h 35 (heure française), heure à laquelle la navette devrait décoller de Cap Kennedy (Floride), avec à son bord, pour la première fois, trois satellites de télécommunication.

Au cours des onze missions effectuées par les navettes Columbia et Challenger (le premier exemplaire, Enterprise, n'a servi qu'à des vols d'essai dans l'atmosphère), la NASA avait certes connu quelques problèmes techniques au lancement et en vol. Mais il s'agissait d'incidents mineurs, à tel point que les décollages des navettes devenaient peu à peu pour les observateurs des opérations de routine. Le double report du tir de Discovery, troisième exemplaire de la navette américaine – plus léger que ses prédécesseurs puisqu'il pèse, à vide, 67,1 tonnes, – a rompu cet enchaînement du succès. Il a aussi prouvé qu'en matière spatiale la réussite n'est jamais définitivement assurée.

Le 25 juin, Discovery restait une première fois clouée au sol, vingt minutes avant la mise à feu des moteurs, à cause d'une défaillance d'un de ses ordinateurs de secours. La NASA repoussait le lancement d'une journée. Mais l'agence américaine n'était pas au bout de ses déceptions.

Le 26 juin, quatre secondes avant l'envol, c'était cette fois une vanne d'hydrogène liquide placée sur l'un des trois moteurs principaux de Discovery qui présentait un défaut (*le Monde* des 27 et 28 juin). Malgré de nombreux tests, les spécialistes américains n'ont pas encore réussi à trouver la cause de cette panne et ont préféré remplacer l'ensemble du moteur. De retard en report, la mission de juin était en fin de compte annulée par la NASA, qui décidait de coupler, en août, les deux premières missions de Discovery en une seule, afin de ne pas trop perturber son calendrier de lancements.

Les six membres de l'équipage (1) auront donc un programme de travail chargé au cours de leur séjour de huit jours dans l'espace. Ils devront procéder au lancement de trois satellites américains de télécommunication : SBS-4, de la firme *Satellite Business System*, *Syncom IV*, énorme engin appartenant à la firme Hughes Communications Service, qui le louera à la marine américaine, et enfin Telstar-3B, de l'American Telephone and Telegraph (ATT). Ils quitteront la soute de la navette après environ huit heures de vol pour le premier, vingt-quatre heures trente pour le deuxième et quarante-neuf heures pour le troisième. Contrairement à SBS-4 et à Telstar-3B, le Syncom IV est doté d'un nouveau moteur de périgée analogue à celui équipant le missile Minuteman. Ce moteur, une fois le satellite sorti de la soute, aidera à sa mise en orbite géostationnaire, en position apparemment fixe à 36 000 kilomètres d'altitude au dessus de l'équateur (*le Monde* du 26 juin).

Les passagers de Discovery devront aussi tester à plusieurs reprises le déploiement d'un grand panneau de cellules solaires et procéder à toute une série d'expériences scientifiques. L'une d'elles, nommée CFES (Continuous flow electrophoresis system), visera à produire, pour le compte de la firme McDonnell Douglas et de la société Johson and Johson, une substance pharmaceutique dont la nature exacte est tenue secrète. L'expérience sera réalisée par un ingénieur de McDonnell Douglas, Charles D. Walker, premier astronaute ne dépendant pas de la NASA autorisé à voler à bord de la navette.

Quant au nouveau modèle de caméra à grand angle qui devait être embarqué à bord de Discovery, il restera à terre. Les photographies très précises de la planète qu'il devait prendre seront remises à des jours meilleurs et à des missions moins chargées.

ELISABETH GORDON.

(1) L'équipage de Discovery est composé des six astronautes qui devaient partir dans l'espace en juin. Le commandant de bord, Henry W. Hartsfield, seul vétéran du groupe, sera accompagné de Michael L. Coats, Charles D. Walker, Steven A. Hawley, Richard M. Mullane et Judith A. Resnik, la seconde femme astronaute américaine.

● *Le gouvernement français a « dénoncé fermement »*, mardi 28 août, les arrestations d'opposants en Afrique du Sud, et a demandé leur libération. Le gouvernement français, a déclaré le porte-parole du ministère des relations extérieures, *« rappelle sa condamnation d'élections qui excluent du scrutin les citoyens noirs, bien que ceux-ci représentent les deux tiers de la population du pays »*.

Au Libéria

Le président de l'Assemblée a été arrêté

Le général Nicholas Podier, président de l'Assemblée nationale provisoire, a été arrêté, a annoncé, lundi 27 août, le ministère libérien de la justice. Un ancien ministre de la justice, M. Isaac Yeplu, aurait également été interpellé à la suite de la découverte d'un « complot » contre le régime (*le Monde* du 25 août). M. Yeplu a déclaré à la justice que le général Podier lui avait affirmé avoir reçu, à plusieurs reprises, la visite de trois personnalités, aujourd'hui sous les verrous, désireuses de l'associer à un complot visant à renverser le président Doe.

L'instigateur de ce « complot », toujours selon les autorités, serait le professeur Sawyer, dont l'arrestation a provoqué une manifestation sur le campus universitaire. La dispersion de cette manifestation étudiante par l'armée a fait, selon le quotidien *The New Liberian*, soixante-quatorze blessés, dont deux par balles. Dans une lettre pastorale, lue dimanche en chaire dans les églises et temples du Libéria, le Conseil libérien des Eglises a demandé au chef de l'Etat de mettre fin aux arrestations arbitraires et aux *« disparitions mystérieuses »*. Le clergé a également réclamé l'abrogation d'un récent décret présidentiel condamnant à dix ans de prison toute personne coupable de propager des rumeurs contre les autorités. – *(AP, Reuter.)*

